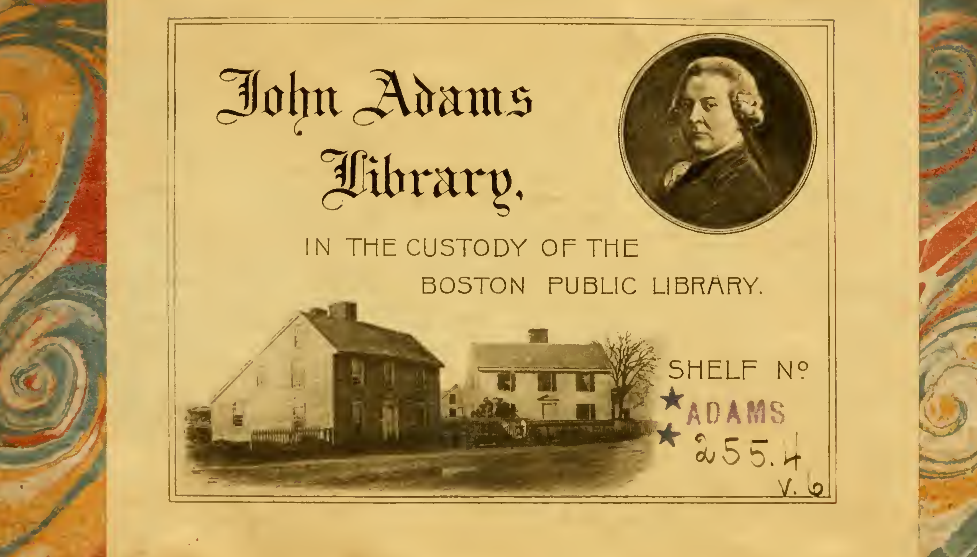






MÉDECINE
DOMESTIQUE.

TOME SIXIEME.

MÉDECINE
DOMESTIQUE,
OU
TRAITÉ COMPLET

DES moyens de ſe conſerver en ſanté, de guérir & de prévenir les Maladies par le régime & les remèdes ſimples :

OUVRAGE utile aux perſonnes de tout état & mis à la portée de tout le monde ;

PAR GUILL. BUCHAN, M. D. du Collège Royal des Médecins d'Edimbourg.

TRADUIT de l'Anglois par J. D. DUPLANIL, D. en Médecine de la Faculté de Montpellier, & Médecin ordinaire de S. A. R. Monſeigneur le COMTE D'ARTOIS.

NOUVELLE ÉDITION,

d'après la ſeconde qui a paru à Paris depuis peu.

Revue, corrigée & conſidérablement augmentée ſur la ſixième Edition de Londres.

TOME SIXIEME.



A GENÈVE,

Chez J. L. PELLET, Impr. de la République.

M. DCC. LXXXII.

Valetudo ſuſtentatur notitiâ ſui corporis; & obſervatione quæ res aut prodeſſe ſoleant, aut obeſſe; & continentiâ in victu omni atque cultu corporis tuendi causâ; & prætermittendis voluptatibus, &c. *Cicer. de Offic.*

Optimum verò medicamentum eſt opportunè cibus datus. *Cels. de Medic.*

Omnes homines artem medicam noſſe oportet, & ex his maximè eos qui eruditionis ac eloquentiæ cognitionem habent. Nam ſapientiæ cognitionem MEDICINÆ ſororem ac contubernalem eſſe puto. Sapientia enim animam ab affectibus liberat: augeſcit autem intelligentia præſente ſanitate, cujus providentiam habere honeſtum eſt eos qui recte ſentiunt. At ubi corporis habitus ægrotat, neque mens ipſa alacritatem habet ad virtutis meditationem. Morbus enim præſens, animam vehementer obſcurat, intelligentiam ad adfectionem per conſenſum ducens.

Hippocrates, Lib. de Nat. hom.



INTRODUCTION

A LA TABLE GÉNÉRALE.

Medicamentorum varietas ignorantiæ filia est. BACON.

L'IGNORANCE & la superstition ont attribué des vertus médicinales extraordinaires à la plupart des productions de la Nature ; mais le temps & l'expérience n'ont que trop démontré que souvent ces vertus n'étoient qu'imaginaires. Cependant quelques Médecins, sans doute par vénération pour l'antiquité, glissent toujours dans leurs recettes, quelques-uns de ces remedes, qui ne doivent leur réputation qu'à la superstition & à la crédulité de nos prédécesseurs.

Les hommes multiplieront toujours les remedes, ou les agents de la Médecine, en proportion de l'ignorance dans laquelle ils seront de la nature & des causes des Maladies ; & ce ne sera que quand les unes & les autres seront parfaitement connues, que le traitement des Maladies sera simple

& à la portée du plus grand nombre des hommes.

Une autre raiſon de la multiplicité exceſſive des remedes, c'eſt le peu de connoiſſance qu'on a de la vraie nature & des propriétés conſtantes des ſubſtances qu'on emploie dans la guériſon des Maladies. Pluſieurs Médecins ſe ſont imaginé pouvoir faire, avec différents ingrédients, ce qu'ils ne pouvoient exécuter avec un ſeul: de-là cette foule monſtrueuſe de médicaments pharmaceutiques, qui ont ſi longtemps compliqué l'Art, & dont on eſtimoit les vertus en proportion du nombre de ſimples qui entroient dans leur compoſition.

Les formes, variées à l'infini, ſous leſquelles on adminiſtre preſque chaque remede, ſont encore une preuve de l'imperfection de l'Art. Une drogue qui a peut-être le plus d'efficacité, donnée ſous la forme la plus ſimple ſous laquelle on puiſſe la preſcrire, a été cependant ordonnée de tant de manieres différentes, qu'on feroit tenté de croire que tout l'Art du Médecin conſiſte à ſavoir donner un médicament ſous le plus de formes poſſibles.

Les différentes formules des remedes ont, ſans doute, leur uſage; mais on ne doit jamais les multiplier ſans raiſon: il s'en faut de beaucoup qu'elles ſoient auſſi néceſſaires qu'on ſe l'imagine communément.

La rhubarbe, le jalap, ou l'ipécacuanha, donnés en poudre à quelques grains, produisent réellement tout ce qu'on peut en attendre, & on peut les prendre de cette maniere, avec autant de sûreté & de facilité que sous toute autre forme : on doit dire la même chose du quinquina, & de la plupart des autres simples, dont les préparations sont si variées.

La multiplicité des ingrédients qu'on fait entrer dans une potion médicinale, la rend non-seulement plus dispendieuse, mais encore plus incertaine dans sa dose & dans ses effets. Ce n'est pas tout : si ce mêlange n'est pas pris sur le champ, & qu'il soit gardé quelque temps, il s'altere, ou acquiert des qualités toutes différentes de celles qu'il avoit d'abord. Lorsqu'un médicament est rendu plus certain, plus efficace, ou plus agréable, par l'addition d'une autre drogue, il n'est pas douteux qu'on ne doive les allier ensemble ; mais, dans tout autre cas, il est beaucoup plus sûr de le prendre seul. La combinaison des remedes embarrasse le Praticien, & met des entraves aux progrès de l'art de guérir. Il est impossible d'assigner précisément l'effet d'un ingrédient, tant qu'il est combiné avec d'autres, soit du même genre, soit d'un genre différent.

Dans l'administration des remedes, il faut avoir égard, non-seulement à leur

ſimplicité, mais encore à leur ſaveur. Il eſt rare que les malades retirent un grand avantage des drogues qui leur répugnent beaucoup : *Cela ſent la drogue*, eſt devenu un proverbe, qui marque la répugnance que quelque choſe, qu'on nous préſente, nous inſpire ; &, pour dire la vérité, ce proverbe n'eſt que trop fondé. Il eſt vrai qu'il y a certaines drogues dont tout l'Art poſſible ne peut enlever, ni la ſaveur déſagréable, ni la mauvaiſe odeur, ſans leur ôter toutes leurs vertus : il eſt cependant poſſible, dans bien des cas, de rendre certains remedes moins dégoutants, & même de faire que d'autres ſoient agréables ; objet qui mérite hautement toute l'attention des Médecins.

Le but de la Table générale eſt particuliérement de faire connoître les plantes & les remedes dont on peut avoir beſoin, & qui ſont néceſſaires dans la pratique de la Médecine domeſtique. On les trouvera, ſans doute, beaucoup plus nombreux que ceux qui ſont dénommés dans l'état des drogues qui doivent compoſer la *Pharmacie Domeſtique* : cependant ils le ſont infiniment moins que ceux qui ſont décrits dans les Diſpenſaires les plus abrégés. Le même remede y eſt rarement préſenté ſous pluſieurs formes différentes ; & lorſque pluſieurs remedes ont à-peu-près les mêmes vertus, & peuvent répondre

à-peu-près à la même indication, je n'en prescris qu'un seul. Les différentes formules de remedes, pour remplir la même intention, bien loin d'aider le jeune Médecin, ne servent qu'à le dérouter; & le Praticien expérimenté sait toujours bien varier ses ordonnances, selon les occasions.

J'ai passé sous silence le plus grand nombre des opérations chymiques & autres, difficiles à exécuter : toutes celles de ce genre, dont chaque particulier peut faire usage, ne méritent pas la peine qu'on les prépare soi-même: il aura meilleur marché de les acheter que de les préparer. Cependant on ne sauroit trop recommander d'avoir attention de n'acheter que des drogues de bonne qualité : elles sont souvent sophistiquées; on ne doit donc jamais les prendre que chez les Apothicaires, connus pour leur probité & leurs connoissances.

(Ce conseil est de la plus grande conséquence, puisque, dans le plus grand nombre des cas, on ne peut guérir que par les remedes qu'on emploie : & si ces remedes n'ont pas les propriétés qu'ils doivent avoir, soit parce qu'ils sont sophistiqués ou gâtés, soit parce qu'ils sont mal-préparés, les soins & les attentions, même du Médecin le plus habile, sont en défaut. De plus, il arrive qu'on perd souvent un temps précieux, en comptant

ſur l'effet d'un remede qui, n'agiſſant pas comme on étoit en droit de l'eſpérer, d'après des expériences de pluſieurs ſiecles, ne permet plus enſuite de ſauver le malade, par les progrès qu'a faits la Maladie pendant ce temps - là.

Prenons pour exemple la Maladie vénérienne : car c'eſt ſur-tout dans les Maladies longues, & dans leſquelles les remedes ne peuvent donner de ſignes ſenſibles de leurs effets, qu'après une certaine progreſſion de temps, qu'on ſe trouve le plus ſouvent fruſtré dans ſes eſpérances. Combien de traitements ſont manqués tous les jours, par la négligence, & trop ſouvent par l'ignorance des Apothicaires ou de ceux à qui ils confient la purification du mercure & la préparation des médicaments, dans la compoſition deſquels entre ce minéral ?

Le Médecin adopte la méthode que la conſtitution du malade, le caractere de la Maladie & l'intenſité des ſymptomes lui diſent de préférer. On ſuit ſcrupuleuſement le régime, & l'on adminiſtre aux jours & aux heures fixés le remede, à la doſe preſcrite. Le Médecin & le malade ſont dans la plus grande ſécurité ; & ils y ſont d'autant plus confirmés, qu'on voit preſque toujours les ſymptomes perdre de leur intenſité au bout de quelques ſemaines : mais ces progrès ne ſont pas de longue durée ; & loin d'aller en augmentant,

comme il arrive lorſque le remede eſt de bonne qualité, on les voit, au contraire, ralentir leur marche de jour en jour, de ſorte que l'on eſt inſenſiblement parvenu au plus long terme d'un traitement qu'il reſte encore des traces plus ou moins ſenſibles de la Maladie.

Cependant le malade ennuyé, fatigué, excédé par un traitement de pluſieurs mois, ſe trouvant d'ailleurs ſoulagé, refuſe de continuer. Il abandonne régime & remede; & au bout d'un terme, quelquefois très-court, il tombe dans un état pire que le premier, parce que le remede qui manquoit des qualités néceſſaires pour attaquer le vice juſques dans ſes racines, n'a fait, pour ainſi dire, que l'étouffer. Auſſi le mal ſe ranime-t-il auſſi-tôt qu'il n'eſt plus accablé, plutôt que combattu par cette arme impuiſſante: mais il ne ſe ranime qu'après avoir étendu ſon foyer & gagné de l'intenſité. On revient à un ſecond, à un troiſieme, à un quatrieme traitement, &c., qui ne ſont pas plus heureux que le premier, parce que le malade en avalant le remede, avale toujours la cauſe qui le rend infructueux. (Voy. Tome IV, pag. 339 & 340.)

Au reſte, la Maladie vénérienne n'eſt pas la ſeule qui préſente de ces faits. Les fievres intermittentes, rémittentes, putrides, malignes, &c., toutes les Maladies

dans lesquelles le quinquina est indiqué comme fébrifuge, antiseptique, fortifiant, tonique, &c. en fournissent tous les jours des exemples plus ou moins frappants. Mais nous nous bornerons au seul que nous venons de rapporter : notre intention n'étant ici que de faire sentir combien on est souvent injuste, de mettre aussi légérement sur le compte de la Science, des malheurs qui, la plupart du temps, ne sont pas même dus à ses Ministres, mais à la falsification & aux mauvaises qualités des remedes.

En effet, c'est un point qui intéresse non-seulement les particuliers, mais encore les Etats & les Gouvernements, qui devroient prescrire des réglements séveres pour arrêter le brigandage, les tromperies & le charlatanisme, qui regnent dans tout ce qui regarde les remedes que l'on vend au Public.

Or cet objet est de trop de conséquence, comme nous venons de le dire, pour que nous ne tracions pas ici une esquisse de tout ce qui se pratique à cet égard. On ne pourra s'empêcher de frémir, en voyant à quel point on trompe, de toutes les manieres, sur des marchandises qui devroient être sacrées ; & comment ceux qui en font commerce, sacrifient la santé, la vie même de leurs compatriotes, pour satisfaire leur avidité insatiable de gagner,

Nous commencerons cette esquisse par une classe de Marchands, où l'on ne se douteroit pas que la tromperie se seroit introduite, si elle ne pénetre par-tout : nous voulons parler des Herboristes. Il est vrai que ces Marchands ne pechent, le plus souvent, que par ignorance ; mais l'ignorance est un crime, lorsqu'il s'agit de la santé & de la vie des hommes.

N'ayant que des connoissances de tradition & de routine, les Herboristes ignorent également, & les caracteres distinctifs des plantes, & la maniere de les conserver. Aussi voit-on tous les jours qu'ils les confondent les unes avec les autres ; qu'ils rapportent plusieurs genres de plantes sous une seule dénomination, quelque différence qu'elles offrent par leurs vertus ; & qu'ils les vendent l'une pour l'autre, lorsque, par le port, elles se ressemblent à peu près.

On les voit ne fournir que des plantes mal choisies, mal desséchées, mal conservées, moisies, altérées, putréfiées, &c. Et si, à cette ignorance, ils joignent la mauvaise foi, comme il n'arrive que trop souvent, ils ne s'assortissent que de plantes les plus communes. Trente ou quarante especes, qu'ils achetent à vil prix, sur la parole des paysans qui les leur apportent, composent tout leur magasin. Ils les donnent tour à tour, quelle que soit celle qu'on

leur demande. J'ai vu une Garde-malade recevoir de jeunes feuilles de poirée pour de la ſcabieuſe, & un enfant apporter de la pimprenelle pour de la germandrée, ou du petit chêne. Ces plantes avoient une odeur rebutante de cave, & étoient à moitié pourries.

Combien de perſonnes ont été témoins de ces ſupercheries, ou de ces bévues préjudiciables ! Combien plus encore en ont été les victimes ! puiſque le moindre mal qui doive en réſulter, eſt de dégouter le malade, & de le porter, ou à ne pas boire du tout, ou à ſuppléer, à la boiſſon preſcrite, une autre boiſſon contraire à ſa Maladie : ce qui eſt également dangereux ; car, dans le premier cas, la Maladie, qui n'eſt pas modérée par un liquide abondant, acquiert des forces dans la proportion des temps qu'elle parcourt ; &, dans le ſecond cas, l'ennemi qu'on lui aſſocie, joignant ſes forces à celles de la Maladie, ne la rend que plus dangereuſe.

Mais les malades n'ont pas ſeulement à lutter contre l'ignorance & la mauvaiſe foi de beaucoup d'Herboriſtes : pluſieurs Droguiſtes, ſoit en gros, ſoit en détail, leur ſont encore plus funeſtes ; parce que les remedes, objets de leur fraude, devant agir plus à nud, ſi l'on peut parler ainſi, communiquent immédiatement & ſubitement au corps qui les reçoit, leurs qua-

lités plus ou moins dangereuſes, lorſqu'ils ſont corrompus. Voici comment s'explique un Auteur, très-inſtruit (1) ſur le compte de quelques Marchands en gros de Marſeille. Ce qu'il en dit doit également s'entendre d'autres Marchands de différents endroits, même des Hollandois, qui, comme on ſait, ſont en poſſeſſion, depuis nombre d'années, de fournir de drogues une partie de l'Europe.

„ La frélatation des drogues, dit cet „ Auteur, eſt la ſeule ſcience dont ces „ Marchands ſe piquent. Il y en a à Mar- „ ſeille qui, de pere en fils, en font leur „ unique occupation. Toute leur ſagacité „ ſe tourne de ce côté. Ils ont trouvé „ l'art d'altérer, même de contrefaire les „ drogues étrangeres.

„ Un vaiſſeau apporte-t-il des marchan- „ diſes corrompues; on ne les jette point „ à la mer pour cela. On les maſque; „ on les travaille, juſqu'à ce que l'alté- „ ration ne ſoit plus ſenſible. La plupart „ des drogues ſont ſuppléées par des reme- „ des du pays, qui leur reſſemblent aſſez, „ par les qualités extérieures, pour trom- „ per les plus attentifs.

„ Je me ſouviendrai toute la vie, „ ajoute-t-il, d'une converſation que j'eus

---

(1) M. Gilibert, *Traité de l'Anarchie médicinale, &c.*

» avec un célebre Négociant de Marseille.... Vous me demandez, me dit-il, » un éclairciſſement ſur les remedes étrangers : comme je n'ai rien à vous dire, » que vous ne ſachiez ſur leurs vertus, » je paſſe directement à ce qui vous intéreſſe, & à ce que je peux vous apprendre, c'eſt-à-dire, à l'étrange manipulation que les Marchands emploient pour » tous les remedes, avant qu'ils parviennent jusqu'à vous. J'ai ſuivi cette » branche de commerce avec ardeur. Vous » ſavez que c'eſt une des plus conſidérables ſur nos côtes. Je l'ai abandonnée » depuis, frémiſſant à la vue des maux » qu'elle cauſe au genre humain : mais » je l'ai aſſez étudiée pour en dévoiler » tous les abus.

» Premiérement, dans les pays étrangers où ſe trouvent les drogues, les » Marchands les falſifient de pluſieurs » manieres. Avides, comme les nôtres, » ils y font entrer des matieres étrangeres, » pour en augmenter le poids. Peu inſtruits des vraies méthodes de faire la » collecte, cette opération ſe fait ſans art. » Ignorant les principes de la deſſication, » ils ſe livrent à une routine aveugle & » incertaine. Par-là, leurs drogues, avant » d'entrer dans nos vaiſſeaux, ſont en » partie altérées : les unes fermentent ; » d'autres perdent leurs aromates ; d'autres

„ ſe moiſiſſent &c. L'humidité de la mer ,
„ la négligence des Marchands , la com-
„ preſſion , les emballages , le mêlange ,
„ tout concourt à augmenter les premieres
„ altérations.

„ Dès que ces marchandiſes ſont arri-
„ vées à Marſeille , elles ſont remiſes à
„ des Droguiſtes , plus avides encore que
„ ceux qui font la premiere exploitation.
„ Ceux-ci ont raffiné l'art de les déguiſer.
„ Ils ſubſtituent des matieres étrangeres
„ ou torréfiées , à celles qui ont pris de
„ mauvaiſes qualités. Les drogues les plus
„ cheres ſont les plus maltraitées. L'abus
„ eſt pouſſé à un tel point , que certains
„ articles quadruplent de maſſe , en ſor-
„ tant de Marſeille. On vend , par exem-
„ ple , cent fois plus de quinquina , que
„ l'Amérique n'en peut fournir. On vend
„ cinquante fois plus de manne , qu'il n'en
„ arrive à Marſeille. Les réſines les plus
„ précieuſes , les aromates , les bois ſont
„ preſque tous contrefaits. Pour y parve-
„ nir , on ajoute des bois analogues , qui
„ prennent un peu d'aromate par le con-
„ tact ; on les peint , on les colore , &c. "

Que doivent donc être les drogues de nos Marchands en détail , & d'un grand nombre d'Apothicaires , puiſqu'ils ne tirent leurs marchandiſes que de ces Négocians ? Car il eſt de fait , que Marſeille fournit plus de drogues ſimples & compoſées ,

que tous les Apothicaires du Royaume enſemble.

Mais heureuſement, pour l'humanité, que, dans les grandes Villes, & ſur-tout dans la Capitale, il eſt des Apothicaires qui, nés avec des talents, & poſſédant parfaitement les connoiſſances relatives à leur profeſſion, ſont perpétuellement en garde contre la fraude & la mauvaiſe foi de ceux qui font commerce des drogues étrangeres. Ces hommes eſtimables ne reçoivent que celles qui ont les qualités néceſſaires pour être bonnes : ils n'achetent les remedes indigenes ou du Pays, que de ceux en qui ils ont mis une confiance fondée, pour en faire la collecte ; & ils n'emploient les uns & les autres, qu'après les avoir ſoigneuſement examinés.

Uniquement inſpirés par le deſir d'être utiles, ils ſont très-exacts ſur les méthodes de triturer, pulvériſer, peſer les drogues, &c. : ils apportent la plus grande attention à la préparation des remedes compoſés ; & la probité leur fait une loi de ne jamais laiſſer ſortir de chez eux un remede, qu'ils ne ſoient prêts à prendre eux-mêmes, s'ils étoient attaqués de la Maladie qui afflige le malade à qui ils l'envoient.

Mais qu'il s'en faut que ce ſoit là le portrait de tous les Apothicaires ! On en connoît pluſieurs qui, ſans éducation &

ſans amour du travail, végetent méchaniquement, & ne s'élevent jamais à aucune connoiſſance pharmaceutique. Aux défauts qu'on leur reproche, dans l'*Introduction à l'Ouvrage*, (Voyez Tome I.) relativement aux ordonnances de médecine, ils joignent encore celui de dédaigner les conſeils, lorſqu'ils ſont embarraſſés.

Peu ſcrupuleux ſur les devoirs de leur état, & peu inquiets de la ſanté des malades, ils préparent les remedes à leur fantaiſie : toutes les formules ſont pliées à leur routine. C'eſt en vain qu'on leur conſeille une méthode, plutôt qu'une autre ; ils ſuivent toujours celle qui leur eſt familiere, fut-elle inférieure & beaucoup plus mauvaiſe. Comme ils ignorent les qualités & les attributs extérieurs des plantes, ils ſe laiſſent abuſer par ceux qui les leur apportent.

Quant aux remedes étrangers, ils n'en connoiſſent point les vrais caracteres, & les Droguiſtes les trompent facilement. On les voit vendre du quinquina frelaté, auſſi impunément que le véritable : il en eſt de même de tous les autres remedes.

L'art de préparer les médicaments chymiques leur eſt parfaitement inconnu ; & comme la vanité eſt la baſe de leur caractere, ils ſe gardent bien de s'adreſſer à ceux de leurs confreres qui ſont plus inſtruits qu'eux. Ils tirent toutes leurs

préparations des Droguistes en gros, qui, ne travaillant jamais qu'en grand, ne peuvent obtenir que des remedes mal préparés, parce que, quelque habileté qu'on suppose à l'Artiste, il ne peut donner, à une opération en grand, cette attention minutieuse dont dépend le succès, & qui est indispensable lorsqu'il s'agit de la vie des hommes.

Ce fait, qui est de toute vérité, l'est sur-tout pour les médicaments actifs; telles sont les préparations d'opium, de mercure, d'antimoine, &c. dont on voit tous les jours les effets varier, relativement à la méthode que l'Artiste a employée pour les préparer. Il est bien étonnant, qu'il me soit permis de le dire, que l'Etat, qui a pris tant de précautions; qui a fait tant de réglements pour fixer immuablement le titre des métaux précieux, ne se soit jamais occupé des moyens de rendre d'une force toujours égale, pour leurs effets, les remedes dont nous venons de parler, & qui sont infiniment plus précieux que l'or, l'argent, &c.

S'il étoit instruit des ravages qu'occasionne, tous les jours, la méthode arbitraire de préparer, par exemple, le tartre stibié, appellé vulgairement Emétique, sans doute qu'on le verroit ordonner que ce médicament fût composé, dans tout le Royaume, d'une maniere uniforme, &

qu'il fût préparé sous les yeux des Magistrats & en public, par le corps des Apothicaires, comme on prépare la thériaque : remede moins fameux par ses vertus, qu'on retrouve dans beaucoup d'autres médicaments, que par l'étalage pompeux & absurde des substances, sans nombre, dont il est composé.

On le verroit encore ordonner que l'émétique & les remedes qui sont de cette même importance, comme le kermès minéral, le mercure doux, &c. ne fussent achetés que dans les laboratoires des Apothicaires ; & il feroit des défenses expresses aux Droguistes, aux Epiciers sur-tout, d'en vendre. Nous ne craignons pas d'avancer, que si l'émétique ne répond pas toujours aux éloges que beaucoup d'habiles Médecins lui ont donnés ; que si, au contraire, on en éprouve souvent des effets meurtriers, il faut en accuser les méthodes différentes de le préparer ; méthodes dont le choix dépend de l'idée & de la volonté de chaque Apothicaire.

Nous conviendrons cependant, que la négligence des Marchands y a beaucoup de part. Tant qu'on verra les Droguistes, & un grand nombre d'Apothicaires confier la conduite de leurs boutiques à des apprentifs, à des femmes, à des enfants, à des servantes, &c. on verra les remedes donnés, tantôt l'un pour l'autre, tantôt

à trop petite, & plus souvent à trop forte dose.

Cependant si quelque chose mérite l'attention du vendeur, & doit être pesée avec soin, ce sont, sans contredit, les médicaments, que quelques grains de plus surtout, peuvent rendre dangereux & mortels. Une Demoiselle fut aux portes de la mort, l'année derniere, pour avoir pris un bouillon rafraîchissant (fait chez un Apothicaire, d'ailleurs connu,) qui lui fit éprouver un vomissement qui dura quarante-huit heures, presque sans interruption. J'ai vu un jeune homme rendre le sang par la bouche & par le nez, pour avoir pris quatre bols, qui devoient être composés de quatre grains de mercure doux, &c. Les erreurs qui se commettent tous les jours, à cet égard, sont trop notoires, pour y insister davantage. Il n'est presque personne qui ne puisse apporter des exemples de malheurs arrivés, pour avoir pris de l'émétique, au lieu d'une autre drogue, ou pour l'avoir pris à plus forte dose qu'il n'avoit été prescrit.

L'intérêt & l'avidité portent encore ces Marchands à n'acheter que de mauvaises drogues, qu'ils ont à bas prix, ou à un compte qui leur fait entrevoir un grand bénéfice. Ce même intérêt, cette même avidité vont souvent jusqu'à les porter à ne point renouveller celles qui sont alté-

rées, rances, moisies, ou qui ont perdu leurs odeurs, leurs aromates, &c.: à supprimer, dans les préparations qu'on leur commande, ou qu'ils tiennent toutes prêtes dans leurs boutiques, les drogues qui sont cheres: à suppléer à celles qui leur manquent, par celles qu'ils s'imaginent propres à remplir les vues du Praticien: enfin à vendre au centuple, & à ne pas ménager les pauvres plus que les riches.

Leurs boutiques, par-là, deviennent inabordables aux malheureux, qui souvent périssent, faute de remedes, ou parce que la nécessité les a forcés d'en prendre de mauvais chez les Epiciers. Combien la basse jalousie n'a-t-elle pas répandu de calomnies contre l'Apothicaire de cette Capitale, qui a publié le tarif, d'où nous avons tiré le prix des drogues, que nous avons mis à la fin de chaque article de médicaments simples! C'est en vain que cet Artiste généreux donne constamment les meilleures drogues au taux qu'il s'est fixé: la plupart de ses confreres, bien loin de se laisser aller à un exemple si utile à l'humanité, ne cherche qu'à déprimer ses talents & ses marchandises; & l'offre qu'il leur a faite, & qu'il leur fait tous les jours de soumettre ses drogues à l'examen le plus sévere & le plus réitéré, n'est pas capable de mettre un frein à leurs menées odieuses, injustes & criminelles. Mais

tirons le rideau ſur toutes ces horreurs ; ſources évidentes des maux qu'on attribue fauſſement à l'art de guérir, parce qu'on n'en connoît pas les cauſes.

Concluons ſeulement que les malheurs, ſans nombre, qui réſultent de la négligence, de la pareſſe, & ſur-tout de l'avidité de ces Marchands, ſont de nature à ne pouvoir être extirpés que par l'autorité du Monarque. Il eſt digne de la ſageſſe & de l'humanité du jeune Prince bienfaiſant qui nous gouverne, d'ordonner que le commerce des plantes, des médicaments ſimples & compoſés ; en un mot, de tout ce qui eſt connu ſous le nom de drogues, ſoit entiérement entre les mains des Apothicaires : que ces Artiſtes ſoient ſoumis à des examens, dont la ſévérité ſoit en proportion de l'importance de leur état ; & qu'ils ſoient aſſujettis à des viſites des Membres de la Faculté, beaucoup plus fréquentes qu'elles ne le ſont aujourd'hui, & dans des temps qui ne ſoient point déterminés d'avance.

Que ſi ces réglements trouvoient des oppoſitions, il faudroit au moins que les Herboriſtes formaſſent un corps, dont les membres euſſent ſubi des examens ſur la Botanique médicinale, & ſur l'art de deſſécher & de conſerver les végétaux ; (Voyez le mot PLANTE à la Table générale.) & qu'en outre, ils fuſſent aſſujettis

jettis à des viſites fréquentes de Médecins & d'Apothicaires.

Enfin il faudroit que les Droguiſtes en gros euſſent fait preuve, entre les mains des Médecins & des Apothicaires, de connoiſſances ſur les caracteres extérieurs des médicaments & ſur les méthodes de les conſerver; qu'ils fuſſent ſoumis à des viſites de Médecins & d'Apothicaires; que ces derniers aſſiſtaſſent, en préſence des Magiſtrats, au débarquement des marchandiſes, & fuſſent autoriſés à jetter à la mer toutes les drogues altérées, ou gâtées.

Ces loix ſeroient le ſeul moyen de ramener la confiance du Public; de ranimer le courage des Praticiens, & d'obtenir de la Médecine les avantages qu'on eſt en droit d'en attendre.

Quant à nous, qui ne pouvons faire que des vœux pour la promulgation de ces loix utiles, nous exhortons nos Lecteurs à ne jamais ſe pourvoir de médicaments que chez les Apothicaires, & même que chez les Apothicaires famés pour leur ſavoir & leur probité. Nous les exhortons de plus à vérifier les plantes & les remedes ſimples, qu'ils acheteront, ſur les deſcriptions que nous en avons données aux articles de la Table générale qui les concernent.

Nous avons eu attention, non-ſeulement de décrire, le plus exactement qu'il

nous a été possible, les caracteres externes les plus marqués de chaque médicament, mais encore d'indiquer ceux qui sont susceptibles de falsification, & de donner les moyens de reconnoître cette falsification. Par-là, nous nous flattons, que si le Lecteur veut prendre la peine de la confrontation, il ne sera que rarement victime des tromperies odieuses, que mettent tous les jours en usage, comme nous venons de le faire voir, une grande partie de ceux qui se chargent du débit des secours nécessaires à l'humanité souffrante.

Nous avons porté notre attention plus loin, en faveur de quelques-uns de nos Lecteurs, qui, par gout, se seroient occupés de la science agréable de la Botanique. Comme ils sont dans l'habitude de nommer les plantes en latin, nous avons transcrit les phrases latines, par lesquelles elles sont désignées chez les plus fameux Auteurs, sur-tout chez Jean & Caspard BAUHIN, chez TOURNEFORT, le Chevalier LINNÉ, &c. Mais pour l'utilité du plus grand nombre, nous avons traduit en françois ces mêmes phrases, & au nom scientifique de chaque plante, nous avons joint constamment le nom vulgaire, à moins que nous n'ayons pu en avoir connoissance.

Nous prévenons que nous nous sommes attachés scrupuleusement à ne parler que

des objets nommés, ou indiqués dans cet Ouvrage, & imprimés en caracteres italiques. Si nous avons passé sous silence des plantes & des remedes dont les vertus sont universellement reconnues, ce n'est pas que nous doutions de leur efficacité. Nombre de ces médicaments auroient tout aussi-bien figuré dans notre Table, que ceux qui ont été l'objet de notre travail; mais, forcés de nous borner, nous n'avons pas été maîtres du choix, puisque notre but, notre unique but est de rendre la lecture de la *Médecine Domestique*, & plus facile, & plus utile, & de sauver la peine de feuilletter une foule d'Auteurs, que nous avons copiés ou extraits.

Nous prévenons encore que nous n'avons cité de ces Auteurs, que ceux qui nous ont fourni des articles longs, & que nous avons été obligés d'abréger. Ces articles sont sur-tout ceux de chymie & de quelques médicaments très-composés. Aussi le *Dictionnaire de Chymie*, le *Dispensaire* ou *Codex de Paris*, la *Pharmacopée d'Edimbourg*, & les *Eléments de Pharmacie de M.* BAUMÉ, sont-ils les Ouvrages auxquels nous renvoyons le plus souvent.)

Nous donnons, à part, & détaché de la Table générale, une liste des drogues, tant simples, que composées qui sont de

l'usage le plus commun (2) : les doses de ces remedes, ainsi que la maniere de les administrer, se trouvent indiqués par les Maladies décrites dans la seconde Partie de cet Ouvrage.

Nous ne parlons pas des plantes & autres substances qu'on trouve habituellement dans la plupart des maisons, même des paysans, telles que les oignons, les choux, l'orge, les œufs, &c., ou nous n'en parlons que légérement. Il est inutile de grossir infructueusement notre Table

---

(2) Nous avions supprimé cette liste, ou cette premiere Table, comme l'appelle M. BUCHAN, lors de la premiere édition de cette traduction : mais y ayant réfléchi depuis, nous avons vu que nous n'avions pas saisi l'intention dans laquelle elle a été composée. Le but de l'Auteur est évidemment de donner un état des substances médicinales, qui peuvent se conserver quelque temps, & que doivent avoir toujours sous la main, les personnes sensibles & charitables qui, par leur naissance, leur état, ou leurs richesses se trouvent dans la situation heureuse de pouvoir assister les pauvres : aussi n'avons-nous pas hésité de donner à cette liste le titre de *Pharmacie domestique.* (Voyez la fin de cette Introduction.) Elle entre d'ailleurs dans les vues sages & bienfaisantes du ministere, qui fait distribuer, par année, une certaine quantité de remedes dans toutes les Paroisses du Royaume, & nous savons que nombre de Seigneurs & Dames ont, dans leurs Châteaux, une collection de drogues très-bien choisies & très-bien entretenues.

d'objets qu'on peut se procurer par-tout, & qui s'alterent à être gardés.

Nous avons encore négligé de parler des préparations que font & que vendent les Distillateurs & les Confiseurs : outre que ces Artistes réussissent en général mieux, parce qu'ils operent en grand ; c'est que ce qu'ils vendent est à meilleur compte que ce qu'on feroit chez soi (3).

Nous avons eu soin de n'ordonner de chaque remede, que ce qu'il en faut pour qu'il soit bien préparé, notre intention étant d'épargner les dépenses inutiles, & d'empêcher que le remede ne s'altere, s'il étoit gardé. Presque tous les remedes perdent de leurs vertus, quand on les garde quelque temps, & on doit, autant qu'il est possible, en faire usage aussi-tôt qu'ils sont préparés. Les drogues, même les plus simples, sont susceptibles de se corrompre en peu de jours ; on ne peut donc en faire que de petites provisions : tantôt

(3) Qu'on prenne bien garde qu'il ne s'agit ici que des objets que préparent & vendent les Confiseurs & les Distillateuts, tels que l'eau-de-vie, les acides minéraux, les confitures de toute espece, &c. Car il en est tout autrement des remedes, sur-tout des remedes actifs, qui, comme nous l'avons fait observer ci-dessus, pag. 19 & suiv. de cette Introduction, ne peuvent être que mal préparés, s'ils le sont en grand.

elles se pourrissent, tantôt elles sont dévorées par les insectes, ou perdent tellement de leur gout & de leurs vertus, qu'elles deviennent à la fin absolument sans effet.

Nous avons suivi les Dispensaires les plus exacts & les plus approuvés dans la prescription de nos recettes ; mais nous n'avons pas hésité de nous en écarter, toutes les fois que nos propres observations, ou celles d'autres Praticiens, sur le jugement desquels nous pouvions compter, nous ont suggéré de les rectifier.

Dans plusieurs formules nous avons augmenté l'ingrédient, dont dépend principalement le succès ; & nous avons supprimé les auxiliaires, qui ne sont, en général d'aucune importance ; au moins nous n'en avons prescrit que ce qu'il est nécessaire pour donner au remede la consistance qu'il doit avoir.

Il en est de même des ingrédients qui ne sont que donner de la couleur au remede : nous les avons omis, parce qu'ils ne font qu'augmenter le volume & le prix d'un médicament, sans lui donner la moindre valeur. On feroit bien de ne jamais en faire usage : on gâte souvent un remede par le desir qu'on a de lui donner une couleur agréable. Pour parvenir à ce but, on a quelquefois introduit dans des remedes, qui doivent être

adouciſſants & émollients, des ſubſtances âcres & même dangereuſes. Par exemple, on introduit ſouvent, dans l'onguent de ſureau, du verd-de-gris, pour lui donner une belle couleur verte; ce qui donne à cet onguent émollient une vertu abſolument contraire. Ceux qui veulent avoir les remedes naturels, ou tels qu'ils ſont réellement, ne doivent donc avoir aucun égard à la couleur.

Nous avons eu également attention aux prix des remedes compoſés. Tel ingrédient qui augmente conſidérablement le prix d'une préparation, ſans beaucoup ajouter à ſa vertu, n'entre point dans nos recettes, ou nous lui en ſubſtituons quelqu'autre de moindre prix. Ce n'eſt, en aucune maniere, la cherté d'un remede qui en fait le mérite. Celui de la même claſſe qui eſt à plus bas prix, eſt ſouvent le meilleur; il eſt certainement moins expoſé à être ſophiſtiqué, & on peut ſe le procurer avec beaucoup plus de facilité & plus promptement.

Quant à la méthode de compoſer les remedes, nous avons, en général, ſuivi celle qui nous a paru la plus ſimple & la plus naturelle. Nous avons décrit la marche des procédés, dans le même ordre, dans lequel chaque ingrédient doit y entrer, ſans ſuivre ſtrictement la méthode des autres Diſpenſaires.

Je dois la plupart des remarques, concernant les opérations, les préparations, &c. des remedes, à l'Auteur du nouveau Dispensaire. Pour les autres observations, ce sont celles qui se sont rencontrées dans ma pratique, ou que j'ai puisées dans la lecture d'Auteurs dont les noms m'ont échappé.

J'ai suivi l'ordre alphabétique, tant pour les remedes simples, que pour les remedes composés. Plusieurs personnes auroient, sans doute, desiré une méthode plus recherchée; mais elle auroit été moins utile au plus grand nombre de mes Lecteurs. Les différentes classes de remedes n'ont, en général, aucune relation bien déterminée les uns avec les autres; & quand ils en ont, il est bien difficile de décider lequel doit précéder & lequel doit suivre; bien entendu que les remedes simples doivent marcher les premiers. Mais tous les avantages qui pourroient résulter de cet ordre, ne peuvent pas équivaloir à l'avantage unique de trouver, à l'ouverture du Livre, les remedes dont on a besoin, & il n'y a que l'ordre alphabétique qui puisse le donner.

Nous avons prescrit la dose des remedes toutes les fois que cela a été nécessaire: quand nous y avons manqué, on doit entendre que c'est qu'on peut user du remede à discrétion. Les doses pres-

crites sont toujours censées pour un adulte, à moins qu'on ne fasse mention du contraire. Ce n'est pas une chose fort facile que de les proportionner exactement aux différents âges & tempéraments des malades ; mais heureusement qu'on n'a nullement besoin ici d'une précision mathématique.

On a fait différentes tentatives pour déterminer les proportions ou les doses exactes des remedes propres aux différents âges & aux différents tempéraments des malades ; mais, après tout ce que l'on a dit là-dessus, on est forcé de convenir qu'il faut s'en rapporter, en grande partie, au savoir & au jugement de la personne qui prescrit le remede. On peut suivre, en général, les proportions suivantes, quoiqu'elles ne doivent, en aucune façon, être regardées comme des regles certaines. Un malade de quatorze à vingt ans, peut prendre les deux tiers de la dose prescrite pour un adulte ; mais celui de neuf à quatorze ans n'en prendra que la moitié ; celui de six à neuf ans, en prendra le tiers ; celui de quatre à six, en prendra le quart ; celui de deux à quatre, un sixieme ; celui d'un à deux ans, un dixieme ; enfin celui d'au-dessous d'un an, n'en prendra qu'un douzieme.

Les Dispensaires sont ordinairement écrits en Latin ; & certains des Médecins,

qui ont donné leurs Ouvrages en langue vulgaire, ont encore donné leurs recettes en Latin. Il y en a même qui montrent tant d'attachement pour cette langue, que s'il leur arrive d'écrire leurs formules en François, ce n'eſt qu'après les avoir d'abord écrites en Latin; d'autres cependant, pour partager le différend, en écrivent la moitié en Latin & la moitié en François. Quoiqu'ils aient de bonnes raiſons pour ſe conduire de la ſorte, cependant, dans ma pratique, je n'héſite point à écrire les miennes en François, & de me ſervir du langage le plus ſimple & le plus intelligible, & je ne crois pas que pour cela elles en ſoient moins bonnes.

(Le prix que nous avons mis à la fin de chaque article des drogues, eſt tiré d'un tarif, publié en 1775, par M. MARTIN, Apothicaire de Paris, rue Croix-des-petits-Champs. Quand nous n'y ſerions pas autoriſés par le célebre TISSOT, qui a cru néceſſaire, que les perſonnes peu aiſées ſuſſent à quoi s'en tenir ſur les dépenſes dans leſquelles entraîne le cout des remedes, nous le ſerions par le motif qui a porté cet Apothicaire honnête & généreux à publier, le premier, le tarif des drogues ſimples & compoſées qui ſe vendent chez lui. Voici comme il s'exprime, à la fin de ſon tarif.

„ On a ſenti, depuis long-temps, l'uti-

„ lité d'un tarif ſemblable à celui que l'on
„ préſente au Public. En mettant ainſi tout
„ le monde à portée de connoître la valeur
„ des médicaments, c'eſt rendre à la ſo-
„ ciété un ſervice réel, puiſque chacun
„ ſe trouve en état de juger de la dépenſe
„ qu'il peut faire. Les miniſtres de la
„ ſanté ſe décideront par-là plus volon-
„ tiers à ordonner, dans pluſieurs cas, des
„ remedes que certaines perſonnes héſitoient
„ ou refuſoient d'employer, en les croyant
„ d'un trop haut prix. M. MARTIN, ſur
„ leur témoignage & celui de MM. les
„ Curés des différentes Paroiſſes de la Ca-
„ pitale, ſe fera une loi irrévocable, de
„ concourir au ſoulagement des malheu-
„ reux, en ſacrifiant même de ſes dé-
„ bourſés. „

Dans les deſcriptions des plantes, nous nous ſommes ſervi de quelques termes de Botanique, que nous n'avons pas cru néceſſaire d'expliquer dans notre Table générale, parce que l'étendue que nous avons donnée à ces deſcriptions, n'a été qu'en faveur des amateurs de cette Science, à qui ces termes ſont familiers. Pour les autres, ils n'ont beſoin de connoître que la partie de la plante qui eſt d'uſage, & c'eſt particuliérement ſur ce point que nous avons inſiſté.

Nous avons omis dans ces deſcriptions & dans celles des remedes ſimples, ainſi

que dans les recettes des remedes composés, de faire l'énumération de leurs vertus, quoique M. BUCHAN ait suivi cet usage dans les articles qui sont de lui, & que nous avons désignés par ces deux lettres (M. B.) La principale raison de cette omission, est que nous ne décrivons que les remedes dont il est parlé dans la *Médecine domestique*, & qu'il n'en est parlé que dans les circonstances où ils sont indiqués, & dans l'instant où ils sont indiqués. La Maladie qui les exige, annonce donc assez leurs vertus : cette énumération nous auroit donc entraînés dans des répétitions au moins superflues, pour ne pas dire embarrassantes ; car, & c'est la seconde raison de notre omission, nous avons observé que le détail des vertus des remedes, isolé du traitement des Maladies, étoit un dédale d'où tout autre qu'un Médecin ne pouvoit se tirer. En effet, qu'on ouvre un Livre de Botanique, de Pharmacie, de Remedes à l'usage du peuple, &c. ; cette foule de médicaments qu'on dit avoir, & qui ont quelquefois des vertus analogues, jettent la plus grande confusion dans l'esprit du Lecteur. J'ai vu des personnes très-sensées, rebutées par ces sortes de Livres, dire qu'elles préféroient de rester toute leur vie dans leur ignorance, à l'embarras dans lequel les jettoit le choix de ces remedes, qui, vantés comme également bons, dé-

mentoient tous les jours leurs panégyriſtes.

Indépendamment de la deſcription des plantes & des médicaments ſimples ; indépendamment de la recette des remedes compoſés, la Table générale donne encore la définition des termes de l'art qu'on a été obligé d'employer, ainſi que la deſcription anatomique des principaux organes du corps humain, & l'explication phyſiologique des fonctions de chacun de ces organes. Elle donne de plus le titre de tous les Chapitres, de tous les Paragraphes & de tous les Articles dont eſt compoſé cet Ouvrage. On y trouvera encore, ſous les mots les plus eſſentiels, tels que DIETE, ALIMENTS, ENFANTS, FEMMES, FIEVRE, MALADIES, RÉGIME, REMEDES, SAIGNÉE, &c., toutes les réflexions auxquelles chacun de ces objets a donné lieu dans le cours de l'Ouvrage. On les y trouvera raſſemblées ſous un ſeul point de vue, avec l'indication des pages de chaque Volume, où elles ſont éparſes : le tout par ordre alphabétique. (Voyez l'*Avertiſſement* du Tome premier.)

Elle préſente un grand nombre de nouveaux articles qui nous ont été fournis par les augmentations, répandues dans l'Ouvrage ; &, (ce que nous avions omis dans la premiere édition, & que nous regardons comme très-important,) nous terminons la deſcription de chaque plante, de

chaque remede ſimple ou composé, par l'énumération des pages de chaque volume où ces remedes ſont preſcrits. Enfin, au moyen de ce travail & des caracteres italiques, que nous avons employés dans l'Ouvrage, pour chaque terme de Médecine & de médicaments, nous croyons avoir établi entre l'Ouvrage & la Table, & réciproquement entre la Table & l'Ouvrage, une concordance qui ne peut tourner qu'au plus grand avantage du Lecteur, puiſqu'il ne rencontrera pas une ſeule expreſſion technique, dont il ne ſoit sûr de trouver l'explication à la Table, ni dans la Table, un ſeul remede dont il ne trouve l'indication par les folio des pages où il eſt preſcrit : & nous regardons cette maniere de faire connoître les vertus des remedes comme beaucoup plus certaine que ces longues énumérations, qui, ainſi que nous venons de le faire voir, ſont le plus ſouvent fautives & toujours embarraſſantes.

Nous devons cependant prévenir que parmi les recettes des médicaments composés, qui appartiennent à M. BUCHAN, & qui ſont ſouſcrites par ces deux lettres (M. B.) il y en a quelques-unes dont l'indication n'eſt pas déſignée. C'eſt que l'Auteur ne les a pas preſcrites dans l'Ouvrage. Il eſt probable qu'il ne les a données que comme des remedes auxiliaires, faits pour ſuppléer à ceux qui ſont analogues par

leurs vertus. Mais comme il n'a pas manqué de parler des propriétés de chacun de ses remedes, il n'est personne qui ne puisse les employer, s'il le juge à propos.

Nous avons aussi donné la description de quelques plantes indigenes qui ne sont point prescrites dans l'Ouvrage, & nous avons indiqué leurs vertus : ces plantes sont celles que des expériences récentes & bien faites, ont découvertes, comme capables de suppléer à certains remedes exotiques, de l'usage le plus fréquent. Comme ces plantes sont très-communes, & par conséquent d'un prix très-modique, nous avons cru que les habitants des Campagnes nous sauroient quelque gré de leur avoir fait connoître qu'ils ont dans leurs jardins & dans leurs promenades, des remedes qui ne le cedent point en vertus au quinquina, au jalap, au séné, à l'ipécacuanha, &c. Il sera très-facile de trouver ces plantes, parce qu'à la fin de la description du quinquina, du jalap, &c., nous renvoyons à la plante indigene qui possede les mêmes propriétés.

M. Buchan s'est servi des poids qui sont en usage chez les Apothicaires d'Angleterre ; & ces poids different des nôtres dans la proportion suivante.

ÉTAT

Des poids d'Angleterre, comparés avec ceux qui sont en usage à Paris.

Les choses précieuses, se pesent, en Angleterre, avec une livre, que les Anglois appellent la livre Troy. C'est celle dont se servent les Apothicaires. Ils la divisent en onces, en gros ou drachmes, en scrupules & en grains. La livre contient 12 onces ; l'once 8 gros ; le gros 3 scrupules, & le scrupule 20 grains. Ces grains sont plus pesants que ceux de notre poids de marc, dans le rapport de 128 à 105. Ainsi

Le grain Anglois pese un grain & vingt-trois cent cinquieme de grain de France, ou poids de marc.

Le scrupule Anglois pese 24 grains & huit vingt-unieme de grain de France, ou poids de marc.

Le gros Anglois pese 73 grains & un septieme de grain de France, ou un gros, un grain & un septieme de grain poids de marc.

L'once Troy pese 585 grains & un septieme de grain de France, ou 8 gros 9 grains & un septieme de grain poids de marc.

La livre Troy pese 7021 grains & cinq septieme de grain de France, ou 12 onces un gros 37 grains & cinq septieme de grain poids de marc.

La livre Troy ne pesant que 12 onces un gros 37 grains & cinq septieme de grain

poids de marc, pendant que la livre de France, ou poids de marc, pese 16 onces, il s'ensuit que la livre Troy est plus légere que la nôtre, dans le rapport de 16 à 21.

L'once Troy, au contraire, pesant 8 gros 9 grains & un septieme de grain poids de marc, pendant que l'once de France, ou poids de marc, ne pese que 8 gros, il s'ensuit que l'once Troy est plus pesante que notre once, dans le rapport de 64 à 63.

Rien n'est plus aisé que de réduire ces poids à ceux qui sont d'usage, dans le lieu qu'on habite : il ne s'agit que de partir du moindre de ces poids, c'est-à-dire, du grain, dont nous donnons la proportion avec celui de France, ou du poids de marc. Nous aurions bien voulu en éviter la peine au Lecteur ; mais il auroit fallu nous mettre au fait de toutes les variétés bizarres & abusives des poids usités, non-seulement dans chaque Province, mais encore dans chaque Ville, dans chaque Bourg, &c. de France ; & nous avouons que ce travail nous a autant effrayé par son étendue, qu'il nous a découragé par son peu d'utilité.

D'ailleurs, quelqu'importante que paroisse cette réduction, au premier coup-d'œil, l'événement la rend, dans nombre de cas, moins nécessaire. Nous venons de voir que notre poids de marc, depuis le grain jusques y compris l'once, est plus léger que celui des Anglois, & il semble qu'à cet égard le caprice des hommes ait

ſuivi les loix des forces conſtitutionnelle des individus dans chaque climat. En effet tous les Médecins de France donnent le remedes actifs, ſous la même dénominatio de poids que les Anglois. Dans notre pra tique, nous preſcrivons l'opium, le ſublim corroſif, &c. par quart de grain, par demi grain, par grain, comme font les Anglois nous ordonnons l'émétique, à un, deux trois grains, comme font les Anglois; la rhubarbe à un demi-gros, un gros; la manne, les tamarins, &c. à une once, deux onces, &c. comme font les Anglois: & quoique, dans le fait, nos malades prennent moins de ces remedes que les malades d'Angleterre, puiſque notre grain, notre gros, notre once peſent réellement moins que ceux des Anglois, cependant nous voyons ces remedes produire les effets que nous devions en attendre: il en faut, ſans doute, chercher la cauſe dans la rigidité de la fibre, plus forte chez les Anglois, plus foible chez nous.

Mais une réduction importante à faire, c'eſt dans les remedes preſcrits par livre, comme il arrive aſſez ſouvent dans les recettes des médicaments compoſés, puiſque la livre angloiſe differe de la nôtre de près de quatre onces, & que cette différence eſt dans la proportion contraire à celle des poids qui la précedent. Car depuis le grain, juſques y compris l'once, ce ſont nos poids qui ſont plus légers;

& c'eſt notre livre, au contraire, qui peſe plus que celle des Anglois, de trois onces ſix gros trente-cinq grains, à peu près. On ſent qu'à cet égard, nous donnerions le remede à beaucoup trop forte doſe : auſſi eſt-ce là le motif eſſentiel qui nous a porté à donner l'état ci-deſſus, & à déſigner, dans notre Table générale, toutes les recettes qui ſont Angloiſes, ou par ces deux lettres (M. B.) ou par cette ſouſcription, *Pharmacopée d'Edimbourg :* toutes les autres, étant de nous, ou tirées d'Auteurs François, ne ſont pas ſuſceptibles de réduction.

Quant aux vaiſſeaux uſités en Angleterre pour meſurer les médicaments liquides, nous avons eu ſoin, dans tout le cours de l'Ouvrage, de réduire leur capacité à celle des meſures en uſage à Paris. Ainſi, toutes les fois qu'il y ſera queſtion de pinte, de chopine, demi-ſetier, verre, cuiller à bouche, cuiller à café, il n'y aura pas de réduction à faire ; il ſuffit de ſavoir, que

La pinte de Paris	contient	2 liv. de liquide.
La chopine	. . . . .	1 livre.
Le demi-ſetier	. . . . .	demi l. ou 8 onces.
Le poiçon ou le verre	. . . . .	4 onces.
La cuiller à bouche ordinaire	. . . . .	demi-once.
La cuiller à café	. . . . .	Le tiers de la cuiller à bouche, ou un gros & demi à peu près.

PHARMACIE DOMESTIQUE, ou Et des Médicaments simples & composés, qu'o doit avoir toujours sous la main, sur-to dans les Campagnes.

ABsynthe. (*feuilles & sommités d'*)
Acide *marin.*
——— *nitreux.*
——— *vitriolique.*
Acier (*limaille d'*) *porphirisée.*
Agaric *préparé.*
Ail.
Alkali *volatil fluor.*
Aloès *hépatique & succotrin*
Alun *de roche & calciné.*
Amandes *ameres & douces.*
Antimoine *crud.*
Assafœtida.
Aurone (*semences d'*) *femelle.*
Baguenaudier, (*feuilles de*) ou *faux séné.*
Baume *de Capahou.*
——— *de Genevieve.*
——— *du Pérou.*
——— *de soufre térébenthiné.*
——— *de Tolu.*
Belle-de-Nuit. (*racine & extrait de*)
Bistorte. (*racine de*)
Bougies *simples.*
Boule *de Mars, de Nanci*, ou *vulnéraire.*
Bryone. (*racine de*)
Cabaret. (*racine de*)
Cachou *brut & préparé.*
Calamus (*racine de*) *aromaticus.*
Camomille. (*fleurs de*)
Campêche. (*bois de*)
Camphre.
Cannelle.
Cannelle *blanche*, ou *écor de Winter.*
Cantharides. (*poudre mouches*)
Cardamome. (*grains de*
Carotte (*semences de*) *sa vage.*
Casse *en bâton & en pulp*
Castoreum.
Catholicum *double.*
Centaurée. (*sommités fle ries de petite*)
Cérat.
Céruse ou *blanc de plomb.*
Cinabre *factice* ou *artificie*
——— *naturel.*
Citron. (*fruit & écorce de*
Cire *blanche & jaune.*
Colombo. (*racine de*)
Concombre (*racine de sauvage.*
Consoude. (*racine de gran de*)
Contraierva. (*racine de*)
Coquelicot. (*fleurs de*)
Coriandre. (*semences de*)
Corne de cerf *calcinée*, (*& raclures de*)
Craie *de Champagne.*
Crême *de tartre.*
Diascordium.
Eau *de cannelle simple & spiritueuse.*
—— *de chaux simple.*
—— *de fleurs d'orange.*
—— *de Luce.*
—— *de menthe poivrée.*
—— *phagédénique.*

au *végéto-minérale de Goulard.*
— *de vie camphrée.*
lectuaire *lénitif*, ou *lénitif fin.*
lixir *acide de vitriol.*
mplâtre *de ciguë.*
——— *contentif.*
——— *de poix de Bourgogne.*
——— *véficatoire.*
ncens.
fprit *de lavande fimple & compofé.*
——— *de Mendérérus.*
——— *de nitre dulcifié.*
——— *de fel marin dulcifié.*
——— *de foufre.*
——— *de vin rectifié.*
——— *de vitriol dulcifié.*
——— *volatil de corne de cerf.*
——— — *de fel ammoniac.*
Effence *de citron.*
Etain. (*poudre d'*)
Ether.
Ethiops *minéral.*
Extrait *de ciguë.*
——— *de quinquina.*
——— *de Saturne.*
Fenouil. (*racine de*) *doux.*
Fer. (*limaille de*) *porphirifée.*
Figues *feches.*
Fougere (*racine de*) *mâle.*
Frêne (*feuilles & racine de*)
Gaïac (*bois, gomme & réfine de*)
Garou. (*écorce de*)
Genievre. (*baies & extrait de*)
Gentiane. (*racine de*)
Gingembre. (*racine de*)
Gomme *adragant* ou *tragacant.*
——— *ammoniac.*
——— *arabique.*
Goudron.
Gratiole. (*feuilles & racine de*)
Gruau *d'avoine & d'orge.*
Gui *de chêne.*
Guimauve. (*racine de*)
Herbe à Paris. (*racine de l'*)
Houblon. (*racine de*)
Huile *d'amandes douces.*
——— *d'olives.*
——— *de Palma Christi, de Ricin* ou *de Caftor.*
Ipécacuanha. (*racine d'*)
Iris de Florence. (*racine d'*)
Jacée *ou* Penfée. (*feuilles d'*)
Jalap. (*racine de*)
Kermès *minéral.*
Laudanum *liquide de Sydenham.*
Lin. (*graine de*)
Liferon *ou* Lifer. (*extrait de grand*)
Litharge.
Macis.
Magnéfie *blanche.*
Manne en forte.
Maronnier d'*Inde.* (*écorce de*)
Maftic *en larmes.*
Menthe (*feuilles de*) *aiguë* ou *à épi.*
Mercure *crud.*
——— — *doux.*
Miel *du Gâtinois* ou *de Narbonne.*
Moutarde. (*graine de*)
Mufc.
Myrrhe.
Nitre *ou* fel de nitre *purifié.*
Onguent *bafilicum.*
——— *à cautere.*
——— *mercuriel.*
——— *de la mere.*
——— *véficatoire.*
Opium.
Oranges (*fruits & écorces d'*) *ameres & douces.*

Orge.
Oxymel *scillitique & simple.*
Panacée *mercurielle.*
Pavot. (*têtes de*)
Pêcher. (*feuilles & écorce de*)
Persicaire (*racine de*) *amphibie & aquatique terrestre.*
Pierre *à cautere.*
——— *infernale.*
Pilules *mercurielles communes.*
——— *purgatives avec aloès & sans aloès.*
——— *scillitiques.*
Poudre *purgative.*
——— *vermifuge.*
Précipité *rouge.*
Pruneaux (*petits*) *noirs.*
Prunier (*écorce & extrait de*) *épineux.*
Putiet (*écorce & électuaire de*) *ou* Cerisier *sauvage.*
Pyrethre. [*racine de*]
Quinquina.
Raifort [*racine de*] *sauvage.*
Réglisse. [*racine de*]
Rhubarbe.
Rob *de sureau.*
Roses. [*conserve, eau, fleurs & teinture de*]
Safran.
Sagou.
Salep.
Salsepareille. [*racine de*]
Sang-sues.
Sassafras. [*bois & écorce de*]
Sauge. [*feuilles de*]
Saule [*écorce de*] *blanc commun.*
Savon *blanc.*
Scille. [*oignon de*]
Sel *ammoniac.*
— *cathartique amer.*
— *essentiel d'absynthe.*
Sel *essentiel de quinquina.*
— *de Glauber.*
— *de Mars de riviere.*
— *végétal.*
— *volatil de corne de cerf.*
Semen contra, *ou* Poudre à vers.
Séné. [*feuilles & follicule de*]
Séné [*feuilles de*] *d'Itali & de Provence.*
Sénéka, [*racine de*] *ou* Poligala Virginiana.
Serpentaire [*racine de*] *de* Virginie.
Sirop *de chicorée simple & composé.*
——— *de fleurs de pêcher.*
——— *de noirprun.*
——— *d'œillets.*
——— *d'orange.*
——— *de pavot* ou *diacode.*
——— *de quinquina.*
——— *scillitique.*
——— *de violette.*
Soufre *en bâton.* [*& fleurs de*]
Sublimé *corrosif.*
Sucre *candi.*
Taffetas *d'Angleterre.*
Tamarins.
Tan. [*fleurs de*]
Tanaisie. [*semences de*]
Tartre, ou *sel de tartre.*
——— *calibé.*
——— *stibié* ou *émétique.*
Teinture *de cantharides.*
——— *de myrrhe & d'aloès.*
——— *de quinquina.*
——— *de rhubarbe.*
Térébenthine.
Tithymales *ou* Esules. [*écorce, feuilles & grains préparés de*]

ıthie *préparée.*	Vin *ſtomachique* ou *de quinquina.*
.lériane [*racine de*] *ſauvage.*	Vinaigre *ſcillitique.*
n *d'abſynthe.*	Violetes. (*fleurs & racine de*]
antiſcorbutique.	Vitriol *blanc.*
calibé.	——— *bleu.*
émétique ou *d'ipécacuanha.*	——— *verd.*
	Uva *urſi.* [*feuilles d'*]
	Zinc. [*fleurs de*]

ıîte-Entrepôt. | Inſpiratoire.

N. B. On ne ſe procurera ces différentes eſpe-es de Médicaments, que d'après la deſcription ue nous donnons de chacun d'eux, dans la *Table énérale*, aux articles qui les concernent. On fera ttention à ceux qui ſont ſuſceptibles d'être falſifiés, & aux caracteres que nous avons donnés e cette falſification, afin de les rejetter, pour ıeu qu'on y en reconnoiſſe quelques-uns. On nfermera ces drogues, ſéparément, dans des ıocaux de verre ou de faïance, pour celles qui ont ſolides & molles, & dans des flacons, pour :elles qui ſont liquides ; & chacun de ces vaſes ıura ſon étiquette, afin de prévenir toute mépriſe.)n aura ſoin de bien boucher ces vaiſſeaux, ſurout pour les ſubſtances qui ont de l'odeur, & ɔn les tiendra dans un lieu ſec. Quant aux parties les plantes indigenes, que nous conſeillons d'avoir :oujours ſous la main, on lira l'article PLANTE, de cette même *Table générale*, pour avoir la maniere de les cueillir, de les deſſécher & de les conſerver. On s'apperçoit, ſans doute, que nous ne conſeillons ici que les plantes qui doivent être employées ſeches : car celles qui, dans l'Ouvrage, ſont preſcrites fraîches, ne doivent être cueillies, autant qu'il eſt poſſible, que dans l'inſtant où l'on en a beſoin.

Si les ſubſtances ſimples ſont bien choiſies, bien deſſéchées, & conſervées dans un lieu bien

ſec, elles peuvent ſe garder un an & plus, ſans être renouvellées. On aura ſoin, d'ailleurs, d'y jetter de temps en temps un coup-d'œil ; & tant qu'elles n'ont changé, ni de couleur, ni d'odeur, ni de forme, elles ſont en bon état. Quant aux remedes mous & liquides, tels que les confections, les extraits, les pulpes, les ſirops & les huiles, ils demandent d'être renouvellés ſouvent. Aucun ne peut ſe garder, ſans perdre de ſa vertu, plus d'un an ; & beaucoup, tels que les huiles, les ſirops, &c., ne peuvent ſe conſerver plus de trois ou ſix mois : en un mot, toutes ces drogues doivent être rejettées, dès qu'elles ſentent le rance ou le moiſi. On ne ſe procurera donc de ces remedes, que dans la proportion des beſoins qu'on en aura. Pour les élixirs, & les vins médicamenteux, ils ſe gardent des années, s'ils ſont bien bouchés & conſervés dans des lieux convenables ; les vins ſe tiennent à la cave.

Nous conſeillons de joindre à cette petite *Pharmacie* la Boîte-Entrepôt & l'Inſpiratoire. Nous ſavons que la Boîte-Entrepôt eſt très-répandue dans les Campagnes, & elle ne ſauroit l'être trop, même dans les lieux éloignés des rivieres, puiſqu'on peut avoir le malheur de ſe noyer dans des étangs, des mares, des puits, &c. auſſi-bien que dans les rivieres. Pour l'Inſpiratoire, inſtrument peu couteux & facile à conſtruire, d'après la deſcription que nous en donnons à la *Table*, il ne ſauroit être trop multiplié. Il faudroit que MM. les Curés, & les Seigneurs & les Dames de Paroiſſe, en euſſent pluſieurs, pour les prêter aux pauvres qui en auront beſoin. Si on veut en avoir un modele, on pourra s'adreſſer, entr'autres, au ſieur *Mané*, Ferblantier à Paris, rue des Frondeurs-Saint-Honoré.



TABLE

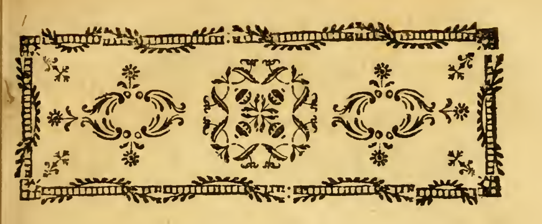


TABLE GÉNÉRALE

DES MATIERES,

Contenues dans les cinq Volumes de la MÉDECINE DOMESTIQUE : *donnant de plus l'explication des termes de l'Art qui y ſont employés ; la deſcription des Plantes & des Médicaments ſimples qui y ſont preſcrits ; enfin, la recette & la préparation des Remedes compoſés qui y ſont ordonnés ; le tout par ordre alphabétique.*

ABATTEMENT. Etat de foibleſſe, dans lequel ſe trouvent les perſonnes qui ont été malades, & certaines de celles qui ſont menacées de l'être. Dans le premier cas, ce ſymptome n'a rien de fâcheux ; &, ſi la convaleſcence eſt légitime, il ſe diſſipe à meſure qu'on s'éloigne de la Maladie. Mais au commencement d'une Maladie, c'eſt un ſymptome d'autant plus dangereux, qu'il eſt plus marqué : il annonce toujours une Maladie d'un mauvais caractere, & il perſiſte ordinairement pendant tout le cours de la Maladie. L'abattement eſt auſſi un état maladif, familier aux perſonnes nerveuſes, dont M. BUCHAN a fait un Paragraphe particulier.

ils ſont attachés : tels ſont les intéroſſeux des doigts, le tenar du pouce, l'hypotenar du doigt auriculaire ou petit doigt, &c. Les abducteurs ont pour antagoniſtes les adducteurs. (Voyez ce mot.)

ABEILLES. Tout le monde connoît ces mouches actives & laborieuſes, à l'induſtrie deſquelles nous devons deux excellentes productions naturelles, le miel & la cire. Mais, comme ſi la Nature eût voulu qu'on reſpectât ces inſectes ſi utiles, ſi intéreſſants, elle les a armés d'aiguillon, dont ils incommodent ſouvent beaucoup ceux qui les inquietent ou les dérangent de leurs travaux. Car il eſt de fait que ces mouches ne touchent point à ceux au ſervice deſquels elles ſont accoutumées, même à ceux qui ſatisfont leur curioſité, ſans les chaſſer, ſans les irriter.

ABEILLES. (*Accidents occaſionnés par la piquure des*) *Tome* III, *pag.* 303-305.

ABLUTIONS. Comment les ablutions, auxquelles ſont aſſujettis les Turcs, contribuent à la conſervation de la ſanté, & à prévenir les Maladies contagieuſes, *Tome* I, *pag.* 302. Elles favoriſent la tranſpiration, fortifient le corps & raniment les eſprits, *pag.* 303.

ABSYNTHE, (grande) ou *Aluyne. Abſynthium vulgare majus*, J. BAUHIN & TURNEF. *Abſynthium ponticum*, ſeu *romanum officinarum*, ſeu *Dioſcoridis*, C. BAUHIN. *Arthemiſia abſynthium, foliis compoſitis multifidis, floribus ſubgloboſis pendulis, receptaculo villoſo*, LINN. C'eſt-à-dire, *grande abſynthe vulgaire*, ſelon J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Abſynthe romaine des Boutiques* ou *de Dioſcorides*, ſelon CASPARD BAUHIH. *Armoiſe Abſynthe, dont les feuilles ſont compoſées & très-découpées, dont les fleurs forment un amas de fleurons, portés ſur un tube gonflé*

vers son milieu , & dont le réceptacle de la semence est recouvert d'un léger velouté , selon LINNÉ. Cette plante est de la douzieme classe, quatrieme section, premier genre de TOURNEFORT ; de la singénésie polygamie superflue de LINNÉ, & de la seizieme famille des composées d'Adanson.

Elle est très-volumineuse : ses tiges sont droites , fortes , cylindriques , cannelées , très-rameuses , couvertes de duvet blanc , & hautes de deux à trois pieds : les feuilles de la base sont grandes , amples , découpées profondément ; ces découpures sont opposées par paires , & terminées par une impaire. A mesure que les feuilles approchent du sommet de la tige , elles perdent peu-à-peu leurs découpures ; de sorte qu'elles finissent par être simplement oblongues , entieres & unies. Les rameaux sortent des aisselles des feuilles ; & les feuilles qui les accompagnent , portent le caractere de celles du sommet de la tige , c'est-à-dire , qu'elles ne sont pas découpées : la couleur des feuilles est d'un verd blanchâtre ; celle des fleurs d'un jaune peu foncé. Il faut prendre garde de la confondre avec l'aurone , dont cependant elle differe , & par le port , & par la tige , qui est ligneuse dans l'aurone. (Voyez ce mot.) L'absynthe croît naturellement dans les terreins secs & arides : on la cultive très-facilement dans les jardins ; on la cueille à fin de Juillet , après qu'elle a produit sa graine, pour la faire sécher. (Voyez PLANTE.) Elle est fortement amere ; on n'emploie que les feuilles & les sommités de l'absynthe. La racine , les fleurs & les tiges , ne sont pas d'usage.

Infusion de sommités d'absynthe pour boisson , *Tome* II , *pag.* 47. Les feuilles recommandées pour être flairées souvent par ceux

par les Accoucheurs très-inftruits, *pag.* 90. Dès qu'un accouchement languit, il faut appeller un Accoucheur, *pag.* 92.

ACERBE, efpece de gout mixte, qui confifte en une faveur fûre, avec une pointe piquante & aftringente. Telle eft celle des poires, du raifin & de la plupart des autres fruits avant leur maturité. Mais, en général, nous entendons, en Médecine, par acerbe, une faveur intermédiaire entre l'acide & l'amer.

ACESCENCE, qualité d'une chofe qui devient acide, qui devient aigre. Ce mot fignifie encore difpofition à l'acidité. On appelle liqueurs & médicaments acefcents, tous ceux qui affectent les organes du gout d'une aigreur légere. (Voyez ACIDE.)

ACESCENT. Ce mot eft employé pour fignifier une fubftance qui tourne à l'aigre, ou à l'acide; mais plus généralement, dans cet Ouvrage, pour défigner une fubftance qui eft légérement acide. (Voyez ACIDULE.)

ACHE. (Voyez CÉLERI *fauvage.*)

ACIDE *marin*, ou *efprit de fel commun* : liqueur acide, qui s'obtient par la diftillation du fel de cuifine, du fel gemme, du fel des fontaines & puits falés. Il fe vend fix fols l'once. Prefcrit pour aciduler les aliments & la boiffon, *Tome* III, *pag.* 394.

ACIDE *marin dulcifié* : c'eft l'acide marin qui a digéré avec l'efprit-de-vin : on lui donne encore le nom d'Eau tempérée de Bafile Valentin. Il fe vend fix fols l'once.

ACIDE *nitreux*, ou *efprit de nitre* : c'eft la liqueur acide qui réfulte de la diftillation du nitre & des autres fubftances qui contiennent le nitre. Il fe vend fix fols l'once. (Voyez ACIDES *minéraux.*)

ACIDE *nitreux dulcifié*, ou *efprit de nitre dulcifié* : mêlange d'une partie d'acide nitreux avec deux parties d'efprit-de-vin, qu'on laiffe di-

gérer ensemble. On le vend huit sols l'once.

ACIDE *vitriolique* : liqueur acide qu'on retire, par la distillation, du vitriol de Mars, de tous les autres vitriols, du soufre, des aluns, des bitumes, des argilles, &c. On le vend quatre sols l'once.

ACIDE *vitriolique dulcifié* : c'est l'acide vitriolique qu'on a fait digérer avec l'esprit-de-vin. On lui donne encore le nom d'Essence ou d'Eau de Rabel. On le vend huit sols l'once.

ACIDES. On donne ce nom à celles des substances salines qui sont les plus simples. On les a ainsi appellées, parce qu'elles ont effectivement une saveur acide ou aigre. Le caractere distinctif des acides, est de changer en rouge la couleur bleue de l'infusion de fleurs de violettes, & de la teinture de tournesol ; d'avoir une très-grande tendance à s'unir avec presque tous les corps de la Nature, & singuliérement avec ceux qui sont, ou simples, ou peu composés, tels que l'eau, les alkalis salins, fixes & volatils, les terres, &c. avec lesquels ils forment des sels neutres. Cette derniere qualité fait qu'on ne les trouve point seuls & purs, & qu'on est obligé d'avoir recours à des opérations pour les séparer des corps composés, dont ils font partie ; ce qui a donné lieu de les diviser par regnes, à raison des substances dont ils sont tirés. On les distingue donc en acides minéraux, acides végétaux & acides animaux.

Les acides, séparés de toute humidité & autres substances surabondantes à leur essence saline, devroient être sous forme concrete ; cependant on ne les a, la plupart, qu'en forme de liqueurs. La raison de cela, est qu'ils ont avec l'eau une si grande affinité, que lorsqu'ils n'en contiennent que ce qui leur est nécessaire pour être sels, ils se saisissent avec avidité de l'eau, aussi-tôt qu'ils peuvent la toucher ; & comme l'athmosphere est toujours chargée de vapeurs humides & aqueuses, le

ſeul contact de l'air ſuffit pour les rendre fluides, parce qu'ils ſe joignent à cette humidité, s'en imbibent rapidement, & deviennent fluides par ſon moyen.

Les acides, pris intérieurement, en doſe un peu forte, comme d'une once, ou même beaucoup moins, lorſqu'ils ſont ſuſceptibles d'une grande concentration, ſont des corroſifs & de vrais poiſons. Leurs meilleurs contre-poiſons ſont les ſubſtances alkalines ſalines ou terreuſes, les huiles, les ſavons alkalins, les grands lavages adouciſſants, comme l'eau, les mucilages; le tout donné en grande quantité, & le plus promptement qu'il eſt poſſible. Mais les acides adminiſtrés à petite doſe, étendus dans beaucoup d'eau juſqu'à une agréable acidité, & mariés avec quelques adouciſſants, capables d'émouſſer leur ſaveur âcre, par exemple, le ſucre, ſont de très-bons médicaments, rafraîchiſſants, apéritifs, propres à modérer la ſoif & l'âcreté de la bile. Ils conviennent principalement dans la diſpoſition alkaleſcente des humeurs, dans les fievres putrides, inflammatoires, &c. Les acides, dont on fait le plus d'uſage en Médecine, ſont le vinaigre, les ſucs d'oranges, de citrons, d'épine-vinette, de tamarins, qui ſont des acides végétaux; l'eſprit de vitriol, l'eſprit de ſoufre, &c., qui ſont de la claſſe des acides minéraux, &c.

Avantages des acides végétaux dans la pulmonie, *Tome* II, *pag.* 157. Il faut aſperger le lit & la chambre du malade avec des ſucs acides dans la fievre maligne, les réduire en vapeurs, les faire flairer, &c., *pag.* 202. De quelle importance ſont les acides dans les fievres putrides & malignes, *pag.* 211. Circonſtances qui les indiquent joints aux cordiaux, *pag.* 224; joints au quinquina & au vin, *pag.* 225. Avantages des acides dans le troiſieme temps de la petite vérole, même dans tout le cours de la

Acidités, (des) Maladie des enfants. *Tome V, page* 149-154.

ACIDULE, aigret, suret, un peu acide. C'est le diminutif d'acide. Rendre une boisson acidule, c'est lui communiquer un gout un peu acide, un peu aigre par le moyen de quelques-unes des substances connues sous le nom d'acide. Les acides qu'on emploie le plus communément en Médecine pour aciduler les tisanes, les boissons, &c., sont, l'acide vitriolique ou l'esprit de vitriol, l'élixir de vitriol, l'esprit de soufre, la crême de tartre, le vinaigre, les sucs de citron, d'orange, de groseilles, d'épine-vinette, de tamarins, &c. L'acide vitriolique, ou l'esprit de vitriol, l'élixir de vitriol, & l'esprit de soufre ne s'emploient que par gouttes, qu'on multiplie jusqu'à ce que la boisson ait acquis une acidité agréable; ce que les Médecins expriment dans leurs ordonnances par cette phrase, *ad gratam aciditatem :* les acides végétaux, comme moins actifs, s'emploient par onces, plus ou moins multipliées. Mais pour les uns & les autres, il faut toujours consulter le gout du malade : c'est à lui à décider quand sa boisson est trop ou trop peu acidule. Dans le premier cas on affoiblit l'acidité, en ajoutant de l'eau ou de la tisane; dans le second, on ajoute de nouveau de l'acide.

ACIER : ce n'est autre chose que du fer mieux purifié que tout autre fer, empreint d'une plus grande quantité de principe inflammable & durci par la trempe. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie.*) On emploie en Médecine la limaille d'acier. (Voyez ce mot.)

ACORUS *verus.* (Voyez Calamus *aromaticus.*)

ACRE, piquant, mordicant, qui fait une impression désagréable.

ACRETÉ. Ce mot & acrimonie sont synony-

mes. Cependant âcreté eſt d'un uſage plus fréquent, & s'emploie à plus de ſortes de choſes qu'acrimonie : c'eſt non-ſeulement une qualité piquante, capable d'être, ainſi que l'acrimonie, une cauſe active d'altération dans les parties vivantes du corps animal, mais encore une ſorte de ſaveur que le gout diſtingue & démêle des autres, par une ſenſation propre & particuliere que produit le corps affecté de cette qualité. (Voyez ACRIMONIE.)

ACRIMONIE, conſidérée comme ſenſation, eſt l'action, ſur nos organes, de la partie ſubtile, ſpiritueuſe, & qui tient de la nature du feu, ou ſeulement de l'eſprit recteur de certaines ſubſtances âcres, tels que le poivre, la cannelle, &c. : cette action eſt ſuivie de la ſoif, du deſſéchement, de chaleur, d'ardeur, d'irritation, d'accélération dans les fluides, de diſſipation de ces parties & autres effets analogues. Conſidérée relativement aux humeurs, c'eſt une qualité maligne qu'elles contractent par un grand nombre de cauſes, telles que le croupiſſement, le trop d'agitation, la nourriture trop âcre, &c. : cette qualité conſiſte dans le développement des ſels, & quelque tendance à l'alkaliſation, en conſéquence de la diſſipation extrême du véhicule aqueux qui les enveloppe ; d'où l'on voit combien la longue abſtinence peut être nuiſible dans la plupart des tempéraments.

ADDUCTEUR, nom qu'on donne à différents muſcles, deſtinés à approcher les parties auxquelles il ſont attachés ; tel eſt un muſcle de l'œil, appellé adducteur ou buveur, l'antitenar du pouce de la main & du pied, les interoſſeux des doigts, le triceps de la cuiſſe, &c. Les adducteurs ſont les antagoniſtes des abducteurs. (Voyez ce mot.)

ADHÉRENCE ou *adhéſion* : liaiſon, union d'une choſe à une autre ; état de deux corps qui

tiennent ensemble. On entend en Médecine, par ce mot, le collement contre nature, de de deux parties, qui ne doivent point être unies. C'est ainsi qu'on observe souvent que les poumons sont fixement collés aux parois internes de la poitrine, à la plevre ou au diaphragme, source de différentes Maladies, &c.

ADIPEUX, se dit, en Anatomie, de certains conduits & de certains vaisseaux qui se distribuent à la graisse. C'est aussi l'épithete que porte la membrane, qui loge la graisse dans les intervalles de ses fibres, & dans les cellules & follicules qu'elle forme.

ADJUVANTS, épithete qu'on donne aux remedes qui aident l'action de celui qui est regardé comme spécifique, ou essentiel dans le traitement d'une Maladie; tels sont les tisanes, les lavements, les bains de pieds, &c. & toutes les autres parties du régime.

ADOUCISSANT. Cette épithete porte avec elle sa signification: on la donne aux remedes qui sont propres à corriger, à envelopper les particules irritantes & piquantes des corrosifs, des émétiques, des drastiques & autres remedes âcres qui agissent trop vivement sur l'estomac, les intestins, &c. : la base des adoucissants est l'eau. (Voyez ce mot.)

AFFECTION. Ce mot, en Médecine, signifie la même chose que Maladie. Dans ce sens, on appelle la Maladie hystérique, affection hystérique; la mélancolie, l'hypocondrie, affection mélancolique, hypocondriaque, &c. Ce mot est encore employé pour ne signifier qu'une participation à une Maladie: c'est ainsi qu'on dit une affection catarreuse, scorbutique, vérolique, &c. pour indiquer des Maladies qui participent du catarre, du scorbut, de la vérole, &c.

AFFECTION *comateuse*, épithete qu'on donne aux assoupissements considérables & fréquents

remedes qui contribuent à la réunion des parties séparées ou divisées, & qui entretiennent cette réunion. Les emplâtres agglutinatifs servent à réunir les levres des plaies sans point de suture. (Voyez EMPLATRE *agglutinatif.*)

AGRICULTURE (l') est le plus sain de tous les travaux, *Tome* I, *page* 133. Avantages de l'agriculture sur le commerce, *page* 135. L'agriculture est l'état le plus favorable la santé, *page* 248.

AIGRE. On donne ce nom à tout ce qui a une saveur piquante, & qui agace les dents, comme le vinaigre : cette saveur est naturelle à tous les acides minéraux, végétaux & animaux. Lorsqu'elle se développe dans quelque substance végétale ou animale, où on ne l'appercevoit pas auparavant, elle y est toujours le produit de la fermentation acide. (Voyez FERMENTATION *acide.*)

AIGREMOINE. *Agrimonia* seu *Eupatorium*, J. BAUH. *Eupatorium veterum*, seu *Agrimonia*, C. BAUH. *Agrimonia Eupatoria*, LINN. C'est-à-dire, *Aigremoine*, ou *Eupatoire*, selon J. BAUHIN. *Eupatoire des anciens* ou *Aigremoine*, selon CASPAR BAUHIN. *Aigremoine Eupatoire*, *selon* LINNÉ. Elle est de la sixieme classe, dixieme section, troisieme genre de TOURNEFORT, de la dodécandrie digynié de LINNÉ, & de la famille des rosiers d'Adanson. Cette plante s'éleve d'un pied ou deux; ses tiges sont cylindriques, rameuses & velues; elles portent des feuilles oblongues, attachées alternativement à la tige, partagées en plusieurs petites feuilles ou folioles, les unes plus grandes, les autres plus petites, dentelées, rangées par paires & terminées par une impaire : ces feuilles sont d'un verd foncé en dessus & blanchâtre en dessous : les branches sortent des aisselles des feuilles, & portent, à leur sommet, des fleurs jaunes, rangées en épi serré :

AIL. Tout le monde connoît cette plante dont les bulbes, ou les gousses sont d'un usage si commun dans la cuisine. Nous dirons seulement qu'elle est nommée *Allium sativum* C. BAUH. *Allium vulgare & sativum*, J. BAUH. & TURNEFORT. *Allium sativum caule planifolio, radice composita, staminibus tricuspidatis*, LINN. C'est-à-dire, *Ail cultivé* selon C. BAUHIN. *Ail vulgaire & cultivé* selon J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Ail cultivé, dont la tige est enveloppée de feuilles, comme de gaines, sur-tout à leur base; dont les racines forment plusieurs tubercules*, nommés *gousses*, *& dont les étamines ont trois pointes*, selon LINNÉ.

Prescrite, *Tome* III, *pages* 293, 316.

AILE, nom que porte une espece de biere, très-commune en Angleterre. M. JAMES dit qu'elle est jaunâtre, claire, transparente & fort piquante; qu'elle prend au nez; qu'elle est apéritive & agréable au gout; qu'il n'y entre, ni houblon, ni autres plantes ameres, & que sa grande force vient d'une fermentation extraordinaire qu'on y a excitée par quelques ingrédients âcres & piquants. Les Auteurs de *A new and complete Dictionary of Arts and Sciences*, &c., seconde édition, 4 vol. *in*-8°. 1773, disent que l'aile est une liqueur fermentée, que l'on obtient de l'infusion du mâlt, & qui ne differe de la biere qu'en ce que le houblon n'y entre qu'en petite proportion.

Il y a plusieurs sortes d'ailes, en Angleterre, qui varient par la seule maniere dont elles sont préparées. L'aile pâle ou blanche, est faite avec du mâlt légérement séché, & elle passe pour plus visqueuse que l'aile colorée en brun, qu'on prépare avec du mâlt très-sec, ou qui a été grillé. On voit que l'aile des Anglois differe, à bien des égards, de la liqueur que nous connoissons également sous ce nom. Outre que

nos Braſſeurs entendent par aile une liqueur ſans houblon, c'eſt qu'elle n'eſt pour eux que la premiere diſſolution de la farine dans l'eau chaude, qu'on fait enſuite bouillir, & dont on obtient, ſans autre préparation, une liqueur doucereuſe, même ſucrée, mais juſqu'à la fadeur, & qui n'eſt pas de garde. (Voyez BIERE & AILE *médicamenteuſe.*)

AILE *amere.* Prenez de racine de *gentiane*, quatre onces;
d'écorce de *citron*, trois onces;
de *cannelle blanche*, deux onc.;
d'*aile*, huit pintes.

Coupez tous ces ingrédients en petits morceaux, & laiſſez infuſer à froid : cette aile eſt un ſtomachique très-agréable, ſupérieur à la biere d'abſynthe ordinaire, & à la plupart des autres préparations de ce genre. (M. B.)

AILE *antiſcorbutique.*

Prenez de racine, fraîche, de *raifort ſauvage*, une livre;
de racine, coupée & ſechée, de *grande patience-d'eau*, deux livres;
de *trefle d'eau* ſec, quatre onces.

Faites infuſer dans quarante pintes d'aile : cette aile, employée pour boiſſon, eſt d'un très-grand avantage dans les Maladies ſcorbutiques. (M.B.)

AILE *diurétique.*

Prenez de graine de *moutarde*, } de chaque
de baies de *genievre*, } huit onces;
de graine de *carotte ſauvage*, ſix onces;
de petite *aile* nouvelle, quarante pintes.

Cette boiſſon eſt très-convenable dans les douleurs de gravelle & dans les diſpoſitions à l'hydropiſie. (M. B.)

AILE *médicamenteuſe.* L'aile eſt ſuſceptible de s'imprégner des vertus médicamenteuſes des plantes, ſoit par le moyen de la fermentation, ſoit en les faiſant infuſer, après que la fermentation eſt achevée. Le premier procédé paſſe,

en général, pour le meilleur, parce que fermentation, agissant sur les parties fibreu[ses] des plantes, les parties médicamenteuses en so[nt] extraites plus abondamment. Comme l'inten[tion], lorsqu'on prescrit l'aile médicamenteuse est que le malade en fasse sa seule & uniq[ue] boisson, il n'est point nécessaire d'être abso[lu]ment exact sur les doses, en général : on pe[ut] ordonner une chopine & plus de cette boisso[n] par jour, & la faire continuer tant qu'il e[st] nécessaire. Il ne faut cependant pas en fai[re] continuer l'usage trop long-temps de suite, parc[e] que les plantes ameres, les seules qu'on mêle [à] l'aile, sont sujettes à affecter la tête, lorsqu'o[n] persiste trop long-tems dans leur usage. (M.B.) (Voyez AILE, pour la différence qui exist[e] entre celle des Anglois & la nôtre.)

AILE *relâchante & laxative.*

Prenez de *séné*,		quatre onces
de sommités de petite *centaurée*,	de chaque trois onces	
de sommités d'*absynthe*,		
d'*aloès succotrin*,		demi-once

Faites infuser dans quarante pintes d'aile. U[n] demi-setier de cette boisson, pris deux fois pa[r] jour, ou plus souvent, s'il est nécessaire, tien[t] le ventre lâche. (M. B.)

AIMANT, pierre ferrugineuse, assez semblable pour le poids & la couleur, à l'espece de min[e] de fer, qu'on appelle roche : elle contient d[u] fer en quantité plus ou moins considérable & c'est dans ce métal, uni au sel & à l'huile plus que dans la substance pierreuse, que résid[e] la vertu magnétique, qui, comme on sait consiste à attirer le fer, & à se diriger cons[tamment] Nord & Sud ; propriété merveilleuse, dont la navigation tire tous les jours tant d'avantage. (Voyez le *Dictionnaire Encyclopédique*, article *Aimant.*)

AIMANT *artificiel :* ce n'est autre chose qu'une

au ſel marin, ou ſel commun, auquel on donne le nom d'alkali marin, d'alkali minéral. Pour avoir l'alkali fixe végétal, il ſuffit de faire bruler des végétaux à l'air libre, de laiſſer enſuite conſumer entiérement leur charbon en braiſe, & de les réduire en cendres; après quoi, on leſſive ces cendres avec de l'eau très-pure, juſqu'à ce que cette eau ſorte inſipide : on fait évaporer cette leſſive juſqu'à ſiccité; ce qui reſte eſt le ſel alkali fixe des plantes, qu'il eſt bon de faire calciner à un feu doux, & long-temps, pour le priver de toute eau ſurabondante. Ce ſel bien pur, reſſemble à une ſubſtance terreuſe d'un beau blanc mat, ſans aucune apparence, ni forme cryſtalline réguliere, ſans odeur tant qu'il eſt ſec, & ayant le goût de l'alkali fixe en général. (Voyez ALKALI.)

ALKALI *du ſel commun*, ou *Alkali minéral*, ou *Alkali marin*: c'eſt une ſubſtance ſaline alkaline & fixe, qui ſert de baſe à l'acide du ſel commun, & qui forme, avec lui, le ſel neutre naturel, connu ſous le nom de ſel marin, ou ſel commun, ou ſel de cuiſine. On tire cet alkali par l'incinération des plantes maritimes, ſur-tout de la ſoude. (Voyez ce mot.)

ALKALI *volatil*. On donne ce nom à des ſubſtances ſalines, qu'on retire, par la décompoſition, des matieres animales, de quelques ſubſtances végétales, & par la putréfaction de toutes ces ſubſtances. Ces alkalis ont toutes les propriétés des autres alkalis, & jouiſſent, en outre, d'une très-grande volatilité, qu'ils doivent à une portion d'huile très-tenue, très-ſubtile & très-volatile, qui entre dans leur compoſition comme principe. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie* pour cet article & les quatre précédents.) L'alkali volatil eſt le vrai ſpécifique du venin de la vipere, *Tome* IV *page* 300.

ALKALI *volatil-fluor*. M. SAGE déſigne, ſous

ce nom, l'alkali volatil dégagé du ſel ammoniac, par trois parties de chaux éteinte ; & il le nomme fluor, parce qu'il eſt toujours ſous forme fluides.

Voici la maniere de le préparer.

Prenez de *ſel ammoniac*, en poudre, une livre ;
de *chaux* éteinte à l'air, trois livres.

Mettez d'abord le ſel ammoniac dans une cornue ; mettez enſuite la chaux & verſez pardeſſus une livre d'eau commune. Adaptez & lutez à la cornue un grand récipient ou ballon percé d'un petit trou, qu'on bouche avec une eſpece de fauſſet, compoſé de cire molle. On procede à la diſtillation au feu de réverbere. Dans le commencement de l'opération, on laiſſe le trou du ballon ouvert ; mais ſur la fin on peut le tenir fermé avec le bouchon de cire ou un emplâtre, parce qu'alors le dégagement de l'air n'eſt plus à craindre, & qu'il ſe feroit une trop grande évaporation en pure perte. Lorſque la diſtillation eſt finie, on verſe l'eſprit volatil, ou l'alkali volatil-fluor dans des flacons qui bouchent bien.

Cet alkali eſt très-fort lorſqu'on n'en a tiré qu'une livre du mélange que nous venons de preſcrire. Il eſt limpide, très-pénétrant & des plus énergiques. Si on le mêle avec quelqu'huile eſſentielle, on en fait un ſavon liquide ; c'eſt ainſi qu'on prépare l'eau de Luce. (Voyez ce mot.)

ALLAITEMENT, action de donner à tetter.

ALOÈS, ſuc épaiſſi & concret, dont on trouve trois eſpeces chez les Apothicaires : ils different par leur dégré de pureté, & par les plantes dont ils ſont tirés par inciſion ou par expreſſion.

ALOÈS *caballin.* On nomme ainſi l'eſpece la moins eſtimée des aloès, parce qu'il n'eſt d'uſage que pour les chevaux : il eſt peſant, compacte, noir, plein de terre & de ſable, très-amer, d'un gout qui excite des nauſées, puant, & qu'on doit laiſſer pour les animaux.

ALOÈS *hépatique* : la ſeconde eſpece d'aloès porte ce nom, parce que ſa couleur approche de celle du foie : il eſt opaque, d'un rouge plus obſcur, d'une ſubſtance moins pure, d'un gout plus amer, plus aſtringent, & d'une odeur plus forte que l'aloès ſuccotrin. Il coute un ſol le gros.

ALOÈS *ſuccotrin* : l'eſpece la plus eſtimée des aloès, eſt appellée ainſi, parce qu'il vient de l'iſle Succotora, ſur la Mer rouge : c'eſt le plus pur & le plus en uſage : il eſt en maſſe un peu volumineuſe, d'un roux tirant ſur le rouge, ou jaunâtre ; friable, à moins qu'il ne faſſe chaud ; alors il s'amollit, & n'eſt plus caſſant : lorſqu'on le caſſe entre les doigts, ou de toute autre maniere, les petits morceaux ſont d'un rouge brillant & tranſparent, comme du verre ; & ſi on le pile dans un mortier, il donne une poudre d'un jaune de cire, terne, excepté les petites particules qui n'ont pas été bien broyées, qui ſont reſtées brillantes & rougeâtres : ſon gout eſt amer, aſtringent & aromatique ; ſon odeur eſt forte & non déſagréable. Il coute deux ſols le gros.

L'aloès ſuccotrin ſe tire d'une plante appellée *Aloès Americana ananiæ folio, floribus ſuave rubentibus*, PLUK. C'eſt-à-dire, *Aloès d'Amérique, à feuilles d'ananas, dont les fleurs ſont rouges & odorantes*, ſelon LÉONARD PLUKENET, dans ſa Phytographie, Londres, 1661, 1692 & 1695, *in-folio.* L'aloès hépa-

tique se tire d'une plante appellée *Aloe vulgaris*, C. B. C'est-à-dire, *Aloès commun*, selon C. BAUHIN. L'aloès caballin est tiré de la même plante, selon M. GEOFFROI : il dit que ce n'est que la lie de l'aloès hépatique séchée.

Prescrit en suppositoire dans la phrénésie, *Tome* II, *page* 355 ; en bol comme purgatif dans la colique nerveuse, *Tome* III, *pages* 78, 79 ; contre les vers, *page* 283 ; en pilules dans la jaunisse, *page* 301 ; en pilules dans la constipation, *page* 482 : il seroit dangereux dans les Maladies de nerfs, *Tome* IV, *p.* 15 ; prescrit dans la folie, *page* 30 ; en pilules dans les vents avec constipation, *page* 102 ; comme purgatif, *page* 106 ; dans l'affection hypocondriaque, *page* 134.

ALTÉRANT, épithete qu'on donne aux remedes qui apportent un changement avantageux dans le sang & les humeurs, sans aucune évacuation apparente.

ALVÉOLE, nom que portent les cavités des deux mâchoires, dans lesquelles les racines des dents sont implantées.

ALUN, espece de sel naturel, ou fait par l'Art. Ce dernier est le seul dont on fasse actuellement usage en Médecine ; l'alun naturel nous étant presqu'inconnu. Ce sel est formé d'une terre argilleuse, unie à l'acide vitriolique : il a une saveur styptique ou astringente. On trouve chez les Apothicaires deux especes d'alun ; l'alun de roche, & l'alun de plume. Le premier porte ce nom, parce qu'on nous l'apporte en grosse masse, comme des fragments de rochers : il est transparent, & a assez l'apparence de sucre candi, lorsqu'il est réduit en petits morceaux. L'alun de plume n'est point transparent : il est mat, bleuâtre, composé de petits filaments soyeux qu'on a comparés à de petites plumes : il ressemble beaucoup à la pierre nommée

amiante, que quelques Auteurs nomment également alun de plume, mais par erreur, puisque cette pierre n'eſt pas aſtringente, qu'elle ne ſe diſſout pas dans l'eau, & qu'elle ne ſe fond pas au feu comme l'alun. L'alun de roche ſe vend un ſol l'once : l'alun de plume ſix ſols.

Preſcrit, *Tome* III, *page* 137; *Tome* V, *pages* 30, 123, 146.

ALUN *calciné* ou *brûlé* : c'eſt l'alun, (Voyez ce mot.) dépouillé de phlegme par la diſtillation : c'eſt une ſubſtance très-légere, très-poreuſe, qui eſt très-friable; elle eſt de couleur blanche, aſſez belle dans le centre, mais cendrée à ſa circonférence. L'alun calciné coute quatre ſols l'once.

Preſcrit comme corroſif, *Tome* IV, *pages* 177, 352; *Tome* V, *pages* 145, 190, 295.

ALUYNE. (Voyez ABSYNTHE.)

AMAUROSIS. (Voyez GOUTTE-*ſereine*.)

AMBRE, ſubſtance bitumineuſe, dont on connoît pluſieurs eſpeces. Il y en a de gris, de blanc, de noir & de jaune. Ce dernier s'appelle ſuccin ou karabé.

AMBRE *blanc* : ce n'eſt, à proprement parler, qu'une variété de l'ambre gris, dont il differe en ce qu'il eſt d'une couleur blanchâtre, & qu'il n'en a, ni l'odeur, ni la vertu.

AMBRE *gris*, la plus précieuſe des eſpeces d'ambres, eſt gras, léger, de couleur cendrée, parſemé de petites taches blanches, & comme marbré. Lorſqu'on le brûle, il répand une odeur très-agréable & très-pénétrante. Comme il eſt ſuſceptible d'ètre ſophiſtiqué, lorſqu'il eſt mou, les Marchands ne manquent pas de le mêler à de la poix, de la réſine, de la cire, du ſtorax & autres drogues qui alterent ſa ſubſtance. Le moyen de n'être pas trompé, c'eſt de le percer avec une aiguille qu'on a fait chauffer; s'il eſt naturel & de bonne qualité, il en ſort un ſuc gras & très-odoriférant : ou

fruit qui eſt en grappe, composé au plus de dix à douze grains, ou follicules membraneuſes, fibreuſes, faciles à rompre, ſerrées les unes près des autres, ſans pédicules, qui naiſſent du même ſarment, lequel eſt ligneux, fibreux, cylindrique, de la longueur d'un pouce, odorant, âcre, garni de feuilles entaſſées, ſoit petites & diſpoſées en écailles à la partie où ce ſarment ne porte point de follicules, ſoit de ſix feuilles plus longues qui environnent chaque follicule comme ſi elles en étoient le calice. Trois de ces longues feuilles ſont de la longueur d'un demi-pouce, & les trois autres ſont un peu plus courtes. Elles ſont toutes minces, fibreuſes, âcres, odorantes, ſouvent retirées à leur ſommet, rarement entieres, de ſorte qu'à peine s'étendent-elles au-delà des grains de l'amome. Ce qui arrive probablement, parce qu'elles ſe froiſſent mutuellement & ſe briſent à leurs extrémités dans le tranſport.

La groſſeur & la figure des grains d'amome ſont ſemblables à celles d'un grain de raiſin. Ils ont une petite tête, ou plutôt un petit mamelon à leur pointe, & à leur extérieur des filets très-minces ou des nervures comme des lignes dans toute leur longueur. Ils ont encore trois petits ſillons & autant de petites côtes qui répondent aux trois rangs de graines qui rempliſſent l'intérieur des follicules, & qui ſont chacun ſéparé par une cloiſon membraneuſe; chaque rang contient beaucoup de graines anguleuſes, enveloppées d'une membrane mince ſi étroitement, que ces trois rangs ne paroiſſent former que trois graines alongées.

La couleur du bois & des grappes eſt la même. Dans les uns, elle eſt pâle, dans les autres blanche, & dans d'autres, rouſſeâtre. Mais on remarque très-ſouvent que dans les follicules blanches, les graines ſont ordinairement avortées, & que dans les follicules rouſſeâtres, elles

des parties du corps humain, & même des autres animaux, par le moyen de la dissection.

ANATOMISTE, celui qui possede l'anatomie, qui l'enseigne, ou qui écrit sur cette Science.

ANCHYLOSE, on prononce *ankylose*. On nomme ainsi l'union de deux os, articulés & soudés ensemble par le suc osseux, les tumeurs des jointures, le gonflement des os, &c., de façon qu'ils ne sont plus qu'une seule piece : cette soudure, contre nature, empêche le mouvement de la partie qu'elle affecte : cette anchylose est nommée vraie pour la distinguer d'une autre qu'on nomme fausse, qui peut être occasionnée par le gonflement des ligaments, l'épanchement de la synovie & autres Maladies qui empêchent le mouvement des articulations, & qui souvent dégénerent en vraies anchyloses, lorsque la soudure devient parfaite, & qu'il n'y a plus aucun mouvement : cette Maladie est très-rebelle, & exige tout le savoir du Chirurgien le plus expérimenté. Il n'y a que lui qui puisse entreprendre de la guérir.

ANGÉLIQUE *de Bohême* ou *de jardin*, nommée aussi *Archangélique. Angelica sativa*, C. BAUH. & J. BAUH. *Imperatoria sativa*, TURNEF. *Archangelica quorumdam.* C'est-à-dire, *Angélique cultivée*, selon CASP. & J. BAUHIN. *Impératoire cultivée*, selon TOURNEFORT, classe septieme, section deuxieme, genre quatrieme. *Archangélique*, selon quelques Auteurs. Nous ne décrirons pas les caracteres de cette plante, très-connue, étant cultivée dans presque tous nos jardins, & sur-tout par l'odeur musquée, très-aromatique & très-agréable de ses feuilles & de sa racine. Il n'est d'ailleurs personne qui n'ait une idée plus ou moins complete de la saveur de cette plante, soit pour en avoir mangé en confitures seches qui nous viennent de Niort, soit pour avoir bu d'un ratafia qui porte son nom. Il est im-

poſſible qu'on ſe laiſſe tromper, ſi on prend la peine, ſoit de fleurer, ſoit de gouter celle qu'on achetera chez les Apothicaires. Nos prés, nos haies fourniſſent une eſpece d'angélique, appellée ſauvage. L'angélique de Bohême eſt un bon amer ſtomachique, qu'on mange volontiers confite, & qui convient ſur-tout aux perſonnes venteuſes.

ANGINE. (Voyez INFLAMMATION *de la gorge.*)

ANIMAL, *animaux.* On donne ce nom à tout corps organiſé & doué de vie & d'un mouvement volontaire. Ainſi l'homme, les quadrupedes, les oiſeaux, les poiſſons, les inſectes, &c., ſont tous des animaux qui forment entr'eux ce qu'on entend par le regne animal.

Il faut rejetter la viande qui vient d'animaux tués d'eux-mêmes, ou qu'on a tués, parce qu'ils étoient malades, *Tome* I, *page* 177. Animaux dont il ne faut pas manger, *page* 178. Maladies occaſionnées par une trop grande quantité de nourriture animale, *page* 181. Les ſubſtances animales gardées trop long-temps, ſont des cauſes de fievres putrides & malignes, *Tome* II, *page* 193. Poiſons que fournit le regne animal, *Tome* IV, *page* 210. *De l'Empoiſonnement occaſionné par les animaux vénimeux*, *page* 263-307.

ANIMAL, *animale*, adjectif, ou épithete qu'on donne à tout ce qui concerne l'animal. Ainſi on dit, facultés animales, fonctions animales, &c.

ANNEAUX *des muſcles du bas-ventre*, nom qu'on donne à l'écartement des fibres du muſcle oblique externe, de chaque côté, vers ſa partie inférieure, pour le paſſage du cordon ſpermatique dans les hommes, & du ligament rond dans les femmes. L'inteſtin, l'épiploon & le péritoine s'engagent quelquefois dans l'un

que l'estomac est débarrassé, soit par le secours de l'Art, soit par ceux de la Nature : elle est plus dangereuse dans les Maladies vermineuses, dans celles causées par des poisons, introduits dans l'estomac, ou par des amas de matiere bilieuse ; mais elle est redoutable & d'un très-mauvais présage, à la fin des Maladies graves, & elle annonce ordinairement une mort prochaine, sur-tout lorsqu'elle est accompagnée d'un pouls très-petit, très-foible ; du froid permanent des extrémités, de sueurs froides, d'une foiblesse excessive, d'insensibilité, &c.

AORTE, ou *Artere-aorte*, ou grande *Artere*, nom que porte le gros vaisseau sanguin qui s'éleve directement du ventricule gauche du cœur, & de-là se partage dans toutes les parties du corps : on lui donne le nom de grande artere, parce qu'elle est le tronc duquel sortent les autres arteres comme de leur source, & le grand conduit ou canal par où le sang est porté dans tout le corps.

APATHIE. On entend, en Médecine, par ce mot, une insensibilité, une privation de tout sentiment, soit de douleur, soit de plaisir.

APÉRITIF. On donne cette épithete aux remedes qui, considérés relativement aux parties solides du corps humain, rendent le cours des liqueurs plus libre dans les vaisseaux qui les renferment, en détruisant les obstacles qui s'y opposent par les oscillations qu'ils y excitent. Ce sont des médicaments qui enlevent les obstructions & atténuent les humeurs, & qui les ayant atténuées, les évacuent ordinairement par les urines.

APHTES, petits ulceres superficiels qui se manifestent sur les levres, les gencives, le palais, la langue, le gosier, la luette, & quelquefois dans l'estomac & dans les intestins : cette Maladie est familiere aux enfants ; les vieillards

tions. Tantôt on entend par ce mot, l'assemblage des plumaceaux, des bourdonnets, des compresses, des bandes, des linges, des onguents, des emplâtres, des instruments & autres choses nécessaires pour faire une opération & panser les tumeurs, les plaies, les ulceres, les fractures, &c.; & tantôt il signifie l'opération elle-même & le pansement : c'est ainsi qu'on dit le grand & le petit appareil; le haut appareil & le latéral, qui sont autant de manieres différentes de faire l'opération de la taille; & qu'on dit encore, lever le premier appareil, pour signifier le second pansement d'une plaie, d'une fracture, &c. Combien de temps doit rester le premier appareil sur les blessures, &c. *Tome* V, *page* 293 & suiv.

PPARTEMENT. Dangers auxquels on s'expose quand on échauffe trop ses appartements, *Tome* I, *page* 275. C'est une cause certaine de s'enrhumer, *page* 382.

PPLICATION *externe*, terme synonyme avec celui de topique, ou remede externe. (Voyez ce mot.)

QUILA-*alba*. (Voyez MERCURE *doux*.)

RACK. (Voyez RACK.)

RCANUM *duplicatum*. (Voyez TARTRE *vitriolé*.)

RDENT, *ardente*. Les Chymistes appellent esprits ardents les liqueurs qui, étant tirées par la distillation d'un végétal fermenté, peuvent prendre feu & brûler : telles sont, l'eau-de-vie, l'esprit-de-vin, l'éther, &c. Il n'est point de poison qui tue plus certainement que les esprits ardents. *Tome* V, *page* 446.

RÉOLE, est le nom que porte le cercle coloré qui entoure le mamelon. (Voyez ce mot.)

RGENT, métal parfait : blanc quand il est travaillé, fin, pur, ductile, qui se fixe au feu comme l'or, & n'en differe que par le poids

& la couleur. On l'appelle auſſi Lune. Le uſtenſiles d'argent, ſervant à la cuiſine, doi vent être ſans ornement, à cauſe de la ſou dure que ces ornements exigent. *Tome* IV *page* 245.

ARGILLE. On donne ce nom à toute terr peſante, compacte & graſſe : elle a de la te nacité & de la ductilité lorſqu'elle eſt humectée mais elle devient dure en ſéchant, & ce chan gement de conſiſtance n'en déſunit point le parties. Auſſi fait-on avec cette eſpece d terre, des vaſes de toutes ſortes ; des tuiles des briques, des carreaux, des modeles d ſculpture, &c. Il y a des argilles de tout couleur ; de blanches, de jaunes, de griſes de rouges, &c. Les caracteres particuliers d l'argille ſont, 1°. d'être eſſentiellement délaya ble dans l'eau ; ce qui fait qu'elle eſt plus c moins mêlangée de matieres hétérogenes 2°. de ne faire, lorſqu'elle eſt en maſſe, au cune efferveſcence ſenſible avec les acides quoiqu'elle ſoit très-ſuſceptible d'être diſſou par ces mêmes acides ; 3°. de ſe durcir a feu, &c.

ARGILLEUX, nom qu'on donne aux ſubſtan ces terreuſes qui tiennent de l'argille. (Voy ce mot.)

AROMATE, nom générique ſous lequel o comprend tous les végétaux pourvus d'une hu & d'un ſel âcre, qui, par leur réunion, fo ment une ſubſtance ſavonneuſe, qui eſt le prin cipe de l'odeur & du gout âcre & échauffa qu'on y découvre : tels ſont le poivre, le g rofle, la cannelle, la muſcade, le ginger bre, &c.

AROMATIQUE, épithete qu'on donne à to ce qui eſt odorant & âcre, ſoit épices, ſo herbes, fleurs, ſemences, graines ou racine On appelle herbes aromatiques, les herbes fin qui ſentent fort, comme le thym, la lavand

le romarin, la marjolaine, &c. : on donne encore le nom d'aromatique à certaines gommes, telles que le benjoin, la myrrhe, l'encens, l'ambre gris, &c. ; à certains baumes, tels que ceux du Pérou, de Giléad, &c.

Les aromatiques, prescrits avec le quinquina, dans les fievres intermittentes, *Tome* II, *page* 61. Aromatiques brûlés dans la chambre du malade, pour les préserver de ces fievres, *page* 73.

AROMATISER : c'est ajouter quelques aromates à des liqueurs, ou à des médicaments qui ne sont point aromatiques de leur nature. (Voyez AROMATE.)

ARRÊTE de poisson, retenue dans le gosier. Moyens de l'en retirer, *Tome* V, *pages* 364, 365 & suiv.

ARRIERE-FAIX. On donne ce nom à tout ce qui enveloppe l'enfant dans le sein de sa mere, parce qu'on le compare à un second faix ou fardeau, dont la femme ne se délivre qu'après que l'enfant est hors de la matrice : c'est la même chose que délivre. (Voyez ce mot & PLACENTA.)

ARRIERES-NARINES. Tout le monde sait qu'on appelle narines les ouvertures extérieures du nez, par lesquelles on flaire les odeurs, & sur-tout par lesquelles on respire. Pour que l'air, respiré par le nez, pût entrer dans les Poumons, (Voyez ce mot,) il falloit que les narines fussent prolongées jusques dans le fond de la bouche : c'est cette prolongation, qui descend effectivement jusques dans le gosier, qu'on appelle arrieres-narines.

ARSENIC : c'est une substance minérale pesante, volatile, extrêmement caustique & corrosive : c'est un poison des plus violents, qu'on ne doit jamais employer en Médecine, quoiqu'un Charlatan vienne tout récemment de le vanter, comme un spécifique, contre une Maladie des

ARTICLE

Avec quelles précautions il faut employer les astringents en injection, dans la gonorrhée virulente, *Tome* IV, *page* 330. Modele d'injection astringente, *ibid.*; d'un bol astringent purgatif, *page* 348. Quels sont les astringents les plus forts, les plus actifs, *page* 351. Les astringents ne peuvent être donnés dans le cours de ventre & le dévoiement, qu'on n'ait fait précéder les purgatifs, *Tome* V, *page* 170.

ATHMOSPHERE, nom qu'on donne à l'air qui environne la terre, c'est-à-dire, à ce fluide rare & élastique, dont la terre est couverte par-tout à une hauteur considérable. Cependant il y en a qui ne donnent le nom d'athmosphere qu'à la partie de l'air, proche de la terre, qui en reçoit les vapeurs & les exhalaisons, & qui rompt sensiblement les rayons de la lumiere : l'espace qui est au-dessus de cet air grossier, quoiqu'il ne soit peut-être pas entiérement vuide d'air, est supposé rempli par une matiere plus subtile, qu'on appelle éther.

ATHMOSPHERE. (*des variations de l'*) *Tome* I, *pages* 369 & 370.

ATONIE, affoiblissement du ton des fibres musculeuses ou nerveuses ; relâchement des fibres & des vaisseaux du corps ; perte de ressort dans les solides, &c.

ATRABILAIRE, qui est de la nature de la bile noire ou de l'atrabile. Il se dit aussi des mélancoliques, & de ceux qui sont d'un tempérament où la bile noire domine.

ATRABILE, bile noire, caractere que prend la bile par le séjour qu'elle fait dans ses couloirs (Voyez MALADIE *noire.*)

ATROPHIE, amaigrissement & consomption de tout le corps, & plus souvent de quelques-uns de ses membres. On voit qu'elle est universelle ou particuliere. Dans la premiere, tout le corps ne prend pas de nourriture, & tombe dans une extrême maigreur ; c'est ce qu'on ap

Le plus grand des Aſters, *appellé Aunée*, ſelon TOURNEFORT. *Enule-Aunée à feuilles qui embraſſent la tige*, *ovales*, *rudes*, *velues en deſſous*, *& dont le calice eſt couvert d'écailles ovales*, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt des plus volumineuſes : ſes feuilles, qui ſortent la plupart de terre, ont trois à quatre pieds de hauteur : elles ſont larges en proportion, & ſont en cœur : les fleurs ſont grandes, jaunes, & à l'extrémitité de la tige : ſa racine, la partie de cette plante le plus en uſage, eſt grande, entournée, noire en dehors, blanche en dedans, amere & piquante. Elle croît dans les lieux humides, & fleurit en Juillet.

Preſcrite en tiſane, *Tome* IV, *pag.* 191.

AVOINE. Tout le monde connoît le grain de cette plante, que les Botaniſtes appellent : *Avena vulgaris* ſeu *alba*, C. B. & TURNEF. *Avena alba*, J. B. *Avena*, *Dodon.* *Avena ſativa*, LINN. C'eſt-à-dire, *Avoine vulgaire* ou *blanche*, ſelon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Avoine blanche*, ſelon J. BAUHIN *Avoine de Dodoneus*. *Avoine cultivée*, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la quinzieme claſſe troiſieme ſection, cinquieme genre de TOURNEFORT : de la triandrie digynie de LINNÉ de la famille des graminées d'Adanſon.

Tiſane d'avoine preſcrite, *Tome* II, *page* 79 Ce qu'on doit penſer de l'avoine grillée & appliquée ſur le point de côté dans la pleuréſie, *page* 109. Avoine preſcrite en cataplaſme *Tome* V, *page* 347.

AVORTEMENT, *Fauſſe-couche*. On donne ce nom à la ſortie prématurée de l'enfant hors de la matrice, avant le terme marqué par la Nature : cependant ce nom ne convient, à ſtrictement parler, qu'à la ſortie de l'enfant qui a lieu avant le ſeptieme mois, parce que juſqu'à cette époque les enfants ſortent morts

Abrotanum femina foliis teretibus, C. B. *Chamæcypariſſus*, J. B. *Santolina Chamæcypariſſus*, LINN. C'eſt-à-dire, *Santoline à feuilles rondes*, ſelon TOURNEFORT. *Aurone femelle à feuilles rondes*, ſelon C. BAUHIN. *Petit Cyprès*, ſelon J. BAUHIN. *Santoline, petit Cyprès*, ſelon LINNÉ. Sa racine eſt épaiſſe, dure, ligneuſe & branchue. Elle pouſſe des tiges d'un ou deux pieds de hauteur, ligneuſes, grêles, couvertes d'un duvet blanchâtre, & partagées en pluſieurs branches qui ſont environnées de feuilles menues de la longueur d'environ un pouce, finement dentelées, ou plutôt chargées de petits tubercules; de ſorte qu'elles en paroiſſent couvertes, l'entourant quatre à quatre dans toute leur longueur. Elles ſont toutes blanchâtres, d'une odeur déſagréable, d'une ſaveur en partie âcre & en partie amere & aromatique. Chaque petit rameau porte une fleur jaune à fleurons, compoſée de pluſieurs fleurons en forme de tuyaux partagés en cinq parties à leur ſommet, ſéparés par des feuilles pliées en gouttieres, & renfermés dans un calice commun, écailleux & preſque rond. Chaque fleuron eſt porté ſur un embryon qui devient une graine oblongue rayée, brune & ſans aigrettes. Les fleurs de cette plante ſont plus grandes que celles de l'aurone mâle & de l'abſynthe; ce qui peut ſervir à l'en diſtinguer, de même que le port extérieur de la plante entiere. Elle vient naturellement en Italie & en Provence; on la cultive dans les jardins.

Les ſemences de l'aurone femelle ou ſantoline ſont vermifuges, & M. BAGARD, grand Praticien de Nanci, Intendant du Jardin de Botanique, la préféroit au *ſemen contra*: auſſi, diſent les Auteurs des *Eſſais de matiere médicale indigene*, cités, *Tome* II, *page* 57, note 9, en faiſoit-il cultiver une quantité conſidérable, uniquement pour en retirer la graine, qu'il em-

ployoit comme un vermifuge puiſſant, aux mêmes doſes que le *ſemen contra*.

AUSTERE, eſpece de ſaveur qui ne differe de l'àcerbe que par ſon excès. (Voyez ACERBE.)

AXONGE : c'eſt proprement de la graiſſe condenſée, ramaſſée dans les follicules adipeuſes ; mais on donne ce nom particuliérement au vieux ſain-doux, ou à du vieux lard, ou au ſuif de tel autre animal que ce ſoit. (Voyez SAIN-DOUX.)

BAGUENAUDIER, ou *faux Séné*, ou *Colutier. Colutea arboreſcens*, LINN. C'eſt-à-dire, *Colutier*, *arbriſſeau*, ſelon LINNÉ. Le baguenaudier, ſurnommé par BOERRHAAVE, *ſéné d'Europe*, eſt un arbriſſeau d'une hauteur médiocre, dont les fleurs ſont jaunes & légumineuſes, & auxquelles il ſuccede une gouſſe ſemblable aux ſiliques du ſéné, qu'on nomme follicules. Ses feuilles ſont ovales & oppoſées ſur une même tige. Cet arbriſſeau croît naturellement en Italie, en Languedoc, en Provence & autres lieux de la France : il vient facilement dans nos jardins. Il n'en eſt pas qu'il ſoit plus aiſé de multiplier, ni qui donne des feuilles en plus grande abondance. Il fleurit au mois de Mai, & c'eſt en Septembre qu'il faut cueiller les feuilles ; on les fait ſécher pour les employer. Elles peuvent remplacer le ſéné exotique, ſuivant le rapport du même BOERRHAAVE, de GESNER, de BARTHOLIN, de GARIDEL & de LINNÉ.

Le ſuffrage de ces Savants, diſent les Auteurs des *Eſſais de matiere médicale indigene*, cités *Tome* II, *page* 57, *note* 9, étoit fait pour autoriſer nos eſſais, & ſur leur parole, nous n'avons pas héſité d'adminiſtrer ce purgatif à quelques pauvres de la campagne, dont pluſieurs étoient attaqués de fievres intermittentes, & d'un commencement de cachexie, qui

exigeoit une certaine modération dans l'ufage des évacuants qui leur étoient néceffaires. Voici la formule dont nous nous fommes fervi.

Prenez de feuilles de baguenaudier ou colutier, depuis une once & demie jufqu'à trois onces, felon la force du fujet ; un bâton de régliffe effilée & concaffée ; une pincée de feuilles de fcrophulaire, autant de femences d'anis & de coriandre. Faites infufer le tout pendant la nuit fur des cendres chaudes, dans une cafetiere de terre, avec une pinte d'eau de fontaine. Le lendemain, faites fubir une très-légere ébullition. Paffez, pour une tifane royale & purgative, dont on prendra trois gobelets chaque matin, pendant deux jours de fuite, laiffant entre chaque dofe trois heures d'intervalle, & obfervant d'avaler un bouillon de veau entre chacune des verrées.

Il ne faut pas faire une ébullition confidérable ; fans cela ces feuilles perdroient leurs vertus purgatives. L'infufion eft préférable : l'expreffion trop forte mêle trop de parties groffieres & réfineufes, propres à donner de violentes coliques : c'eft ce qui arrive au véritable féné.

Cette purgation a été fuivie affez conftamment de fept à huit évacuations affez copieufes, & qui n'ont point fatigué les malades. Nous avons quelquefois réduit cette purgation à plus petite dofe ; mais fon effet n'a pas été auffi marqué qu'en tifane royale, & nous préfumons que la gomme dont cette plante abonde, demande à être étendue dans une affez grande quantité de véhicule.

Si l'on fume, en guife de tabac, les feuilles feches de baguenaudier, elles purgent très-bien le cerveau & aiguifent fingulièrement les fens. Nous en avons fait l'épreuve fur un domeftique âgé de foixante ans, à qui il reftoit, à la fuite d'une apoplexie féreufe, des pefanteurs de tête & des étourdiffements fréquents. Cette fumi-

gation a évacué beaucoup d'humeur épaiſſe par tous les couloirs excrétoires de la bouche & de la membrane pituitaire, & les fonctions animales ont paru ſe faire avec plus de facilité & même ſe ſoutenir aſſez bien.

Dix ſujets de différents âges, ſexes & tempéraments, ont uſé avec ſuccès de notre tiſane purgative, & nous eſpérons que nos expériences, confirmées par celles des Savants qui doivent les répéter, contribueront à démontrer que c'eſt ſans connoiſſance de cauſe qu'un Auteur moderne a décidé que les feuilles du baguenaudier ne ſont point purgatives.

BAIE, fruit mou, charnu, ſucculent, qui renferme des pepins ou des noyaux : tels ſont les fruits du laurier, du myrte, du genevrier, &c. Lorſque de pareils fruits ſont diſpoſés en grappe, on leur donne le nom de grains, au lieu de celui de baie ; ainſi on dit un grain de raiſin, un grain de ſureau.

BAIN. Comme tout le monde ſait ce qu'on entend par bain, nous dirons ſeulement qu'il y en a de trois eſpeces : le bain entier, le demi-bain & le bain partiel. Le bain entier ſe prend, en ſe plongeant tout entier dans l'eau ; le demi-bain, en ne s'y mettant que juſqu'au nombril ; (Voyez DEMI-BAIN.) le bain partiel, en ne plongeant qu'une ou pluſieurs parties dans l'eau. Lorſque ce ſont les jambes & les pieds qu'on met dans l'eau, on appelle ce bain, pédiluve.

BAIN *de cendres* : c'eſt une quantité plus ou moins grande de cendres, chauffées au dégré de chaleur néceſſaire, pour échauffer des liqueurs ou toute autre ſubſtance : il n'eſt guere d'uſage que chez les Apothicaires & les Chymiſtes ; encore emploient-ils plus ſouvent le bain de ſable. Cependant quelques Auteurs le conſeillent pour réchauffer les noyés, *Tome V, page* 396 & *note* 1.

BAIN *de vapeurs* : c'eſt la vapeur de quelque liqueur, ſoit ſimple, ſoit compoſée, à laquelle on expoſe pendant quelque temps, ou tout le corps, ou ſeulement quelques parties. (Voyez FUMIGATIONS.)

BAINS *antivénériens*. Méthode d'adminiſtrer le mercure par le moyen des bains antivénériens, *Tome* IV, *page* 407. La liqueur de ces bains eſt la diſſolution du ſublimé corroſif, *page* 408. Circonſtances où la méthode des bains antivénériens ſuffit ſeule pour guérir la vérole, *ibid.* Symptomes qui rendent cette méthode néceſſaire, *ibid.* Obſervation, *page* 409. Doſe de la liqueur pour chaque bain, *page* 411.

BALAUSTES : ce ſont les fleurs du grenadier domeſtique à fleur ſimple : on doit les choiſir nouvelles, bien fleuries & d'un rouge vif. Elles ſe vendent douze ſols l'once. (Voyez GRENADIER *domeſtique*.)

BALSAMIQUE, épithete qu'on donne aux remedes doux, tempérés, qui n'ont rien d'âcre, de ſalé, d'acide, ni d'amer ; qui ne ſont, ni trop forts, ni trop violents : ces ſortes de remedes ſont compoſés de principes aqueux, onctueux & ſulfureux, propres à adoucir l'acrimonie des humeurs, à incarner & conſolider les plaies, étant analogues au ſuc nourricier qui fait la régénération des chairs. (Voyez BAUME.)

BANDAGE, circonvolution de bandes autour de quelque partie du corps, bleſſée, luxée ou fracturée, pour la maintenir dans ſon état naturel, ou pour contenir les compreſſes ou les médicaments qu'on applique deſſus. Dangers de tenir les bandages trop ſerrés ſur les plaies, *Tome* V, *page* 341.

BANDAGE. On donne encore ce nom à un inſtrument d'acier, élaſtique, & garni de peau douce, qu'on applique autour de la ceinture, pour contenir les parties molles déplacées,

ARDANE, ou *Glouteron. Lappa major arctium*, *Dioſc.* C. B. *Perſonnata* ſive *lappa major* aut *Bardana*, J. B. & TURNEF. *Arctium lappa, foliis cordatis, petiolatis*, LINN. C'eſt-à-dire, *grande Bardane de Dioſcoride*, ſelon CASPARD BAUHIN. *Grande Bardane, appellée maſque*, ſelon J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Bardane à feuilles en cœur, portées ſur des pétioles*, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la onzieme claſſe, ſeconde ſection, ſeptieme genre de TOURNEFORT: de la ſingénéſie polygamie égale de LINNÉ, & de la famille des compoſées d'Adanſon. La bardane eſt une plante des plus fortes & des plus volumineuſes: ſa racine s'étend profondément en terre: elle pouſſe au printemps un amas de feuilles caulinaires qui ont un pied & plus de long, ſoutenues par de longs pétioles: ſes feuilles ſont ondulées & en cœur, vertes en-deſſus & blanches en-deſſous: la tige ſort du centre de ce ſuperbe groupe de feuilles: elle s'éleve de deux ou trois pieds, & porte alternativement des feuilles légérement velues, attachées à des pétioles courts, & qui diminuent de grandeur en approchant du ſommet de la tige: les fleurs naiſſent dans les aiſſelles des feuilles, portées par de longs & forts pédicules garnis, ainſi que la tige, de feuilles alternes, mais plus petites: la fleur eſt compoſée d'un amas de fleurons hermaphrodites, dont l'extrémité eſt partagée en cinq ſegments; la couleur eſt d'un violet pâle: le calice eſt hériſſé d'une quantité infinie de petites feuilles qui ſont terminées chacune par une épine cro-

ploie pour appaiser les douleurs : il est singulièrement utile dans les constrictions, dans les rhumatismes, &c., lorsqu'ils ne sont point accompagnés d'inflammation. La maniere d'en faire usage, est de frotter la partie affectée avec la main chauffée, ou d'y appliquer une compresse, trempée dans ce baume ; & de la renouveller toutes les trois heures, jusqu'à ce que les douleurs soient disparues. (M. B.) Au défaut de ce baume, on peut employer le baume nerval ou nervin de la Pharmacopée de Paris. (Voyez ce mot.)

Prescrit en friction sur la tête, *Tome* III, *page* 253 ; *Tome* IV, *pages* 84, 102.

BAUME *de Berne.* (Voyez BAUME *vulnéraire.*)

BAUME *blanc.* (Voyez BAUME *de Giléad.*)

BAUME *du Commandeur.* (Voyez BAUME *vulnéraire.*)

BAUME *de Constantinople.* (Voyez BAUME *de Giléad.*)

BAUME *de Copahu.* Ce baume nous vient du Brésil dans des bouteilles de terre : il découle, par incision, d'un arbre, dont PISON & MARGRAVE ont parlé : il y en a de deux sortes ; l'un est clair & liquide ; l'autre est épais & d'une couleur plus sombre. Le premier est blanc, d'une couleur résineuse ; l'autre tire un peu plus sur le jaune. On falsifie ce baume, dit M. BAUMÉ, avec une espece de térébenthine qui est très-fluide : cette fraude est difficile à reconnoître, sur-tout lorsqu'on n'en a mêlé qu'une petite quantité, parce que l'odeur forte & particuliere de ce baume masque entiérement celle de la térébenthine, qui est beaucoup plus foible. Il se vend six sols l'once. Prescrit en bol, *Tome* IV, *page* 348.

BAUME *d'Egypte.* (Voyez BAUME *de Giléad.*)

BAUME *de Fioraventi.*

Prenez de *térébenthine de Venise*, une livre ;
de *baies de laurier récentes*, quatre onces ;

de *résine élémi*, } de chaque
tacamahaca, } une once ;
de *styrax liquide*, deux onces ;
de *galbanum*,
d'*encens mâle*,
de *myrrhe*,
de *gomme de lierre*,
de *bois d'aloès*, } de chaque trois onces ;
de *petit galanga*,
de *girofles*,
de *cannelle*,
de *muscade*,
de *zédoaire*,
de *gingembre*,
de *feuilles de dictame de Crete*,
d'*aloès succotrin*,
de *succin préparé*, } de chaque une once ;
d'*esprit-de-vin* rectifié, six livres.

Après avoir concassé toutes ces substances, on les fait macérer dans l'esprit-de-vin, pendant neuf ou dix jours ; alors on ajoute la térébenthine : on distille ce mêlange au bain-marie, pour en tirer tout le spiritueux.

Prescrit dans la goutte-sereine, *Tome* IV, *page* 146.

BAUME *des freres*. (Voyez BAUME *vulnéraire.*)

BAUME *de Genevieve* ou *Baume interne & externe.*

Prenez d'*huile fine d'olive*, trois livres ;
de *cire jaune* neuve en petits morceaux,
d'*eau rose*, } de chaque demi-livre ;
de bon *vin rouge*, trois livres ou trois chopines ;
de *santal rouge*, en poudre, deux onces.

Mettez le tout dans une terrine de terre vernissée, qui contienne environ cinq ou six pintes d'eau ; laissez bouillir pendant une demi-heure, remuant toujours la matiere avec une

ſpatule de bois. Ce temps expiré, ajoutez :

de *térébenthine de Veniſe fine*, une livre.

Incorporez bien le tout avec la ſpatule, pendant une ou deux minutes ; retirez le vaiſſeau du feu ; & quand le baume ſera un peu refroidi, jettez-y :

de *camphre* en poudre, deux gros.

Mêlez bien avec la ſpatule.

Coulez enſuite à travers un linge, dans un autre vaiſſeau ; laiſſez repoſer juſqu'au lendemain. Lorſqu'il ſera figé, faites de profondes inciſions, en forme de croix, dans le baume avec la ſpatule, pour en retirer l'eau qui ſe ſera dépoſée dans le fond. Mettez enfin dans un pot de faïance pour le conſerver.

La maniere d'employer ce baume eſt, comme nous l'avons déja dit dans l'obſervation rapportée *Tome* V, note 2, *pages* 280 *& ſuiv.*, d'en frotter la partie gangrénée, ulcérée, meurtrie, bleſſée, &c., ſans avoir égard à ce qui eſt même cadavéreux ; de la couvrir de linge ou de papier brouillard, ſur lequel on en a étendu ; de panſer le malade deux fois par jour, & de continuer ainſi juſqu'à ce qu'il ſoit parfaitement guéri.

Outre les vertus reconnues de ce baume contre la gangrene, on s'en ſert encore, dit M. DUVERNEY, (*Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, année 1702,) contre les bleſſures, qu'elles pénetrent ou ne pénetrent pas ; contre les rhumatiſmes ; contre les douleurs de quelque eſpece qu'elles ſoient, même les douleurs internes, comme celles de la pleuréſie, les coliques, les maux de tête, &c., en l'étendant chaud ſur la partie malade, & en en faiſant prendre deux gros par la bouche. On s'en ſert auſſi dans les fievres malignes & contre la morſure d'animaux venimeux.

Dans les cas de bleſſures qui pénetrent dans les cavités, il faut en ſeringuer dans la plaie,

& en faire prendre deux gros à la fois dans du bouillon de veau, de chapon ou autre, ou même avec quelques eaux ou tisanes vulnéraires.

Dom PERNETTY & le Gardien des Cordeliers de Montévidéo en Amérique, qui lui donna la recette de ce baume, comme quelque chose de neuf, ajoutent : Pour les blessures, meurtrissures, ulceres, foulures, brûlures, rhumatismes & douleurs internes, on étuve d'abord le mal avec un peu de vin rouge tiede ; on essuie légérement ; on fait ensuite une onction abondante sur le mal avec le baume, & on y applique un papier brouillard, ou un linge imbibé du même baume. On renouvelle cette opération matin & soir.

Si la blessure pénetre dans les cavités du corps, on en seringue une petite quantité, légérement tiede, dans la plaie, en oignant les parties voisines, & on en fait avaler un gros & demi ou deux gros, comme ci-dessus. On en prend la même quantité pour la pleurésie, la colique & autres douleurs internes, maux de tête, &c., & l'on fait en même-temps des onctions chaudes sur la partie douloureuse. On s'en sert aussi de la même maniere dans les fievres malignes.

Quand on en prend matin & soir, pendant quelques jours, deux gros dans un bouillon, il purge la vessie, guérit la gravelle, ôte les douleurs d'estomac & le fortifie ; & appliqué chaud sur l'estomac, il arrête le vomissement. On s'en sert encore contre la morsure des animaux venimeux.

M. MARTIN, Apothicaire, rue Croix-des-Petits-Champs, tient le baume de Genevieve tout préparé, ainsi que celui de M. CHOMEL, contre l'esquinancie, dont nous avons parlé, *Tome* II, *note* 3, *page* 387.

Le baume de Genevieve est prescrit, *Tome*

IV, *page* 377. *Tome* V, *pages* 192, 218, 270, 271, 276, 278, 280. Obſervation ſur une gangrene, guérie par ce baume, *ibid.*, preſcrit, *pages* 294, 297, 298, 305, 309.

BAUME *de Giléad.* Ce baume ſe tire, par inciſion, d'un arbre du même nom, qui croît en Egypte & dans la Judée, mais principalement dans l'Arabie-heureuſe, & qui eſt d'une ſi grande valeur, qu'il fait partie du revenu du Grand-Seigneur, ſans la permiſſion duquel il n'eſt point permis d'en planter ou cultiver aucun. Le ſuc qui coule, par l'inciſion, eſt d'abord d'une couleur ſombre; il devient enſuite blanc, enfin verd, & peu à peu d'une couleur d'or; & quand il eſt vieux, de la couleur du miel: il eſt de la conſiſtance de la térébenthine: ſon odeur eſt agréable & très-vive; ſon gout amer, piquant & aſtringent: il ſe diſſout aiſément dans la bouche, & ne laiſſe point de tache ſur le drap. Il eſt à remarquer que le ſuc qui nous eſt apporté pour du baume, n'eſt pas proprement la gomme, ou les pleurs de l'arbre, extraites par inciſion, parce qu'il n'en rend que peu de cette façon; mais il eſt préparé du bois & des branches vertes de l'arbre diſtillés: il ſe trouve même ſouvent ſophiſtiqué avec de la térébenthine de Chypre, & d'autres réſines & huiles, ainſi qu'avec du miel, de la cire, &c. Outre cela, il y a pareillement une liqueur extraite de la ſemence de la plante, qu'on fait paſſer ſouvent pour ce véritable baume, quoique ſon odeur ſoit beaucoup plus foible, & ſon gout plus amer. Le baume de Giléad n'eſt autre choſe que celui que nous connoiſſons ſous le nom de baume de la Mecque, de Judée, d'Egypte, de Conſtantinople; baume vrai ou blanc. Preſcrit, *Tome* IV, *page* 348.

BAUME *de Judée.* (Voyez BAUME *de Giléad.*)

BAUME *de Lucatelle* ou *Lucatelli.*

Prenez d'*huile d'olive*, une chopine ;
de *térébenthine*, } de chaque
de *cire jaune*, } une livre ;
de *bois de ſantal rouge*, ſix gros.

Mêlez la cire avec une petite quantité d'huile d'olive, ſur un feu doux ; quand le tout ſera fondu, ajoutez le reſte de l'huile d'olive & la térébenthine ; enſuite mêlez-y le bois de ſantal rouge, après que vous l'aurez réduit en poudre ; retirez du feu, en remuant & continuant de remuer juſqu'à ce que le baume ſoit froid. Ce baume eſt recommandé dans les éroſions des inteſtins, la dyſenterie, les hémorrhagies, les contuſions internes, & dans quelques affections & douleurs de poitrine : on l'emploie encore pour conſolider & déterger les plaies & les ulceres. La doſe eſt depuis deux ſcrupules, juſqu'à deux gros. (M. B.) Il ſe vend dix ſols l'once. Preſcrit, *Tome* III, *page* 176.

BAUME *de la Mecque.* (Voyez BAUME *de Giléad.*)

BAUME *nerval* ou *nervin.*

Prenez d'huile de *palme*, } de chaque
épaiſſe de *muſcades*, } deux onces ;
de moëlle de *cerf*,
de *bœuf*,
de graiſſe de *vipere*, } de chaque
d'*ours*, } demi-once ;
de *blaireau*,
d'huile eſſentielle de *lavande*, } de chaque
de *menthe*, } demi-gros ;
de *romarin*,
de *ſauge*,
de *thym*,
de *girofles*,
de *camphre*, un gros ;
de *baume ſec du Pérou*, demi-once ;
d'*eſprit-de-vin*, une once.

Faites liquéfier enſemble l'huile de palme,

l'huile de muſcades, les moëlles & les graiſſes animales. Coulez dans une bouteille à large ouverture. Ajoutez les huiles eſſentielles & le baume du Pérou, que vous aurez fait diſſoudre auparavant dans l'eſprit-de-vin. Faites liquéfier ce mêlange au bain-marie, & conſervez dans une bouteille qui bouche bien.

BAUME *du Pérou.* On trouve dans le commerce trois eſpeces de ce baume : le baume du Pérou brun ou noir, le baume du Pérou blanc, & le baume du Pérou ſec. Le premier eſt celui qu'on emploie le plus ſouvent ; il approche de la térébenthine pour la conſiſtance & quand on l'approche du feu, il répand une vapeur très-gracieuſe. On l'obtient, en faiſant bouillir dans l'eau les rameaux & les feuilles d'un arbre de l'Amérique, dont PISON & MARGRAVE font mention. Le baume du Pérou blanc a la même conſiſtance que le précédent : ſon odeur eſt très-agréable. On dit qu'il eſt fourni par le même arbre, & qu'il coule par des inciſions qu'on fait au tronc. Le baume du Pérou ſec eſt une réſine ferme rouſſeâtre & tranſparente, que l'on retire peut-être du même arbre que les précédents, & qu'on nous apporte dans l'enveloppe de noix fort groſſes, ou de fruits qu'on nomme cocco. Ces trois ſortes de baumes du Pérou, paroiſſent poſſéder les mêmes vertus ; mais on ne fait guere uſage du baume blanc, parce qu'il eſt très-rare. On falſifie le baume du Pérou noir avec la ſeconde huile de benjoin, qui paſſe, en diſtillant cette réſine dans une cornue : on la fait digérer ſur des germes de peuplier qui ſont très-réſineux, & qui ont une odeur à peu près ſemblable à celle du baume du Pérou : on mêle enſuite cette huile avec une certaine quantité de baume du Pérou noir. Cette fraude eſt difficile à reconnoître, ſi ce n'eſt à l'odeur, qui eſt beaucoup moins ſuave & moi

plaies récentes & les contusions : on l'emploie encore intérieurement contre la toux, l'asthme & les autres affections ou Maladies de poitrine. On dit qu'il calme les coliques, les douleurs de reins, qu'il guérit les ulceres internes, &c. La dose est depuis vingt jusqu'à soixante gouttes. Ce remede, bon, à certains égards, ne mérite cependant pas les éloges extravagants qu'on a débités sur son compte. On l'a célébré sous une multitue de noms différents, tels que le baume du Commandeur, le baume de Perse, le baume de Berne, le baume de Wade, le baume des Freres, les gouttes Jésuitiques ; les gouttes de Tourtington, &c. (M. B.) Il se vend dix sols l'once.

BAUME *de Wade*. (Voyez BAUME *vulnéraire.*)

BDELLIUM : c'est une substance en partie gommeuse & en partie résineuse, transparente, jaunâtre ou rougeâtre, d'une odeur agréable, d'un gout âcre & amer, s'amollissant entre les doigts & dans la bouche ; qui s'enflamme & qui approche beaucoup de la myrrhe par sa nature. Le bdellium découle naturellement d'un arbre épineux qui croît dans l'Inde ou l'Arabie mais sur lequel nous n'avons aucune connoissance certaine. Le bdellium que vendent le Apothicaires, vaut douze sols l'once.

BECABUNGA. *Becabunga major officinarum* C. B. *Veronica aquatica, folio subrotundo* MORISS. & TURNEF. *Veronica Becabunga caule repente*, LINN. C'est-à-dire, *grand Becabunga des Boutiques*, selon CASP. BAUHIN *Véronique aquatique à feuilles un peu rondes* selon MORISSON & TOURNEFORT. *Véronique Becabunga, dont les tiges rampent sur terre* selon LINNÉ. Cette plante est de la deuxiem classe, cinquieme section, cinquieme genre d TOURNEFORT : de la diandrie monogynie d LINNÉ, & de la famille des personnées d'Adan-

ſon. Le becabunga croît abondamment dans les fontaines & ſur le bord des ruiſſeaux : ſa racine eſt noueuſe & fibreuſe ; ſes tiges s'élevent d'environ un pied, le plus ordinairement rampantes, & quelquefois droites : elles ſont quadrangulaires, articulées comme la racine, par des nœuds de diſtance en diſtance ; ces nœuds jettent de nouvelles racines, & la plante trace & ſe multiplie par leur ſecours : c'eſt auſſi à chacun de ces nœuds que s'attachent les feuilles, oppoſées deux à deux, ovales, liſſes, légérement dentelées, un peu charnues & approchant un peu de celles du cochléaria : les branches ſont nombreuſes : elles naiſſent à chaque nœud dans les aiſſelles des feuilles, & portent les mêmes caracteres que celles de la tige : les fleurs naiſſent ainſi que les branches dans les aiſſelles des feuilles au ſommet de la plante, arrangées en épis ſur des rameaux cylindriques, où elles ſont ſoutenues alternativement par des pédicules foibles, accompagnées à leur baſe d'une feuille florale oblongue, terminée en pointe ſans dentelure : elle fleurit en Juin & Juillet. Cette plante entre dans la compoſition du vin antiſcorbutique. (Voyez ce mot.)

BÉCHIQUE. On donne ce nom à tous les remedes qui calment la toux, facilitent l'expectoration, adouciſſent l'acrimonie des humeurs, & relâchent les fibres de la gorge : on appelle encore ces remedes pectoraux, parce qu'ils conviennent aux Maladies de la poitrine. (Voyez PECTORAUX)

BELLE-DE-NUIT, qu'on pourroit appeller *Jalap d'Europe. Jalapa flore purpureo*, TURNEF. *Mirabilis Jalapa*, LINN. C'eſt-à-dire, *Jalap à fleur pourpre*, ſelon TOURNEFORT. *Jalap aux belles fleurs*, ſelon LINNÉ. Cette plante, qu'on cultive dans les jardins, pour leur ſervir d'ornement, eſt trop connue pour que nous nous occupions à la décrire. Mais ſa racine eſt

purgative au point de pouvoir être ſubſtitué à celle du Jalap qui vient d'Amérique. Voici comme s'expliquent les Auteurs des *Eſſais de matiere médicale indigene*, cités *Tome* II, *page* 57, *note* 9.

Vingt-quatre grains d'extrait de cette racine, fait à l'eau, donnés à deux perſonnes d'une conſtitution médiocre, ont été ſuivis chez l'un & chez l'autre de deux ſelles ſans borborigmes & ſans douleurs. Quarante grains ont purgé cinq à ſix fois quatre autres malades, & ſans inconvénients. Nous l'avons employé dans l'anaſarque, & chez deux ſujets difficiles à évacuer, l'un goutteux, âgé de quarante-cinq ans, l'autre attaqué de rhumatiſme, âgé de cinquante. Nous avons porté la doſe à ſoixante grains, partagée en deux priſes données à une heure de diſtance l'une de l'autre. Il n'y a point eu de ſuperpurgations, mais dix à douze ſelles aſſez copieuſes. Il réſulte que la racine de belle-de-nuit, ou de Jalap d'Europe ne le cede que foiblement à celle de Jalap d'Amérique.

BÉNÉDICTE *laxative*.

Prenez de racines de *turbith*, de la ſeconde écorce de la petite *éſule*, préparée, } de chaque dix gros;
de *diagrede*, d'*hermodattes*, de *roſes rouges*, } de chaque cinq gros;
de ſemences de *ſaxifrage*, d'*amome*, d'*ache*, de *perſil*, de *carvi*, } de chaque un gros;
de *fenouil*, d'*aſperges*, de *petit houx*, de *lithoſpernum*, du *grand cardamome*, } de chaque un gros;

de *girofle*,
de *spicanard*,
de *gingembre*,
de *safran*,
de *poivre de la Jamaïque*,
de *macis*,
de *galanga*,
de *sel gemme*, } de chaque un gros ;

de *miel* blanc dépuré, une livre & demi.

On pulvérise ces substances, chacune séparément : on les mêle ensemble, pour n'en former qu'une poudre composée, qu'on délaie avec le miel un peu chauffé. On forme du tout un électuaire. Prescrite *Tome* II, *page* 77.

BENIN, *benigne* : épithete qu'on donne aux fievres, &, en général, aux Maladies dont les symptomes & la marche n'annoncent rien de fâcheux : cette épithete est en opposition avec celle de maligne, qu'on donne aux fievres & aux Maladies de mauvais caractere & dangereuses : on donne encore l'épithete de benin aux remedes qui agissent doucement.

BENJOIN : résine seche, dure, fragile, inflammable, formée de différentes miettes ou petits morceaux brillants, tantôt jaunes, tantôt blanchâtres, réunis ensemble, & qui font une masse, d'un gout résineux & gras, d'une odeur suave & pénétrante, sur-tout losqu'on la brule au feu : on en trouve de deux sortes dans les boutiques. La premiere est appellée benjoin en larmes, en Latin, *benzoinum amygdaloïdes* : cette espece, la meilleure, est pâle, ou d'un rouge brun, & comme formée de fragments d'amandes. La seconde est noirâtre, & ne doit point être employée en Médecine : le benjoin se tire d'un arbre des Indes que LINNÉ met dans la classe des lauriers. Il coute douze sols l'once. Prescrit en vapeurs, *Tome* IV, *page* 167.

BERCEAUX *des enfants*. Dangers de couvrir les berceaux, lorſque les enfants y ſont couchés.

BERCEMENT *des enfants*, action de bercer les enfants : inconvénients dans leſquels entraîne cet uſage, commun aux Nourrices, aux Sevreuſes & à quelques Meres. (Voyez *Tome* I, *page* 91, dans le courant de la note.)

BÉTOINE. *Betonica vulgaris purpurea*, J. B. *Betonica purpurea*, C. B. & TURNEF. C'eſt-à-dire, *Bétoine vulgaire pourpre*, ſelon J. BAUHIN. *Bétoine pourpre*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. Sa racine eſt de la groſſeur du pouce, coudée, fibreuſe, chevelue, amere au gout. Ses tiges ſont hautes d'un pied & demi, quadrangulaires, noueuſes. Ses feuilles naiſſent ſur les nœuds des tiges, deux à deux, oppoſées, ou couchées par terre & ſans ordre, portées ſur des queues longues d'environ quatre pouces. Elles ſont oblongues, velues, ridées, d'un verd foncé, oreillées à leur baſe, dentelées autour, & ont une ſaveur aromatique. Ses fleurs ſont en grand nombre, diſpoſées en épi & par anneaux : elles ſont d'une ſeule piece, en gueule, purpurines, ayant la levre ſupérieure relevée & pliée en gouttiere, & l'inférieure diviſée en trois parties : leurs étamines ſont de même couleur & ſortent du milieu de la fleur. Leur calice eſt d'une ſeule piece, découpé en cinq parties. Le piſtil eſt attaché en maniere de clou, à la partie poſtérieure de la fleur ; il eſt comme environné de quatre embryons qui ſe changent en autant de graines arrondies, brunes & renfermées dans une capſule, qui etoit le calice de la fleur. Cette plante vit communément dans les buiſſons & dans les bois des environs de Paris, &c.

La racine de bétoine eſt purgative. (Voyez les *Eſſais de matiere médicale indigene*, cités *Tome* II, *note* 9, *pages* 57 *& ſuiv*.)

qu'il eſt inutile d'en donner la compoſition. Dangers des biſcuits dans les Maladies, & particuliérement dans les fievres, *Tome* II, *page* 28.

BISCUIT *de mer* : c'eſt un pain qu'on cuit deux fois pour les petits voyages, & quelquefois pour les voyages de long cours, afin qu'il ſe conſerve mieux : on le fait un mois avant l'embarquement ; & ſur les vaiſſeaux du Roi, il eſt de farine de froment, épurée de ſon, & de pâte bien levée. Le biſcuit écraſé & en miettes s'appelle mâchemoure. Pour conſerver le biſcuit, il faut, de temps en temps, le faire ſécher, & lui faire prendre l'air. Preſcrit comme aliment, *Tome* III, *page* 316 ; *Tome* IV, *page* 349 ; *Tome* V, *page* 227.

BISTORTE. *Biſtorta major, radice minus intorta*, C. B. & TURNEF. *Biſtorta rugoſioribus foliis*, J. B. *Polygonum Biſtorta, caule ſimpliciſſimo, foliis ovatis in petiolum decurrentibus*, LINN. C'eſt-à-dire, *grande Biſtorte, dont la racine eſt peu tordue*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Biſtorte, dont les feuilles ſont pleines de rugoſités*, ſelon JEAN BAUHIN. *Biſtorte poligone, dont la tige eſt très-ſimple, dont les feuilles ſont ovales & courant le long du pétiole*, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la quinzieme claſſe, deuxieme ſection, treizieme genre de TOURNEFORT : de l'octandrie trigynie de LINNÉ, & de la trente-neuvieme famille des perſicaires d'Adanſon. La biſtorte eſt peu volumineuſe : ſes feuilles ſont longues, plicées, aſſez ſemblables à celles de l'oſeille, très-vertes en deſſus & blanchâtres en deſſous : les tiges ſont hautes de deux pieds, droites, cylindriques, noueuſes, grêles & liſſes : les fleurs naiſſent au ſommet de la tige, rangées en épi ſerré, d'un rouge pâle : la racine, qui donne le nom à la plante, à cauſe de ſa configuration, eſt ordinairement contournée, torſe & repliée ſur

elle-même comme un ferpent. Comme la racine de cette plante eft la feule partie qui foit d'ufage en médecine, & que la plante ne croît pas dans nos climats, on nous l'apporte des Alpes & autres grandes montagnes, où la plante fe plaît, en petits morceaux de deux ou trois pouces de long, reffemblant affez, pour la forme, à des fang-fues repliées fur elles-mêmes ou ratatinées : ces morceaux de racine font durs, de couleur brune dorée, féchés également, de fubftance compacte, & d'un gout âcre. La racine prefcrite en tifane, *Tome* III, *page* 188.

BLANC *de baleine*, qu'on nomme improprement *fpermaceti* : c'eft une fubftance blanche, folide, qui a l'afpect & le gout de la cire bien blanche, d'un tiffu moins compacte, & difpofée par écailles ; qu'on retire du crâne & des autres parties d'une efpece de baleine, & peut-être des autres gros poiffons. On s'en fert, en médecine, aux ufages internes & externes : on la recommande dans beaucoup de Maladies, furtout dans celles qui font dues à la tranfpiration fupprimée ; mais eft-ce d'après le fuccès qu'on en a éprouvé ? A la maniere dont on le prefcrit, on diroit que c'eft un remede très-actif. La dofe ordinaire eft depuis un fcrupule jufqu'à un gros, dans un véhicule convenable ; & M. THOUVENEL, mon ami, dont le courage & les travaux pour l'avancement de la Médecine, méritent des éloges, a éprouvé, fur lui-même, qu'à plufieurs onces, il ne produifoit aucun effet. Dans un rhume confidérable, qu'il eut à la fin de 1775, il voulut s'affurer fi le blanc de baleine répondoit aux éloges qu'on lui donne dans cette Maladie : il commença par les dofes ordinaires, qui, ne produifant aucun changement dans fon état, le porterent à les augmenter fucceffivement. Le lendemain il en prit deux gros, trois fois par jour ; le

nous vend pour bol d'Arménie, terre ſigillée, & de Lemnos, n'eſt autre choſe que de la terre à pipe, broyée avec de l'ocre. On ſe ſert indifféremment du bol d'Arménie & du bol de France : ce dernier eſt même plus en uſage, parce qu'il eſt moins ſujet à être altéré.

BOL *de France.* Ce bol eſt d'un jaune tirant ſur le rouge-pâle. On le tire du côté de Saumur & de Blois, de Bourgogne & de différents endroits de la France : ce bol eſt ſouvent mêlé de matieres étrangeres, telles que des pierres, du gravier, &c. On le prépare, pour cette raiſon, avant que de s'en ſervir, c'eſt-à-dire, qu'en le broyant & en le lavant, on le ſépare de ces matieres étrangeres.

BOL, (préparation pharmaceutique.) On donne ce nom, qui ſignifie bouchée, à un médicament mou, plus conſiſtant que le miel, & qui a, plus ou moins, le volume d'une bouchée. » Comme le bol eſt fait pour être pris ſur le » champ, les ſels volatils & les autres ingré» dients, qui ne peuvent être gardés, entrent » dans ſa compoſition. Les bols ſont, en gé» néral, compoſés de poudres, humectées avec » une quantité convenable de ſirop de conſerve » ou de mucilage : on emploie ordinairement » le ſirop pour les poudres les plus légeres, » & les conſerves pour celles qui ſont plus » peſantes, comme les poudres mercurielles, » &c. ; mais pour les poudres qui ſont très» légeres, il convient mieux de les humecter » avec du mucilage, parce qu'il augmente moins » le volume du bol que les autres récipients, » & qu'il les rend plus faciles à avaler. " (M. B.) Le malade prend le bol en une ſeule priſe, ou il le partage en pluſieurs, pour l'avaler plus facilement ; mais il faut qu'il prenne ces diviſions ſucceſſivement, parce qu'ordinairement on n'en preſcrit que la doſe convenable.

BOL *aftringent*.

Prenez d'*alun*, en poudre, quinze grains;
de *gomme de quinquina*, cinq grains;
de *conferve de rofe*, vingt-quatre grains;
de *firop commun*, quantité fuffifante pour faire un bol.

Le bol aftringent convient dans les pertes, ou le flux exceffif des regles; dans les autres hémorrhagies caufées par relâchement. On peut le réitérer quatre ou cinq fois par jour, jufqu'à ce que l'hémorrhagie foit arrêtée. (M. B.) Pour faire ce bol & tous les bols en général, il ne s'agit que de mêler enfemble l'alun, la gomme de quinquina & la conferve de rofe; enfuite on les humecte avec le firop, jufqu'à ce que le tout forme une maffe confiftante, mais molle. (Voyez un autre BOL *aftringent*, *Tome* V, *pages* 30, 36.)

BOL *diaphorétique*.

Prenez de *gomme de gaïac*, en poudre, dix grains;
de *fleurs de foufre*, } de chaque
de *crême de tartre*, } un fcrupule;
de *firop commun*, quantité fuffifante.

On peut prendre ce bol, deux fois par jour, dans les douleurs de rhumatifme & dans les Maladies de la peau: il peut être encore d'un grand avantage dans l'efquinancie inflammatoire. (M. B.) (Voyez, pour la maniere de le faire, BOL *aftringent*.)

BOL *mercuriel*.

Prenez de *calomélas*, fix grains;
de *conferve de rofe*, demi-gros.

Faites un bol. On peut prendre ce bol deux ou trois fois par femaine, dans les Maladies où il eft néceffaire d'adminiftrer du mercure: on le

prend le ſoir ; & lorſqu'il n'évacue point, on prend le lendemain matin quelques grains de jalap, en poudre, qui ne manquent point d'évacuer. (M. B.) (Voyez, pour la maniere de le faire, BOL *aſtringent.*)

Preſcrit, *Tome* IV, *page* 336.

BOL *de mercure & de rhubarbe.*

Prenez de la meilleure *rhubarbe*, en poudre, depuis un ſcrupule juſqu'à un demi-gros ;
de *calomélas*, de quatre à ſix grains ;
de *ſirop commun*, quantité ſuffiſante pour faire un bol.

Ce bol eſt un bon purgatif dans les affections hypocondriaques ; mais ſon principal uſage eſt pour chaſſer les vers. Lorſqu'il eſt néceſſaire qu'il purge davantage, on ſubſtitue du jalap à la rhubarbe. (M. B.) (Voyez, pour la maniere de le faire, BOL *aſtringent.*)

BOL *pectoral.*

Prenez de *blanc de baleine*, un ſcrupule ;
de *gomme ammoniac*, dix grains ;
de *ſel de corne de cerf*, ſix grains ;
de *ſirop commun*, quantité ſuffiſante pour faire un bol.

On preſcrit ce bol dans les rhumes & les toux opiniâtres ; dans l'aſthme & dans la conſomption commençante des poumons. Il eſt, en général, néceſſaire de ſaigner le malade, avant que de lui faire commencer l'uſage de ce remede. (M. B.) (Voyez, pour la maniere de le faire, BOL *aſtringent.*)

BOL *purgatif.*

Prenez de *jalap*, en poudre, un ſcrupule ;
de *crême de tartre*, deux ſcrupules ;

Broyez le tout enſemble, & faites un bol avec quantité ſuffiſante de *ſirop commun*. Ce bol eſt un très-bon purgatif, lorſqu'il eſt néceſſaire de purger doucement. Lorſqu'il eſt beſoin de purger fortement, on peut porter le jalap juſqu'à la doſe d'un demi-gros & plus. (M. B.)

que l'urine trouve quelquefois dans ſon cour: On voit qu'il doit y avoir deux ſortes de bou gies : les unes ſimples, formées ſeulement d'un languette de toile ou de brins de coton, en duits de cire, & roulés; les autres compoſée de médicaments, ſuivant l'indication à laquell on veut ſatisfaire. (Voyez BOUGIE *ſimple.*)

BOUGIES *adouciſſantes.*

Prenez de *cire* jaune, dix onces
d'*huile roſat*, } de chaque
de *blanc de baleine*, } deux onces.

Faites fondre; trempez-y enſuite des languett de toile, ou des brins de coton; procéde comme pour les bougies ſimples. (Voyez c mot.) Preſcrites, *Tome* IV, *pages* 373 375.

BOUGIES *compoſées.* Lorſque nous avons an noncé (*Tome* IV, *page* 355, *note* 8.) qu nous donnerions la compoſition des bougi dont on fait le plus d'uſage, nous nous im: ginions qu'à force de recherches, nous au rions pu parvenir à avoir quelque choſe d certain ſur les formules de ces remedes, trè: multipliés : mais ces recherches n'ont fait q nous prouver davantage que chaque Pratici a les ſiennes. Ainſi donc, quand nous donn rions une longue liſte de bougies, nous donnerions que celles des Auteurs que no aurions conſultés, & l'on ſeroit toujours da l'incertitude ſur celles que le Chirurgien pre crit. Cependant, comme M. DARAN vie de donner au public la compoſition d ſiennes, & qu'on ne peut douter des ſucc qu'elles ont eu entre les mains de ce fame Chirurgien, nous croyons rendre ſervice nos Lecteurs, en leur donnant les recettes ſu vantes.

BOUGIES *de M. DARAN.* Il y en a de tro ſortes : les groſſes, les moyennes & les petite Les groſſes ſe préparent ainſi :

Prenez de feuilles de *ciguë*, de *nicotiane*, de *trefle musquée*, ou *lotier odorant*, de feuilles & fleurs de *mille-pertuis*,	de chaque une grosse poignée, coupées & hachées menues;

d'*huile de noix*, dix livres;
de *fiente de brebis* seche, une livre.

Faites bouillir le tout à un feu modéré, dans un chaudron, jusqu'à ce que les plantes soient comme rissolées : passez à travers un linge avec forte expression. Remettez l'huile ainsi passée dans le chaudron bien nettoyé ; ajoutez-y :

de *sain-doux*, de *suif de mouton*,	de chaque trois livres.

Mettez sur le feu ; & lorsque le tout sera fondu & bien chaud, ajoutez-y, peu à peu & en remuant avec une spatule de bois :

de *litharge*, en poudre, huit livres.

Faites bouillir à petit feu, pendant une heure. Après quoi, ajoutez encore :

de *cire* jaune, deux livres.

Laissez sur le feu, jusqu'à ce que la matiere ait la consistance convenable ; alors vous y tremperez de la toile fine, à demi-usée, de huit pouces de large sur trente-six de long, pour en former de petites bandes de sept pouces de long, plus ou moins larges, suivant la grosseur des bougies. Une ligne de largeur donne les plus fines, & ainsi de suite de ligne en ligne, jusqu'à quatre, qui donne les plus grosses. Lissez & roulez sur une table pour en former des bougies de forme un peu conique.

Les moyennes bougies se préparent comme il suit.

Prenez de la composition ci-dessus, avant qu'on y ait ajouté la cire jaune, une partie, ou une livre ;
de *cire* jaune, deux parties, ou deux livres.

Faites-les fondre ſur le feu, en remuant toujours. Quand le tout eſt bouillant, trempez-y de la toile pour en former des bougies moyennes.

Pour faire les petites bougies :

Prenez de la compoſition ci-deſſus, avant qu'on y ait ajouté la cire, une partie, ou une livre ;
de *cire* jaune, quatre parties, ou quatre livres.

Faites fondre, & préparez comme ci-deſſus.

Pour introduire les groſſes bougies, on les trempe dans l'onguent ſuivant.

Prenez de *baume de copahu*, quatre onces ;
d'*emplâtre diapalme*, deux onces ;
de *fiente de brebis*, en poudre fine, une once

Faites fondre le baume & l'emplâtre ; ajoutez la fiente ; mêlez & remuez juſqu'à ce que le tout ſoit refroidi.

Quant aux bougies moyennes & petites, il ſuffit de les frotter avec de l'huile.

Ces bougies ſuppléeront très-bien à celles que M. BUCHAN preſcrit dans ſon Ouvrage, ſur-tout *Tome* IV, *pages* 355, 375.

BOUGIES *ſimples*. Rien d'auſſi facile à faire que cette eſpece de bougies. On prend des languettes de linge fin, un peu plus large, dans un de leurs bouts, que dans l'autre ; ou des brins de coton, plus gros d'un bout que de l'autre. on les trempe dans de la cire fondue, & à pluſieurs repriſes ; on laiſſe refroidir : alors on roule ces corps ſur une table bien unie, ou de marbre, imprégnée d'une petite quantité d'huile, avec la paume de la main, ou mieux encore avec une planche très-unie, ſemblable à celles dont ſe ſervent les Ciriers pour rouler leurs cierges : lorſque les bougies ſont bien rondes & bien unies, on coupe les deux extrémités qui ne ſe trouvent point garnies de coton ou de linge, parce que la cire s'eſt éten-

NEFORT. *Buglose à larges feuilles*, ou *Bourrache à fleurs bleues*, selon TOURNEFORT. La racine de cette plante est blanche, de la grosseur du doigt, fibrée, d'une saveur visqueuse. Ses feuilles sont larges, arrondies, d'un verd foncé, rudes, ridées, ondées, couchées sur terre, garnies de petites pointes très-fines & saillantes. Sa tige est velue, cylindrique, creuse, haute d'une coudée, branchue. Les fleurs naissent au sommet des rameaux: elles sont d'une belle couleur bleue, rarement de couleur de chair ou blanches, portées sur des pédicules longs d'un pouce ou d'un pouce & demi, purpurins & inclinés vers la terre; elles sont d'une seule piece, semblables à la molette d'un éperon, & partagées en cinq segments pointus, dont le centre est surmonté de cinq sommets d'étamines noirâtres, réunis par leur pointe en forme de pyramide, & de cinq filets ou languettes oblongues, purpurines, soutenant chacune un des sommets, auxquels elles s'attachent extérieurement. Le calice est partagé en cinq parties, aiguës, vertes, velues. Il en sort un pistil attaché à la partie postérieure de la fleur en maniere de clou, lequel est comme entouré par quatre embryons, qui se changent en autant de graines nues de la figure d'une tête de vipere, larges à leur base & terminées en pointe, ridées, noirâtres lorsqu'elles sont mûres, & dont le calice est alors plus grand. Ses racines, ses feuilles & ses fleurs sont d'usage. Feuilles de bourrache nouvellement cueillies, prescrites en infusion, *Tome* V, *page* 138.

BOURSES, enveloppe extérieure des testicules; c'est la même chose que scrotum.

BOURSETTE, ou *Bourse à Berger*. (Voyez TABOURET.)

BOUSSEROLE. (Voyez UVA *ursi.*)

J. BAUHIN. *Bryone blanche*, selon LINNÉ. Sa racine est plus grosse que le bras. Elle égale la cuisse lorsqu'elle est vieille. Elle est charnue, divisée en de grosses fibres, & fongueuse lorsqu'elle est seche. Sa substance est distinguée par des cercles & par des rayons, ayant une saveur âcre, désagréable, un peu amere, & une odeur fétide lorsqu'elle est fraîche. Ses tiges sont très-longues, grêles, grimpantes, cannelées, un peu velues, garnies de mains ou longs filets tortillés. Ses feuilles naissent alternativement & sont anguleuses, d'une figure assez semblable à celle des feuilles de la vigne, mais bien plus petites & un peu velues. Ses fleurs sortent plusieurs ensemble des aisselles des feuilles. Elles sont d'une seule piece, en cloche, évasées, partagées en cinq parties arrondies, d'un blanc verdâtre, parsemées de veines, & tellement adhérentes à leur calice, qu'on ne peut les en séparer. Parmi ces fleurs il y en a de stériles, qui sont les plus grandes, & qui ne sont pas portées sur un embryon: les autres sont fertiles, plus petites, appuyées sur un embryon, qui se change en une baie sphérique, de la grosseur d'un pois, verte d'abord, ensuite rouge, molle, pleine d'un suc qui cause des nausées, & de graines arrondies, couvertes d'un mucilage. Cette plante vient communément dans les haies & les forêts, & sur-tout dans les Pays tempérés & un peu froids. On en trouve beaucoup aux environs de Paris.

La racine de bryone purge fortement; mais donnée à petite dose, comme depuis six grains jusqu'à quinze, en poudre, ou depuis un gros jusqu'à trois, bouillie dans un verre d'eau, elle est infiniment moins dangereuse que la scammonée, dont elle peut être regardée comme un des substituts indigenes. (Voyez SCAMMONÉE.)

CABARET, *Asaret*, *Oreille-d'homme*, *Oreillette*, *Rondelle*, *Girard-roussin*, *Nard-sauvage*, &c. *Asarum*, C. B., J. B. & TURNEF. *Asarum Europæum*, *foliis reniformibus*, *obtusis*, *binis*, LINN. C'est-à-dire, *Cabaret*, selon CASP. BAUHIN, J. BAUHIN & TOURNEF. *Cabaret d'Europe*, *à feuilles*, *en forme de rein*, *obtuses & rangées deux par deux*, selon LINNÉ. Cette plante est de la quinzieme classe, premiere section, premier genre de TOURNEF.; de la dodécandrie monogynie de LINNÉ; & de la onzieme famille des aristoloches d'Adanson. Le cabaret croît sur les alpes, dans quelques endroits de la Lorraine, du Dauphiné, de l'Auvergne, du Languedoc, des environs de Paris, &c. : sa racine est menue, fibreuse, rampante, grisâtre, d'une odeur forte & agréable : sa tige est basse, & donne naissance à des feuilles larges, de la forme, à peu près, d'un rein coupé transversalement, ou d'une oreille d'homme; elles sont le creux, ses deux extrémités se repliant quelquefois sur elles-mêmes : elles sont très-vertes en dessus, moins en dessous : elles sont portées sur de longs pétioles ou de longues queues, creusées dans toute leur longueur; ces pétioles sortent deux par deux de la tige. Les fleurs naissent dans la section de ce double pétiole, portées par des pédicules courts, qui se courbent après la floraison : ces fleurs n'ont point de corolle, par conséquent de pétales ou de feuilles.

La racine, dont on fait quelqu'usage en Médecine, nous est apportée des provinces où cette plante est familiere. Il faut la choisir belle, entiere, bien nourrie, grosse comme

une plume d'oie médiocre, nettoyée de ses fibres, récemment séchée, grise, d'une odeur agréable & pénétrante. Elle purge & fait vomir, ainsi que les feuilles; mais il faut qu'elles aient été séchées pendant long-temps à l'air libre, c'est-à-dire, six mois ou un an. C'est à FRÉDÉRIC HOFFMANN que nous devons cette maniere d'en corriger la virulence. On prescrit le cabaret sous trois formes différentes, disent les Auteurs des *Essais de matiere médicale indigène*, cités, *Tome* II, *page* 57, *note* 9. 1°. La racine bien séchée en poudre, depuis vingt-quatre grains, jusqu'à quarante, délayée dans une tasse de thé ou de bouillon de veau, a coutume de faire vomir trois à quatre fois sans violence. 2°. On met de la racine, coupée très-menue, depuis un gros, jusqu'à deux, infusée pendant quatre heures dans un verre de vin blanc. On passe; on prend cette dose le matin à jeun, & elle réussit également bien. Cependant les personnes foibles s'accommodent mieux de la premiere maniere d'administrer cette racine, c'est-à-dire, en poudre: la raison, continuent les Auteurs de cet Ouvrage, n'est pas difficile à saisir: c'est que la partie résineuse, moins développée, agit, dans ce dernier cas, avec une moindre énergie. 3°. Mettez depuis quatre jusqu'à douze feuilles de cabaret, infusées, avec un peu de cannelle concassée, dans un verre d'eau commune sur des cendres chaudes, pendant une nuit. On passe. Cette dose, édulcorée avec le miel ou le sirop de violette, se prend le matin à jeun. Cette derniere maniere de prescrire le cabaret, le rapproche davantage de l'ipécacuanha; car, après avoir évacué, il diminue la fréquence des selles & le tenesme.

Par ces diverses manieres d'administrer le cabaret, nous avons obtenu des évacuations faciles & abondantes. Nous répétons que son

action vomitive, purgative & aſtringente n'eſt pas moins énergique que celle de l'ipécacuanha; & que nous ne voyons pas pourquoi on ne le ſubſtitueroit pas, avec ſécurité, à cette plante exotique. Nous ſommes d'autant plus portés à exhorter les Naturaliſtes, les Médecins & les Pharmaciens à s'occuper de cette ſubſtitution, que ſouvent l'ipécacuanha eſt défectueux, qu'il a de pernicieux effets dans les campagnes où la plupart des Chirurgiens, qui y font la Médecine & la Pharmacie, ne ſont, ni aſſez inſtruits pour en juger la bonté, ni aſſez riches pour ne pas préférer celui qu'on leur vend à meilleur compte.

Le cabaret preſcrit en poudre ſternutatoire dans le mal de tête, cauſé par la ſuppreſſion du mucus du nez, *Tome* III, *page* 249. Preſcrit, *Tome* V, *page* 238.

CACHECTIQUE, qui eſt attaqué de cachexie. Il y en a qui donnent encore cette épithete aux remedes qui ſont propres à prévenir & à guérir la cachexie.

CACHEXIE. On entend par cachexie la mauvaiſe conſtitution, le mauvais état du corps dans toute ſon étendue, occaſionnée par la ſurabondance des humeurs qui circulent dans nos vaiſſeaux. Auſſi y a-t-il, ſelon M. DE BORDEU, autant d'eſpeces de cachexies, qu'il y a d'eſpeces d'humeurs. (Voyez *Recherches ſur les Maladies chroniques*, *Tome* I.)

CACHOU, ou *terre du Japon*. Ce médicament eſt une ſubſtance compoſée de parties réſineuſes & gommeuſes. On nous l'apporte de l'Inde en morceaux, gros comme des œufs de poule, d'une conſiſtance ſolide, ſeche & peſante, d'un roux noirâtre extérieurement, & d'un brun clair intérieurement; d'une ſaveur acerbe & un peu amere; mais cette amertume n'a rien de rebutant : il eſt même des gens qui la trouvent agréable. Le cachou le plus pur eſt

celui qui se fond le plus aisément dans la bouche. On a long-tems regardé le cachou comme une terre. M. BOULDUC commença à détruire ce préjugé, & M. DE JUSSIEU fit voir, dans un excellent Mémoire, qu'il donna à l'Académie des Sciences, en 1720, que cette substance étoit le suc épaissi d'un fruit nommé Arec, qui croît sur une espece de palmier, à la côte de Coromandel. On n'emploie pas le cachou tel qu'il nous vient des Indes. On le purifie, en le réduisant en poudre, & en le dissolvant dans de l'eau chaude; ensuite on passe, & on le fait évaporer jusqu'à siccité. Les Apothicaires tiennent un grand nombre de préparations de cachou. Ils le vendent brut, douze sols l'once; à la fleur d'orange, vingt-quatre sols; à la violette, vingt sols; à la bergamote, vingt sols; à la cannelle, vingt sols; à l'ambre, quarante sols; sans odeur, trente sols, &c.

Prescrit, *Tome* III, *page* 136; *Tome* V, *page* 30.

CÆCUM : nom que porte le premier des gros intestins, parce qu'il n'a qu'une ouverture qui lui sert d'entrée & de sortie : c'est le plus court des intestins; il tient à l'iléon & au colon. (Voyez INTESTINS.)

CAFÉ : amande dont on fait tant d'abus, & que porte un arbre appellé, par LINNÉ, *Coffea Arabica.* C'est-à-dire, *Café d'Arabie.* Les Gens de Lettres doivent s'interdire l'usage du café, *Tome* I, *page* 171. Pourquoi l'usage habituel du café est dangereux, *page* 217. Propriétés du café, *page* 218. Ses avantages quand il est pris rarement, *ibid.* Inconvénients particuliers du café au lait pour certaines personnes, *ibid.* A qui le café convient de préférence, *ibid.* Avantages du café pour arrêter le vomissement, sur-tout chez les femmes grosses, *Tome* III, *page* 124. Le café sans être

brûlé, prescrit en décoction, *page* 163. On dit qu'une forte infusion de café est utile dans l'accès de l'asthme, *page* 451. Le café est surtout nuisible aux personnes nerveuses, *Tome* IV, *pages* 13, 24.

CAL : durillon qui vient aux pieds, aux mains & aux genoux, à la suite de la compression, exercée sur ces parties.

CAL ou *Calus* est aussi le nom d'une substance osseuse, qui, s'épanchant entre les deux extrémités des os fracturés, en forme la réunion.

CALAMUS *aromaticus*, *Roseau-odorant* : c'est le nom que porte la tige d'une plante arondinacée, qu'on nous apporte du Levant, par Marseille, ordinairement en bottes ou especes de fagots, composés de roseaux de la grosseur d'une plume, d'un gris rougeâtre à l'extérieur, blanchâtre en dedans, ainsi que la moelle qu'ils contiennent : son odeur est agréable & aromatique : sa saveur est de même, mais amere & âcre. Il faut prendre garde que sa moëlle ne soit pas jaune & réduite en poussiere ; car c'est une marque qu'il a été attaqué par les vers. Mais comme le calamus aromaticus est très-rare, on lui substitue, dans ce pays & dans toute l'Europe, la racine, appellée *Acorus verus*, qu'un grand nombre de Botanistes appellent également *Calamus aromaticus*.

L'*acorus verus*, ou le vrai *acorus*, est une racine assez longue, noueuse, grosse comme le petit doigt, un peu applatie, de couleur blanche, verdâtre extérieurement, lorsqu'elle est récente, & roussâtre quand elle est desséchée ; blanche intérieurement, spongieuse, d'une saveur amere, âcre & aromatique. Il faut la choisir mondée de ses filaments, difficile à rompre, & prendre garde qu'elle ne soit point moisie, ni vermoulue : elle nous vient de Tartarie, de Pologne, &c.

Prescrit comme amer fortifiant, *Tome* II, *pages* 55, 71 ; *Tome* III, *page* 260.

qui, quoique très-odorants, ſont cependant très-inférieurs, parce que la vertu corroborative reſte, après la diſtillation, dans le réſidu de la cannelle, & ne monte pas dans l'alambic, avec la partie odorante. (Voyez APHORISMES *de Chirurgie*, traduits par M. LOUIS, *Tome* IV, *page* 87.) La cannelle fine coute vingt-quatre ſols l'once; & lorſqu'elle eſt en poudre, trente ſols.

Preſcrite, *Tome* II, *pages* 211, 398; *Tome* III, *pages* 119, 128, 222, 231, 351, 359; *Tome* IV, *pages* 46, 105; *Tome* V, *pages* 173, 438, 484.

CANNELLE *blanche*, ou *Ecorce de Winter*. Nous donnons la même dénomination à ces deux écorces, quoiqu'elles viennent d'arbres différents, pour nous conformer au langage des Apothicaires, qui, ne pouvant ſe fournir que difficilement d'écorce de Winter, appellent de ce nom la cannelle blanche, qui paroît être plus commune. Heureuſement que la mépriſe ne peut être fort dangereuſe; ces deux écorces étant aromatiques, à un dégré à peu près égal, & poſſédant à peu près les mêmes vertus. La cannelle blanche, celle qu'on trouve chez nos Apothicaires, eſt roulée en tuyaux, plus gros que la cannelle fine ordinaire, oblongs, dépouillés de leurs écorces extérieures, d'un jaune un peu brun au dehors, & blanchâtre en dedans, d'un gout qui tient un peu de la cannelle, du gingembre & du clou de girofle, d'une odeur un peu pénétrante: on la tire du tronc & des branches d'un arbre que SLOANE, dans les *Tranſactions philoſophiques*, appelle, *Arbor baccifera, lauri folia, aromatica, fructu viridi*. C'eſt-à-dire, *Arbre qui porte des baies, dont les fleurs reſſemblent à celles du laurier, & dont le fruit eſt verd.* Cet arbre naît dans les lieux humides, dans les forêts: on le trouve à la Jamaïque & dans pluſieurs autres

cule est noir, ſelon C. BAUHIN. *Capillaire noir*, ſelon JEAN BAUHIN. *Petite fougere, appellée Capillaire noir des Boutiques*, ſelon TOURNEFORT. *Cétérac-Capillaire noir, dont les feuilles ſont à trois ailes, ayant des folioles alternes, également ailées, lancéolées, découpées*, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la ſeizieme claſſe, premiere ſection, ſeptieme genre de TOURNEFORT ; de la cryptogamie des fougeres de LINNÉ, & de la cinquieme famille des fougeres d'Adanſon. Cette eſpece de capillaire croît dans les lieux humides & ombrageux, dans les terreins pierreux, contre les murailles, au bord des fontaines, & dans l'intérieur des vieux puits : ſa racine eſt un amas confus de fibres rameuſes & déliées. La plante n'a point de tige ; ſon port conſiſte en pluſieurs feuilles radicales, qui s'élevent à la hauteur d'environ un pied, portées par de longues queues, ſillonnées dans toute leur longueur : ces feuilles ſont vertes en-deſſus, marquées en-deſſous d'une ligne rougeâtre, qui s'étend depuis la baſe de la queue juſques vers le milieu de la feuille. Les fleurs ſont rangées par paquets ſur le dos des folioles : elles reſſemblent à une pouſſiere rouſſe : les feuilles ſont d'uſage. Preſcrit, *Tome* II, *page* 152, dans le courant de la note.

CAPILLAIRE *de Canada. Adiantum fruticoſum Braſilianum*, C. B. *Adiantum Americanum*, TURNEF. C'eſt-à-dire, *Capillaire, arbriſſeau du Bréſil*, ſelon CASP. BAUHIN. *Capillaire d'Amérique*, ſelon TOURNEFORT. Les feuilles de ce capillaire reſſemblent beaucoup à celles du capillaire commun. On nous en envoie quelquefois du Canada & du Bréſil, où il eſt ſi commun, qu'on s'en ſert, au lieu de foin, pour emballer les marchandiſes. Mais nous conſeillons d'employer le capillaire commun, crainte d'être trompé. Il entre dans la décoction pectorale. (Voyez ce mot.)

tion de chair ; mais il s'applique d'une maniere plus spéciale à quelque petite partie du corps, sur-tout à deux petites éminences, situées, l'une à droite, l'autre à gauche, au grand angle de l'œil, & qui sépare les deux points lacrymaux : ces deux petites éminences s'appellent caroncules lacrymales. (Voyez ŒIL.)

CAROTIDES, nom que portent deux arteres du cou, placées, l'une à droite, l'autre à gauche, dont l'office est de porter le sang de l'aorte au cerveau & aux parties externes de la tête.

CAROTTE. Racine légumineuse, trop connue pour qu'il soit nécessaire de la décrire. Prescrite en cataplasme sur le cancer & autres ulceres sordides, pour les nettoyer & les tenir propres, *Tome* IV, *page* 206. Suc de carottes prescrit, *Tome* V, *page* 147.

CAROTTE *sauvage, pastenade. Daucus vulgaris*, TURNEF. *Pastinaca, tenui folia, sylvestris Diosc.* vel *Daucus officinar.* C. B. *Pastinaca sylvestris,* J. B. C'est-à-dire, *Carotte commune,* selon TOURNEFORT. *Panais sauvage, à petites feuilles de Dioscoride*, ou *Carotte des Boutiques*, selon C. BAUHIN. *Panais sauvage*, selon J. BAUHIN. Cette plante, qui se trouve dans les prés & le long des chemins en abondance, ressemble au panais; mais sa racine est plus petite, plus âcre : ses tiges sont égales pour la hauteur, cannelées, velues, remplies de moëlles, branchues : ses feuilles sont très-découpées, d'un verd foncé, velues en-dessous : ses fleurs sont disposées en parasol, blanches : quelquefois, & même assez souvent, la petite fleur du milieu est rouge ; à ces fleurs succedent des fruits arrondis, composés de deux semences cendrées, cannelées, garnies & environnées de poils, d'une odeur pénétrante : les semences sont les parties de cette plante qui sont d'usage. Prescrite en décoction, *Tome* III, *page* 163.

d'âcreté, qui cache une graine ovalaire, applatie, dure, jaune & luisante. Il faut préférer la casse d'Alexandrie ou d'Egypte à celle qui vient d'Amérique, parce que cette derniere est âcre & désagréable au gout. Il faut choisir les gousses qui sont pesantes, nouvelles, pleines, qui ne résonnent point, ou dont les graines ne font point de bruit lorsqu'on les agite; exemptes d'odeur aigre, lorsqu'on les casse, & qui ne sentent, ni le chanci, ni la cave, parce que certains Marchands ont coutume de les conserver à la cave, ou ils les couvrent de sable, & les arrosent avec de l'eau, afin qu'elles paroissent plus pleines & plus nouvelles; mais elles s'y aigrissent bientôt, & s'y moisissent. On ne fait usage que de la moëlle, qu'on appelle encore pulpe: on jette les pepins, l'écorce & tout ce qui est solide. L'arbre qui fournit la casse & qui ressemble assez à notre noyer, est originaire de l'Egypte & des Indes Orientales, d'ou il a été porté en Amérique; mais comme nous l'avons déja dit, la casse d'Amérique, quoique les bâtons ou gousses soient plus gros, n'est pas aussi bonne. La casse prescrite comme purgative, *Tome* III, *page* 232; *Tome* IV, *page* 227, 236; *Tome* V, *pages* 132 & 208.

CASSIS, *Cassier des Poitevins*, *Groseiller noir. Grossularia olens, ribes nigrum dicta, officinarum. Grossularia non spinosa, fructu nigro majore*, C. B. & TURNEF. *Ribes nigrum folio olente*, J. B. *Ribes nigrum, inerme.* LINN. C'est-à-dire, *Groseiller odorant, dit Groseiller noir des Boutiques. Groseiller sans épines, à gros fruit noir*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Groseiller noir, dont la feuille est odorante*, selon J. BAUHIN. *Groseiller noir sans épines*, selon LINNÉ. Tout le monde connoît le Cassis; nous sommes dispensés d'en donner la description; d'ailleurs

M. BUCHAN n'en conseille que le fruit, qu'on connoît encore mieux. (Voyez *Tome* II, *p*.381.)

CASSONADE, *sucre terré*: sucre qu'on obtient en purifiant le sucre brut, ou la moscouade, & en la dépouillant des parties parenchimateuses & grossieres qui peuvent être restées après le premier travail qu'a essuyé le suc des cannes. La cassonade a une apparence saline: elle est blanche; sa saveur est douce & même davantage que celle du sucre plus raffiné: son odeur approche un peu de celle de la violette: le nom de cassonade lui vient de ce que les Portugais qui, les premiers, l'ont apportée en Europe, la mettoient dans des caisses, qu'ils appellent casses.

Prescrite, *Tome* III, *pages* 8, 37, 304.

CASSONADE *rouge*: cette cassonade, qui se prend quelquefois en lavement, est l'eau mere, ou la matiere sirupeuse qu'on sépare, en purifiant la cassonade: elle est pulvérulente, grasse, humide, d'un brun noir, jamais rouge: aussi ne peut-on deviner pourquoi on lui a donné cette épithete. Elle coute deux sols l'once.

CASTOREUM, *castor*: c'est une substance dure, friable, résineuse & inflammable; d'une couleur brune; d'une saveur âcre, & d'une odeur désagréable. Tandis qu'elle est encore fluide, elle est contenue dans des poches membraneuses qui se trouvent dans le ventre du castor: c'est en la tenant long-temps exposée à la fumée, qu'on lui fait acquérir la dureté qu'elle a: c'est un puissant antispasmodique. Je ne dois pas manquer, dit M. LIEUTAUD, d'observer que le castoreum passe, avec fondement, pour le meilleur correctif de l'opium. Le castoreum en poudre coute dix-huit sols le gros.

Prescrit, *Tome* II, *page* 187; *Tome* III, *pages* 40, 72, 127; *Tome* IV, *pages* 71, 93, 124. Cas où il faut préférer le castoreum à l'opium comme calmant, *ibid.* Le castoreum

moins échauffant que l'opium, l'eſt davantage que le muſc, *page* 126.

CATAPLASME. On donne ce nom à une eſpece de remedes externes, de conſiſtance molle, ſemblable à la bouillie, qui eſt, elle-même, un excellent cataplaſme : ils ſont composés de farine, de feuilles, de racines, &c., d'onguents, d'emplâtres, d'infuſions, de décoctions, de lait, d'eau, &c. » Les cataplaſmes poſſedent peu ou » point de vertus ſupérieures à la bouillie, qui » peut les remplacer dans la plupart des cas : » leurs principales vertus ſont d'être réſolutifs » & ſuppuratifs ; & comme, à cet égard, ils » peuvent être utiles, dans quelques circonſtan- » ces, nous allons en décrire de chaque eſpece." (M. B.)

CATAPLASMES *adouciſſants*. (Voyez CATAPLASMES *de mie de pain & de lait*.)

CATAPLASMES *émollients*. (Voyez-en la recette & l'indication, *Tome* III, *page* 259 ; *Tome* V, *page* 303.)

CATAPLASME *maturatif* ou *ſuppuratif*.

Prenez de racine de *lis blanc*, quatre onces ;
de *figues graſſes*, } de chaque
d'*oignons*, cruds écraſés, } une once ;
d'*onguent baſilicum* jaune, deux onces ;
de *galbanum*, demi-once ;
de farine de *graine de lin*, quantité ſuffiſante.

Faites bouillir la racine, les oignons & les figues dans une quantité d'eau ſuffiſante ; alors triturez & ajoutez les autres ingrédients ; formez, avec le tout, un cataplaſme mollet. On peut diſſoudre le galbanum dans un jaune d'œuf, avant de le joindre aux autres ingrédients. Lorſqu'il eſt néceſſaire de faciliter la ſuppuration, ceux qui peuvent faire les frais de ce cataplaſme, & prendre la peine de le compoſer, peuvent en faire uſage. Mais, moi, je puis aſſurer que, dans ce cas, je n'ai jamais rien

de ſemences de *violette*, deux onces;
d'*eau*, ſept livres.

Faites bouillir pendant un demi-quart d'heure; paſſez; ajoutez de *ſucre*, deux livres & demie. Alors cuiſez en conſiſtance de ſirop; ajoutez encore,

de *pulpe de tamarins*,
d'*extrait de caſſe*,
de *rhubarbe*, en poudre,
de ſéné, en poudre, } de chaque quatre onces;
de *régliſſe*, en poudre, une once;
de ſemences *de fenouil*, une once & dem.
des *quatre ſemences froides*, en pâte, trois gros.

Délayez la pulpe de tamarins, l'extrait de caſſe & les quatre ſemences froides, en ajoutant le ſirop ci-deſſus, peu à peu; mêlez enſuite les poudres, pour faire du tout un électuaire. Ce remede ſe vend tout préparé quatre ſols l'once.

Preſcrit, *Tome* III, *page* 232.

CAUSTIQUE. On donne ce nom aux ſubſtances âcres, corroſives & brûlantes; tels ſont le feu, ou le fer chaud, qu'on appelle cautere actuel, la pierre à cautere, la pierre infernale, le ſublimé corroſif, l'eau forte, le beurre d'antimoine, l'eau phagédénique, &c.

Preſcrit, *Tome* III, *page* 266; *Tome* IV, *page* 369.

CAUSUS. Voyez ce qu'on doit entendre par ce mot, *Tome* II, *page* 74, note 1.

CAUTERE. On donne indifféremment le nom de cautere aux ulceres artificiels, que l'on fait pour procurer l'écoulement d'une matiere morbifique quelconque, & aux inſtruments avec leſquels on forme ces ulceres. Il importe cependant de les diſtinguer, les uns n'étant que les effets des autres.

CAUTERE, inſtrument. Ce n'eſt autre choſe que ce que nous avons appellé cauſtique. (Voyez ce mot.)

CAUTERE, fonticule ou écoulement. C'eſt un petit ulcere artificiel qu'on fait, ou avec la lancette, ou avec la pierre à cautere, ou avec le fer chauffé : la voie la plus ſure eſt la lancette ; la plus uſitée eſt la pierre à cautere ; mais la plus courte feroit le fer chaud, dont les perſonnes timides craignent la brûlure : néanmoins il mérite la préférence ſur les autres, pour ſes effets, ſur-tout dans les cas où il faut une révulſion prompte & momentanée, comme dans l'apoplexie. (Voyez *Tome* III, *page* 470.)

Toutes les parties du corps ne ſont pas également propres à l'ouverture d'un cautere : le cou, les bras, les cuiſſes, les jambes en ſont les ſieges les plus ordinaires. Nous ne décrirons pas la maniere de faire le cautere. Elle exige des connoiſſances anatomiques, qu'il n'eſt pas dans notre plan de communiquer. Dès qu'on l'aura jugé néceſſaire, il faut appeller un Chirurgien ou toute autre perſonne, exercée dans ces ſortes d'opérations, qui preſcrira la maniere de le panſer & de l'entretenir. Tout ce que nous nous permettrons de dire, c'eſt qu'un cautere exige une grande propreté ; qu'il faut changer de linge, toutes les fois qu'on le panſe, & qu'il faut le panſer régulièrement deux fois par jour, à moins que quelque raiſon ne borne les panſements à un ſeul, comme il arrive quelquefois, & dont un homme de l'Art peut ſeul décider. Il ne faut jamais ſe preſſer de fermer un cautere. Les perſonnes, d'un certain âge, doivent le garder toute leur vie. Il n'y a gueres que les enfants chez leſquels on puiſſe laiſſer ſécher les cauteres ; encore ce ne peut-il être qu'une couple d'années après qu'ils ſont guéris de la Maladie pour laquelle on les avoit ouverts. Il eſt cependant des cas où on peut & on doit les fermer, même chez les adultes ; c'eſt lorſque l'effet n'a pas répondu à l'intention ; qu'ils n'ont pas

Prescrit en aliment, & regarde comme remede dans la gravelle & la pierre, *Tome* III, *page* 156; dans le scorbut, *page* 397.

CÉLERI *sauvage* ou *Ache. Apium palustre & Apium officinarum*, C. B & TURNEF. *Apium vulgare, ingratius*, J. B. *Apium graveolens*, LINN. C'est-à-dire, *Ache des Marais & des Boutiques*, selon C. BAUH. & TOURNEF. *Ache commun, désagréable*, selon J. BAUH. *Ache qui sent fort*, selon LINNÉ. La racine de cette plante est blanchâtre, droite, plongée profondément dans la terre, chargée quelquefois de plusieurs têtes : elle est fibrée, d'une saveur désagréable, âcre & un peu amere, d'une odeur forte, aromatique : les feuilles qui s'élevent de la racine, sont nombreuses, cannelées, creuses, & de neuf pouces de longueur : elles sont découpées & comme composées de deux ou trois paires de petites feuilles, rangées sur une côte, terminée par une feuille impaire : ces petites feuilles sont larges, dentelées sur leurs bords, partagées en trois découpures profondes, d'un beau verd, lisses, luisantes, succulentes, d'une odeur forte, lorsqu'on les presse entre les doigts, d'une saveur âcre & desagréable. Ses tiges sortent en grand nombre de la même racine : elles sont épaisses, cannelées profondément, creuses, hautes, garnies & entourées, de loin en loin, de feuilles semblables à celles qui sortent immédiatement de la racine : ses fleurs viennent, ou des aisselles des branches, ou à l'extrémité des rameaux; elles sont disposées en parasols, petites, & en rose blanche : le calice se change en un fruit, formé de deux petites graines, plates d'un côte, & convexes de l'autre, striées, grisâtres, âcres & aromatiques. L'ache se plaît dans les terreins humides & marécageux, d'où on le tire pour le cultiver dans les jardins & en faire le celeri : ses graines sont sur-tout d'usage.

CENDRES *gravelées.* On donne ce nom au réfidu de la lie & du marc de vin, defféchés & brûlés : c'eft un alkali très-fort ; & lorfque les matieres qui le fourniffent, font brûlées promptement & avec l'attention requife, il eft le plus doux de tous ceux qui font dans le commerce. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie.*) Les cendres gravelées entrent dans la compofition de l'alkali cauftique. (Voyez ce mot, & *Tome* III, *page* 162.)

CENTAURÉE. (*petite*) *Centaurium minus*, C. B. & TURNEF. *Centaurium minus*, *flore purpureo*, J. B. *Gentiana Centaurium*, LINN. C'eft-à-dire, *petite Centaurée*, felon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Petite Centaurée à fleurs pourpres*, felon J. BAUHIN. *Gentiane centaurée*, felon LINNÉ. Cette plante eft de la deuxieme claffe, deuxieme fection, troifieme genre de TOURNEFORT, de la pentandrie digynie de LINNÉ. Elle croît communément dans les bois, le long des avenues, dans les terres feches & fablonneufes : fa racine eft menue, blanche, ligneufe, fibrée, infipide : elle pouffe des tiges depuis fix pouces de hauteur jufqu'à un pied & plus : fes feuilles font oppofées, deux à deux, petites, étroites, liffes, veinées & d'un verd gai, mais à de grandes diftances les unes des autres : les branches fortent des aiffelles des feuilles : les fleurs naiffent au fommet des rameaux, en forme de bouquet, d'une belle couleur pourpre, d'une feule piece, en entonnoir, partagée en cinq parties : le piftil fe change en un fruit long d'un demi-pouce, cylindrique, membraneux, à deux loges, qui s'ouvrent en deux portions, & qui contiennent

s'élevent des amas de capſules ſphériques, qui contiennent une pouſſiere ſemblable à celle des fougeres, mais plus foncées, & qui, lorſqu'elles ſont expoſées au ſoleil, les fait paroître comme dorées. Cette plante ſe plaît dans les maſures & les rochers : ſes feuilles s'emploient comme celles des capillaires, & aux mêmes uſages. Preſcrit, *Tome* II, *page* 152, dans le courant de la note.

CHAGRIN, (*du*) conſidéré comme cauſe de Maladie, *Tome* I, *pages* 343-348. Il eſt en notre pouvoir de diminuer les impreſſions du chagrin, *Tome* IV, *page* 136. Traitement de la courbuture, cauſée par le chagrin, *Tome* V, *pages* 482-484.

CHAISE *fumigatoire*, machine propre à donner les fumigations mercurielles dans les Maladies vénériennes, & dont on doit l'invention à M. LALOUETTE, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris. Cette machine eſt une eſpece de boîte, en quarré long, dans laquelle le malade eſt enfermé & aſſis ſur un ſiege percé, & mobile au moyen de crémailleres, lequel ſiege peut être hauſſé & baiſſé, à raiſon de la taille plus ou moins grande des malades. Le plancher, qui eſt deſſous, eſt percé d'un trou quarré, pour recevoir le fourneau dans lequel on jette la préparation mercurielle, dont on fait la fumigation : au niveau de ce plancher, à l'un des côtés de la boîte, eſt une ouverture à couliſſe, par laquelle on jette ſur le feu ce remede en poudre. Au haut de la boîte eſt auſſi une ouverture à couliſſe pour le paſſage du cou, laquelle étant fermée par le pieu qui s'y ajuſte, laiſſe la tête en-dehors. Pour que la vapeur ſoit retenue plus long-temps dans la boîte, on obſervera d'entourer le cou du malade d'une ſerviette, ſerrée légérement.

Ceux qui voudront plus de détail ſur cette

encore servi à multiplier les difficultés, c'est qu'en donnant la description de chaque espece, il falloit apprécier ses qualités, puisqu'on s'opiniâtre à les servir sur les tables comme aliments, malgré les accidents & même les malheurs qu'ils occasionnent tous les jours. Il falloit donc distingueur les champignons mal-faisants, vénéneux & mortels, d'avec ceux qu'on peut manger en sureté : ce qui exigeoit un travail d'autant plus long, qu'on ne pouvoit prononcer que d'après l'expérience. M. PAULET, Médecin de la Faculté de Paris, & de la Société Royale de Médecine, a entrepris ce travail, & il a consigné dans le premier Volume des *Mémoires* de cette Compagnie, ses recherches sur la famille des champignons appellés bulbeux. Nous allons donner les caracteres génériques de cette famille, & la description des individus les plus communs : nous renvoyons pour le reste à la page 431 & suivantes du premier Volume des *Mémoires* de la Société Royale de Médecine.

Les champignons de la famille bulbeuse se font remarquer, soit par la beauté & la vivacité de leurs couleurs, soit par leur forme, ordinairement très-réguliere. Leur caractere essentiel, qui est constant & invariable, consiste en un bulbe ou oignon pulpeux, qui leur sert de racine, & du centre duquel s'éleve un pied ou pédicule, ordinairement droit & taillé presque toujours en quille. Ce bulbe, qui est d'une substance molle, est blanc, rond, uni, égal, implanté plus ou moins profondément dans la terre. Le pédicule, ou, si l'ont veut, la tige, est garni en-dedans d'une moëlle ferme, qui en occupe toute la capacité.

On doit bien distinguer ces champignons de ceux qui, au lieu d'un bulbe, ont une sorte de racine forte & tubéreuse, pour l'ordinaire brune, inégale, raboteuse, quelquefois ronde, unie, mais toujours ferme, & n'ayant jamais autour

d'elle aucun débris de membranes déchirées ; ce qui est constant dans les champignons bulbeux.

Ces champignons, en sortant de terre, sont couverts en totalité ou en partie d'une enveloppe ou membrane blanche, qui prend son origine à la partie extérieure du bulbe, & qu'en terme de Botanique, on appelle *volva* : on pourroit l'appeller coëffe. Cette enveloppe ou coëffe est entiere ou brisée. Lorsqu'elle est entiere, elle se déchire net & en un point, ou en plusieurs portions, par l'effort que fait le champignon en sortant de terre. On apperçoit presque toujours quelque morceau de cette membrane, qui reste appliqué à la surface du chapiteau.

Lorsque cette enveloppe est naturellement divisée, (ce qui forme un caractere constant propre à plusieurs especes,) alors le champignon sort de terre, couvert de ces déchirures, qui sont toujours à peu près de la même forme & du même arrangement dans tous les individus de la même espece. Les unes ressemblent à des taches blanches, d'autres à des perles, d'autres à des pointes de diamants, &c. ; le reste de cette enveloppe se trouve attaché autour du bulbe, en maniere de membrane flottante & déchirée.

Ces champignons sont feuilletés, c'est-à-dire, de la classe de ceux qui ont à la partie inférieure de leur chapiteau des membranes ou branches posées verticalement & arrangées en maniere de dents de peigne, ou plutôt, eu égard au pédicule, en maniere de rayons de roue autour d'un essieu : on les appelle feuillets.

Indépendamment de l'enveloppe dont on a parlé, ces champignons en ont une autre, ordinairement très-foible, qui recouvre les feuillets, & qui est attachée en même-temps au pédicule. C'est ce qu'on appelle le voile. Lorsque le champignon s'étale ou se développe, ce

voile se détache de la circonférence du chapiteau, & se rabat sur le pédicule, autour duquel il reste attaché. Cette partie porte le nom de collet. Par conséquent les champignons bulbeux ont deux sortes d'enveloppes, sont feuilletés & colletés d'une maniere plus ou moins sensible.

Ils croissent presque tous à l'ombre. Leur surface, en général, est plus humide que seche. Il en est de même de leur pulpe ou chair, qui est ordinairement mollasse. La plupart ont une odeur de terre humide, ou virulente, ou nauséeuse, qui se manifeste principalement au bulbe : cela n'empêche pas qu'il n'y en ait de très-parfumés. Leur saveur, en général n'a rien d'agréable ou qui invite à les manger. Plusieurs sont fades, & d'autres ont une saveur rebutante ; mais la beauté de leurs couleurs, ordinairement très-vives, & celle de leur forme, portent souvent à les cueillir & à les servir sur les tables. Ils sont, en général, plus gros que petits. Ils ont tous des chapiteaux réguliers, bombés en naissant, & s'applatissant ensuite sans se déformer.

Ces champignons sont, en général, très-suspects, & les accidents qu'ils causent, sont du genre des affections soporeuses, précédés de beaucoup de foiblesse & d'anxiétés : mais lorsque leur action se borne aux premieres voies, ou qu'ils n'ont pas été pris en grande quantité, ils produisent le dévoiement ou le cholera morbus, accompagné de beaucoup d'angoisses. (Voyez *Tome* IV *page* 314.)

Les champignons les plus communs de cette famille, sont :

1°. Celui que VAILLANT décrit dans son *Botanicum Parisiense*, par cette phrase : *Fungus phalloïdes annulatus sordide virescens & patulus*, & dont il a donné une figure parfaite, bien supérieure, selon M. PAULET, à celle qu'on voit au Cabinet des Estampes. Ce cham-

pignon eſt d'une hauteur moyenne & bien proportionnée : il eſt, pour l'ordinaire, d'une couleur verte en-deſſus : ſa ſurface eſt un peu luiſante : les feuillets & le pédicule ſont blancs, ainſi que ſa chair. Avant de ſortir de terre, il eſt recouvert de ſon enveloppe, qui l'embraſſe de tous côtés. Dans ce premier état, il reſſemble à deux noix poſées l'une ſur l'autre, & qui ſeroient recouvertes d'une membrane blanche. Il n'eſt pas plûtôt hors de terre, que cette enveloppe ſe déchire, comme nous l'avons dit dans les caracteres généraux.

Le chapiteau eſt ordinairement bombé en forme de calotte. Lorſqu'il eſt bien étalé, ſa ſurface devient quelquefois horiſontale; mais le plus ſouvent il forme le paraſol ouvert : alors il a de deux à trois pouces & quelquefois quatre pouces de diametre. Sa ſubſtance eſt aſſez ferme : mais quand on la preſſe un peu fortement, on en fait ſortir une humeur aqueuſe qui n'a point de mauvais gout. Lorſque ce champignon prend avec le temps une odeur forte & virulente, cette odeur ſe manifeſte ſur-tout au bulbe. La ſubſtance du pédicule a moins de conſiſtance que celle du chapiteau, dont elle eſt une continuation : elle eſt moëlleuſe. Lorſque cette moëlle ſe diſſipe, ce qui n'arrive que tard, le pédicule devient creux. Il en eſt de même du bulbe, qui s'épuiſe par la perte d'une partie de ſa ſubſtance : ſes feuillets ſont diſpoſés autour du pédicule, en forme de rayons de roue, ſans y être adhérents : ils ſont blancs, tendres, aqueux, entre-mêlés de demi, de quarts & de moindres portions de feuillets, qu'on obſerve toujours du côté des bords du chapiteau.

Le collet eſt ordinairement aſſez marqué pour être apperçu : il eſt en partie adhérent & collé au haut du pédicule, & en partie flottant & pliſſé. Lorſque le pied du champignon prend

une couleur verte, ce qui arrive quelquefois, cette couleur ſe communique à la partie externe du collet : l'autre partie qui touche les feuillets, ſe conſerve blanche.

Ce champignon croît dans les endroits les plus ſombres & les plus humides des bois des environs de Paris ; dans les terres légeres, ſablonneuſes, mêlées de débris de feuilles de chêne. On le trouve ordinairement lorſque le temps a été pluvieux, depuis la fin d'Août juſqu'au commencement de Novembre. Alors les bois de Vincennes, de Pantin & de Boulogne en ſont couverts.

On obſervera qu'on trouve ſouvent deux variétés de ce champignon : l'une au printemps & l'autre en automne. Celle du printemps eſt un champignon, pour l'ordinaire, tout blanc ; quelquefois teint légérement en verd au chapiteau. Il eſt en tout moins fort, moins grand que celui que nous venons de décrire, & il a un pédicule plus alongé. On voit bien que c'eſt le même ; mais il ſemble avorté & venu avant le temps.

La variété qu'on obſerve au mois d'Août, n'eſt pas de même. Le champignon qui la forme, eſt beaucoup plus fort, plus épais que le premier : la couleur du chapiteau eſt mêlée de jaune & de verd : le reſte eſt d'un beau blanc de lait. Son collet s'efface quelquefois preſqu'entiérement. Il a une odeur forte, virulente, & il prend une odeur cadavéreuſe, dix à douze heures après qu'on l'a cueillie.

Du reſte, ces deux variétés conſervent les mêmes caracteres que l'eſpece à laquelle elles tiennent, & ſont également dangereuſes. L'animal auquel on les donne, à la doſe d'un ſeul gros, eſt environ dix heures ſans rien ſentir : au bout de ce temps il éprouve des foibleſſes, pouſſe des cris plaintifs, vomit. Bientôt il ne peut plus ſe ſoutenir : il tremble ſur ſes pieds, ſe

couche, tombe dans l'assoupissement & meurt.

Il y a plusieurs autres champignons verds, dont la plupart sont bons à manger, & qu'on trouve indiqués dans les Ouvrages de quelques Botanistes ; mais aucun de ces champignons n'est, ni bulbeux, ni colleté, ni ne sort d'une enveloppe comme celui-ci.

Le champignon avec lequel il est plus aisé de le confondre, & avec lequel on l'a confondu si souvent aux environs de Paris, (méprise qui a couté la vie à une infinité de personnes,) est une variété du champignon de couche, c'est-à-dire, du *fungus campestris albus supernè, infernè rubens*, selon J. BAUHIN, qui est très-commune aux environs de Paris ; mais, avec un peu d'attention, il n'est pas possible de s'y méprendre. A la vérité, ces champignons ont, au premier coup-d'œil, quelque ressemblance ; ils sont l'un & l'autre à peu près de la même forme & de la même hauteur : ils croissent souvent au même lieu & dans la même saison : mais le *fungus phalloïdes* sont d'une enveloppe, & le *fungus campestris* n'en sort point : le premier a un bulbe rond, & l'autre n'en a pas : quelquefois cependant ce dernier a l'extrémité du pédicule un peu arrondie ; mais elle est toujours inégale, ferme, raboteuse, seche, tandis que le bulbe de l'autre est pulpeux ; mou, bien arrondi, tendre. Le *fungus campestris* a l'odeur & le gout du cerfeuil : le suspect n'a rien d'agréable. Le premier est d'un blanc de lait & sec à la surface : l'autre a presque toujours une teinte verte, & sa surface est humide : le bon conserve long-temps le voile qui couvroit ses feuillets ; l'autre le perd presque aussi-tôt qu'il est né. Celui-ci a presque toujours la tête ronde en naissant, l'autre l'a rarement. Le bon est si délicat, que lorsqu'on le coupe avec la dent, ou qu'on le touche avec le doigt, il jaunit presque sur le champ :

ce qui n'arrive jamais à l'autre. Enfin ce qui ne permet pas de les confondre, c'eſt la couleur des feuillets; le bon les a toujours de couleur de chair ou de roſé tendre, & le mauvais les a conſtamment blancs.

2°. Le champignon mal-faiſant, le plus commun après ceux dont nous venons de parler, eſt celui qu'on appelle *fauſſe orange*; & chez les Auteurs, *Fungus muſcas interficiens*, ſelon C. BAUHIN. *Agaricus muſcarius*, ſelon LINNÉ. *Fungus pileo ſanguineo verrucoſo, camellis albis, annulo fugaci pediculo bulboſo*, ſelon DE HALLER. C'eſt un très-beau champignon, qui, au ſortir de terre, eſt de couleur de feu, couvert de petites peaux blanches, toutes à peu près de la même grandeur, répandues inégalement ſur toute ſa ſurface : quand il eſt développé, cette couleur de feu s'affoiblit, & devient plus pâle, c'eſt-à-dire, jaune, particuliérement ſur les bords : alors il reſſemble un peu à la véritable oronge, dont nous parlerons, n°. 4; mais ſes feuillets blancs, ſon pédicule de la même couleur, ainſi que les taches du chapiteau, ne permettent pas de le confondre avec ce champignon.

Il eſt très-commun dans les bois des environs de Paris : il a un chapiteau circulaire de cinq à ſix pouces d'étendue d'un bord à l'autre. Le pédicule monte quelquefois à la hauteur de dix pouces : il en a un de diametre, ſur-tout vers ſa baſe, où il eſt plus gros : il eſt par conſéquent taillé en quille, cylindrique & très-droit. Il s'évaſe un peu à l'endroit de l'inſertion des feuillets, qui ſont blancs, très-ſerrés, hauts quelquefois de quatre lignes, & dont la tranche eſt taillée finement en dents de ſcie. Ses feuillets ſont entre-mêlés de portions de feuillets, coupés preſqu'à angle droit de la tranche de ceux qui occupent la moitié du diametre du chapiteau. Ceux-ci ſe réuniſſent & s'implantent à

une eſpece de bourlet qui cerne le pédicule, ſans y être adhérent. Toute la plante eſt un peu humide, ſur-tout lorſqu'elle commence à paſſer, & après les pluies. La chair a un gout douceâtre. Ce champignon eſt conſtamment & décidément dangereux. Nombre de perſonnes, trompées par les traits de reſſemblance avec la véritable oronge, ont été les victimes de cette mépriſe. M. PAULET en rapporte pluſieurs obſervations. Nous ne décrirons que celle qu'a fournie feue Madame la Princeſſe DE CONTI, en 1751. Cette Princeſſe étant dans la forêt de Fontainebleau, cueillit elle-même de ces champignons; en fit faire un plat, dont elle mangea plus que ceux qui étoient à ſa table. Tous les convives en furent incommodés; mais la Princeſſe éprouva les plus grands accidents. Environ deux heures après le dîner, elle eut des foibleſſes, des anxiétés, des envies de vomir, & reſta pluſieurs heures ſans connoiſſance, aſſoupie & dans un état qui fit craindre pour ſa vie. L'émétique, dont elle prit juſqu'à vingt-ſept grains, les huileux, la thériaque, furent d'abord adminiſtrés, mais inutilement; le poiſon étoit toujours dans le corps. Il n'y eut qu'une forte décoction de tabac en lavement qui lui fit rendre les champignons, & qui la ſauva. Je tiens, continue M. PAULET, ces détails de feue Madame la Princeſſe DE CONTI elle-même, à qui je préſentai, peu de temps avant ſa mort, cette eſpece de champignon, deſſiné & peint: elle le reconnut très-bien.

Son poiſon paroît cependant moins fort & moins actif que celui du *fungus phalloïdes*, &c.; (Voyez ci-deſſus, n°. 1.) mais il tue; & il ne ſe paſſe pas d'années qu'il ne produiſe des accidents à Paris & dans les environs.

3°. Il eſt un autre champignon mal-faiſant, que les habitants de la campagne appellent

oronge tannée : on le trouve au pied des châtaigniers, dans les terres rougeâtres, & comme tannées par les débris des écorces du même arbre : aussi est-il de couleur marron foncé un peu brun, & son volva, dont le fond est blanc, participe un peu de cette couleur. Au premier coup-d'œil, à sa forme, on le prendroit pour la véritable oronge ; mais il en differe à bien des égards. Ce champignon n'a point de chair : ses feuillets sont minces, très-peu nourris, d'une hauteur égale, mais entremêlés d'autres petits feuillets, placés sur leurs bords. Les grands feuillets se réunissent à une espece de bourlet, qui cerne le pédicule, sans y adhérer. Leur hauteur, la plus considérable, est de trois lignes. Le chapiteau n'est formé que de ces feuillets, & d'une membrane mince qui les recouvre : leur saillie le rend rayé. Le pédicule, dont le fond de la couleur est blanc, prend, ainsi que le volva, une légere couleur de marron. Il est creux, ou ne contient qu'une moëlle humide & lanugineuse très-légere. Il a un pouce de diametre du côté du bulbe, & un demi-pouce à la partie supérieure : il en a environ trois de hauteur. La saveur & l'odeur de ce champignon ne sont pas agréables ; il n'a presque point de chair, & rien n'invite à le manger. Le bulbe ne contient presque pas de substance : le chapiteau est si foible, qu'il se fend lorsqu'il se développe.

4°. L'oronge est le champignon le moins malfaisant de tous ceux dont nous venons de parler : mais il est indigeste, lorsqu'il est pris en grande quantité. C. BAUHIN l'appelle *Fungus planus orbicularis aureus*. LINNÉ le nomme *Fungus speciosus*. C'est le *Boletus* des Latins. L'oronge sort de terre au mois de Septembre, couvert de son enveloppe, qui est d'un blanc de lait. Alors elle ressemble à un œuf parfaitement

blanc. Cette enveloppe tendre, quoiqu'un peu épaiſſe, ne tarde pas à ſe déchirer, & laiſſe voir une tête ronde, couleur de jaune d'œuf ou de ſafran, qui fait effort pour ſortir, & qui enleve ſouvent avec elle, quelque portion de l'enveloppe qui reſte attachée à ſa ſurface. A meſure que le champignon ſe développe, la couleur du chapiteau s'éclaircit & devient enfin de couleur d'or égale : toute ſa ſubſtance eſt teinte de cette même couleur ; mais le voile qui couvre les feuillets, ainſi que le volva, ſe conſervent blancs.

Le chapiteau reſte bombé pendant quelque temps. Sa ſurface eſt douce au toucher, égale, unie par-tout, excepté ſur les bords, qui ſont rayés ſenſiblement, par la ſaillie que font les feuillets placés par-deſſous, & recouverts ſeulement d'une peau à cet endroit. La teinte jaune des feuillets, ainſi que celle du pédicule & de toute la ſubſtance interne, eſt un peu moins foncée que celle du chapiteau. Toute la ſubſtance de ce chapiteau, qui eſt fine & délicate, reſſemble à celle d'un abricot bien mûr. Le chapiteau, dans ſon développement, s'étend quelquefois juſqu'à huit pouces de diametre. Dans l'état ordinaire, il en a de cinq à ſix. Son centre eſt pulpeux, bien nourri ; mais ſa ſubſtance diminue ſenſiblement de volume du côté des bords, & s'affoiblit au point que les feuillets qui ſont épais & ſerrés, occupent ſeuls environ le tiers du diametre du chapiteau. Cette différence de ſubſtance eſt marquée par les raies qui ſont ſur les bords. Les feuillets ſont entre-mêlés d'autres petits feuillets, dont les uns n'ont que les deux tiers, les autres la moitié, & d'autres le quart ou le ſixieme de la longueur des premiers. Ils ſont tous recouverts d'un voile blanc, qui, lorſque le champignon eſt développé, ſe colle ſur le pédicule au point de n'être ſenſible que par ſa couleur, ou reſte

flottant. Le pied a quelquefois jusqu'à un pouce de diametre sur quatre ou cinq, & même plus de hauteur. Il est ordinairement en forme de quille : il monte ainsi en diminuant jusqu'a l'endroit de l'insertion des feuillets, où il s'évase d'une maniere sensible. Sa substance est continue à celle du bulbe, qui est gros & plein d'abord, mais qui diminue enfin & s'épuise même tout-à-fait par la nourriture qu'il paroît fournir au reste de la plante.

Ce champignon, quelques heures après qu'il est cueilli, sur-tout s'il est dans un endroit chaud, commence à s'aigrir, & bientôt se putréfie entiérement. Il est très-commun dans les Provinces meridionales de la France, dans quelques parties de l'Allemagne, & principalement en Italie, où on l'appelle *uovolo*, à cause de sa ressemblance avec un œuf, lorsqu'il sort de terre. Dans nos Provinces méridionales on le nomme boulez, endorgnès, d'orade, cadran, &c. Le nom d'oronge lui vient probablement d'*aureus fungus*, ou d'*aurantium*, parce qu'il est de couleur d'or ou d'orange.

Nous nous bornerons à ces quatre especes générales, comme étant les plus dangereuses, les plus communes & les plus tentantes, à cause de leur forme & de leurs belles couleurs. C'est un grand malheur que le gout des champignons soit, en général, flatteur. Le gourmand, qui en désire, s'inquiete fort peu de l'espece qu'on lui présente, & il en est la victime. Il ne se passe presque pas de semaines qu'on n'entende parler d'accidents, occasionnés par les champignons. Ils viennent tout récemment d'empoisonner deux familles nombreuses. On n'en sera pas étonné, si l'on considere que ceux même qui passent pour les meilleurs, deviennent aisément dangereux, ou pour avoir été cueillis trop tard, ou par la nature du lieu où ils croissent, ou par le suc dont

ils se nourrissent, ou par le voisinage de ceux qui se pourrissent, ou de ceux qui sont vénéneux.

Les prétendus connoisseurs, c'est-à-dire, les Cuisiniers, assurent que les bons champignons sont ceux qui prennent leur accroissement dans une nuit, soit naturellement, soit par art, sur des couches de fumiers ; qu'ils doivent être d'un grosseur médiocre, à peu près de celle d'une châtaigne, charnus, bien nourris, blancs en-dessus, rougeâtres en-dessous, d'une consistance assez ferme, moëlleux en-dedans, d'une odeur & d'un gout agréables : qu'au contraire les champignons mauvais & pernicieux sont ceux qui, ayant demeuré trop long-temps sur la terre, sont devenus bleus, noirâtres ou rouges, & dont la tige est devenue creuse. Mais ces caracteres généraux ne satisferont pas aisément des Physiciens : ils en demandent de fondés sur l'expérience, & qui indiquent dans le grand nombre des variétés d'espece de champignons naturels, les bonnes, les douteuses & les pernicieuses. Tel est le travail qu'a entrepris, comme nous l'avons déja dit, M. PAULET, qui, lorsqu'il l'aura achevé, aura un droit certainement bien acquis à la reconnoissance des amateurs de ce végétal.

Les empoisonnements causés par les champignons vénéneux, sont très-communs, *Tome IV, page* 312. Ces malheurs devroient faire renoncer aux champignons & aux mousserons, *ibid.* Les champignons de la meilleure qualité sont indigestes. Pourquoi? *page* 313.

CHAMPIGNONS. *(de l'empoisonnement occasionné par les) Tome* IV, *pages* 313-318.

CHAMPIGNONS, est aussi le nom qu'on donne aux chairs fongueuses qui s'élevent sur le bord & dans le fond des ulceres, & qu'on brûle avec des caustiques.

CHANCRES, petits ulceres malins qui viennent

HAUX. On donne, en général, le nom de chaux au produit de la calcination des pierres & terres calcaires; des parties dures des animaux, tels que les os, les arrêtes, les cornes, les coquilles, &c.; des métaux & minéraux. (Voyez CHAUX *vive* & EAU *de chaux.*)
AUX *éteinte.* On donne ce nom à la chaux qui ne peut plus s'échauffer avec l'eau, soit pour avoir été exposée à l'humidite de l'air, soit pour avoir déja éprouvé l'action de l'eau.
AUX *de plomb*: c'est ainsi qu'on appelle la substance qui reste du plomb, après qu'on lui fait perdre son éclat & la liaison de ses parties, soit par la calcination, soit par l'action des différentes menstrues. C'est, à proprement parler, du plomb privé totalement de son phlogistique, ou dépouillé d'une partie de ce principe. Cette chaux est sous forme de cendres rougeâtres, plus ou moins fines, mêlée de grumelots, dont les uns ressemblent à de petites pierres, & d'autres à des fragments de métal.
AUX *vive*: c'est une substance solide, seche, tenant de la nature des pierres & de celle de la terre: sa couleur est blanche; quelques endroits sont cependant jaunâtres: elle est friable, légere, d'un gout âcre & caustique; d'une odeur qu'on pourroit appeller de feu. Une des principales propriétés physiques, communes à toutes les chaux, par conséquent à celle dont il est

queſtion, eſt d'être ſingulièrement pénétrabl à l'eau, qui agit ſur les chaux avec une vic lence, un bruit & une chaleur conſidérable: qui écarte, diviſe leurs parties, & les rédı en une pâte très-fine, ſi l'on n'a pas mis uı trop grande quantité d'eau, & qui, lorſqu'il en a aſſez, tient en diſſolution une matiere q ſe ſépare, & fait qu'elle a un gout âcre urineux. (Voyez EAU *de chaux*.)

La chaux vive preſcrite pour corriger mauvaiſe qualité des eaux, *Tome* III, *pa* 117; pour compoſer l'alkali cauſtique, *pa* 162. La chaux & le feu ſont les préſervatifs l'air méphitique des latrines, appellé ploml *Tome* V, *page* 422. Maniere d'employer chaux dans ce cas, *page* 426.

CHÉLIDOINE, *Eclaire*, *Félougne. Chelia nium majus vulgare*, C. B. & TURNE *Chelidonium majus*, LINN. C'eſt-à-dir *grande Chélidoine vulgaire*, ſelon C. BAUHI & TOURNEFORT. *Grande Chélidoine*, ſel LINNÉ. Ses racines ſont chevelues, fibreuſ de couleur de vermillon, pleines d'un ſuc jau âcre. Ses feuilles inférieures ſont grandes, p tagées comme en lobes, d'un beau verd deſſus, d'un verd de mer en-deſſous, & p ſemées de quelques poils. Ces lobes ſont rondis, à oreilles & quelquefois oppoſés, t verſés par de grandes nervures & découp profondément. Ses tiges ſont hautes d'un p & demi, noueuſes, caſſantes, creuſes, br chues, garnies de feuilles alternes. Les fle ſortent de l'aiſſelle des feuilles en bouquet, cc poſées de quatre pétales jaunes, renfermées d un calice à deux feuilles qui tombent lorſqı s'épanouiſſent. Le piſtil ſe change en une ſiliq longue d'un pouce & demi, cylindrique, gr à deux panneaux, mais à une ſeule cavi liſſe & comme ridée; verte d'abord, enſ rouſſeâtre, & qui répand en s'ouvrant

graines noires, luiſantes, arrondies, applaties, larges d'une demi-ligne.

Toute la plante a une odeur forte, & en quelque endroit qu'on la coupe & qu'on y faſſe une inciſion, elle répand un ſucre âcre, piquant & un peu amer, de couleur de ſafran. Elle ſe plaît dans les lieux humides & à l'ombre. Elle vient communément dans les environs de Paris. Le ſuc jaune de la chélidoine eſt recommandé dans les Maladies des yeux, ſur-tout contre les taies ou taches, *Tome* IV, *page* 152.

HÊNE. (*écorce de Chêne*) *Quercus latifolia mas, quæ brevi pediculo eſt*, C. B. & TURNEF. *Quercus vulgaris, brevibus ac longis pediculis*, J. B. *Quercus robur, foliis annuis oblongis, ſuperne latioribus, angulis obtuſis*, LINN. C'eſt-à-dire, *Chêne mâle, à larges feuilles, qui ont des pédicules courts*, ſelon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Chêne commun, qui a des pédicules courts & longs*, ſelon JEAN BAUHIN. *Chêne à feuilles annuelles, oblongues, dont les ſupérieures ſont plus larges, & dont les angles ſont obtus*, ſelon LINNÉ. Tout le monde connoît cet arbre, remarquable par ſa hauteur, ſon ampleur & ſa durée : il ſe plaît dans les bois, les forêts, les montagnes, &c. Le chêne fournit à la Médecine ſon écorce ſur-tout, ſes feuilles, les noix de galle, le gui, &c. L'écorce de chêne preſcrite, *Tome* III, *page* 135.

IÊNE. (*petit*) (Voyez GERMANDRÉE.)

IENEVIS, graine produite par le chanvre. (Voyez ce mot.)

IENILLES, inſectes. (*des accidents occaſionnés par la piquure des*) *Tome* IV, *pages* 303-305.

HICORÉE *ſauvage. Chicorium ſylveſtre*, ſive *officin*, C. B. & TURNEF. *Chicorium ſyl-*

également connues par l'ufage qu'on en fait dans la cuifine, fur-tout des blancs. Nous ne donnerons les noms que du chou blanc ordinaire, & du chou pommé rouge, les feuls qu'on prefcrive quelquefois en Médecine. Le chou blanc ordinaire s'appelle, *Braſſica alba vulgaris*, J. B. *Braſſica alba vel viridis*, C. B. & TURNEF. C'eſt-à-dire, *Chou blanc commun*, felon J. BAUHIN. *Chou blanc ou verd*, felon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. Le chou pommé rouge s'appelle, *Braſſica capitata rubra*, C. B., J. B. & TURNEF. *Braſſica oleracea, capitata rubra, foliis rubris*, LINN. C'eſt-à-dire, *Chou pommé rouge*, felon CASP. BAUHIN, J. BAUHIN & TOURNEFORT. *Chou pommé, légume à tête & à feuilles rouges*, felon LINNÉ. Cependant tous les choux peuvent fe fuppléer les uns aux autres; leur différence effentielle ne gît que dans la couleur. Feuilles de jeunes choux, prefcrites pour le point de côté dans la pleurefie, *Tome* II, *page* 110. Choux prefcrits en aliments, *Tome* III, *pages* 394, 479; *Tome* V, *page* 117.

CHOUX-*croûte*. On donne ce nom à des choux confervés par le procédé qui fuit.

On prend la quantité de choux qu'on veut conferver; on les hache par petits morceaux; on les place dans un tonneau propre, en répandant fur chaque couche de choux, du genievre & du fel, à la quantité d'une livre & demie de fel & de deux livres de genievre, ou environ, pour vingt-cinq choux entiers. On preffe bien le tout, & le tonneau étant rempli, on le couvre avec un linge & quelques planches, fur lefquelles on met des poids confidérables, ou des pierres très-pefantes, de maniere que la fermentation ne puiffe pas les foulever.

Ces choux fourniffent une grande quantité

des chutes, pourroient être rappellés à la vie, *ibid.*, & 405.

CHUTE *de l'anus.* (*Maladie.*) (Voyez ANUS.)

CHYLE, suc blanchâtre, produit de la digestion des aliments, ou plutôt de la chylification, qui est la premiere partie de la digestion. (Voyez *Tome* I, *page* 118, dans le courant de la note.)

CHYLIFICATION : opération de la Nature, par laquelle les aliments sont convertis en chyle.

CHYME, ou *chymus.* (Voyez ce que c'est, *Tome* I, *page* 118, dans le courant de la note.

CHYMIE : science, dont l'objet est de connoître la nature & la propriété de tous les corps, par leurs analyses & leurs combinaisons.

CHYMIQUE, épithete qu'on donne aux médicaments préparés par les secours de la Chymie. On donne encore ce nom aux opérations par lesquelles on procede à la confection de ces médicaments.

CHYMISTES. Ceux qui savent la Chymie. Maladies auxquelles l'air, qu'ils sont obligés de respirer, les expose ; moyens qu'ils doivent employer pour s'en garantir, *Tome* I, *pages* 99 *& suiv.*, & *Tome* V, *page* 421.

CICATRICE, nom que porte la marque qui indique qu'il y a eu ulcere ou une plaie sur telle ou telle partie du corps : cette marque est formée par une nouvelle peau plus dure, plus blanche, moins réguliere, moins sensible & moins poreuse que la peau des autres parties.

CIGUE. *Cicuta major*, C. B. & TURNEF. *Cicuta*, J. B. *Conium maculatum, seminibus striatis*, LINN. C'est-à-dire, *Grande Ciguë*, selon CASP. BAUHIN & TOURNEFORT. *Ciguë*, selon J. BAUHIN. *Ciguë tachetée, dont les semences sont striées*, selon LINNÉ. Elle est de la septieme classe, pre-

miere section, troisieme genre de TOURNEFORT; de la pentandrie digynie de LINNÉ, & de la quinzieme famille des ombelliferes d'Adanson. La racine de ciguë est longue d'un pied, grosse comme le doigt, partagée en plusieurs branches, solides avant que de pousser sa tige; couverte d'une écorce mince, jaunâtre, blanche intérieurement, fongueuse; d'une odeur forte; d'une saveur douceâtre, & elle est creuse en dedans, quand elle pousse sa tige: sa tige est fistuleuse, cannelée, haute de trois pieds, lisse, d'un verd gai, parsemée cependant de quelques taches rougeâtres, comme la peau des serpents: ses feuilles sont ailées, partagées en plusieurs lobes, lisses, d'un verd noirâtre, approchant de celles du persil, d'une odeur puante: ses fleurs sont en parasol, au sommet des tiges, blanches, portées sur un calice, qui se change en un fruit, qui est presque sphérique, composé de deux petites graines convexes & cannelées d'un côté, applaties de l'autre, d'un verd pâle: toute la plante répand une odeur désagréable, forte, puante.

La ciguë est une plante très-commune: les feuilles & la racine sont d'usage: avec les feuilles on prépare des fomentations & des décoctions: on en obtient un suc en les pilant; ce suc est laiteux; on le laisse évaporer, & il fournit un extrait, dont on fait des pilules d'un ou deux grains, en le mêlant & l'épaississant avec de la racine seche de cette même plante réduite en poudre: cette poudre s'ordonne aussi seule: on prépare une huile, avec les feuilles pilées & l'huile d'olive; enfin on compose un emplâtre avec les feuilles de ciguë, l'huile de ciguë, la poix-résine, la poix blanche, la cire jaune, & la gomme ammoniac en poudre.

Le suc nouvellement exprimé, ou l'extrait de ciguë, prescrit dans les écrouelles, *Tome* III, *page* 416. Les feuilles de ciguë en ca-

ou moins compact. Il coute quatre sols le gros. L'artificiel doit être d'un beau rouge violet, composé d'aiguilles ou de stries luisantes. Il ne faut jamais acheter ce dernier en poudre, parce qu'on le falsifie quelquefois avec le *minium*; ce qui le rend dangereux: il faut l'acheter en morceaux. On le préfere généralement au cinabre naturel. Il coute trois sols le gros.

Cinabre naturel prescrit, *Tome* III, *page* 414. Cinabre factice, *Tome* IV, *pages* 69, 172. Le naturel & le factice prescrits, *pages* 275, 290. Cinabre artificiel, *page* 402. Il est préférable au naturel. Pourquoi? *ibid.*

CINABRE *d'antimoine*, substance composée de mercure & de soufre, qui se sublime du sublimé corrosif & de l'antimoine, distillés ensemble, après que le beurre d'antimoine a passé. Il coute six sols l'once. (Voyez BEURRE *d'antimoine* & CINABRE *artificiel.*)

CIRCULATION *du sang*. Ce que c'est chez les adultes, *Tome* I, note 10, *page* 31; chez les enfants, *Id.* même note. Comment le sang circule dans le foie du fœtus, *page* 32; dans le foie d'un adulte, *page* 150, note 17.

CIRE. Personne n'ignore que la cire est le fruit du travail des abeilles: après avoir été la ramasser sur les fleurs, elles la préparent, la mettent en œuvre, pour en former les alvéoles qui doivent servir de réservoir au miel: la cire nouvellement travaillée par les abeilles, est blanche; peu à peu elle devient jaune, & même d'un brun noir, lorsqu'elle est vieille. La cire, qu'on obient de la destruction des rayons, & qu'on appelle cire vierge, est jaune; fondue & mise en pain, elle se nomme simplement cire jaune. La cire blanche n'est autre chose que cette derniere exposée long-temps a l'air.

Prescrite, *Tome* III, *page* 261. Cire vierge indiquée, *Tome* V, *page* 108.

COCHEMARE, (*du*) ou de l'*Incube*. *Tome* IV, *pages* 86-90.

COCHLÉARIA, *Herbe aux cuillers*, ou *Cran*. *Cochlearia folio ſubrotundo*, C. B. & TOURNEF. *Cochlearia*, J. B. *Cochlearia officinalis foliis radicalibus ſubrotundis, caulinis oblongis*, LINN. C'eſt-à-dire, *Cochléaria à feuilles preſque rondes*, ſelon C. BAUNIN & TOURNEFORT. *Cochléaria*, ſelon J. BAUHIN. *Cochléaria d'uſage, dont les feuilles radicales ſont preſque rondes, & celles des tiges oblongues*, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la cinquieme claſſe, deuxieme ſection, quatrieme genre de TOURNEFORT; de la tétradynamie ſiliqueuſe de LINNÉ; de la cinquante-deuxieme famille des cruciferes, troiſieme ſection des thlaſpi d'Adanſon. La racine du cochléaria eſt un peu épaiſſe, droite, fibrée & chevelue : ſes feuilles, portées ſur de longues queues, ſont arrondies en oreilles, façonnées en maniere de cuillers, ſucculentes, épaiſſes, âcres : les tiges ſont branchues, couchées, longues d'un pied, liſſes, chargées de feuilles découpées, longues & ſans queues : les fleurs ſont compoſées de quatre pétales blanc, diſpoſés en croix; le piſtil ſe change en un fruit membraneux, ſphérique, long de deux lignes, à deux loges, qui renferment de petites graines arrondies & rouſſes. Le cochléaria vient naturellement dans les Pyrénées, ſur les côtes de Flandres, &c., & très-facilement dans nos jardins.

Preſcrit en aliment, *Tome* III, *page* 393. Il entre dans la compoſition du vin antiſcorbutique. (Voyez ce mot.)

COCTION, terme dont ſe ſervent les Médecins, pour exprimer le changement qui s'opere dans la matiere morbifique; laquelle, par le moyen de la chaleur naturelle, par le mouvement, l'agitation des parties, & par les re-

medes convenables, eſt élaborée, atténuée & diſpoſée à être évacuée naturellement ou artificiellement : c'eſt l'opération de la Nature qui prépare les évacuations critiques. (Voyez CRISE.)

CŒUR, muſcle creux, ſitué dans la cavité de la poitrine : c'eſt au cœur qu'aboutiſſent toutes les veines, & d'où toutes les arteres ſortent : ſa contraction & ſa dilatation alternatives ſont les principaux inſtruments de la circulation du ſang. (Voyez *Tome* I, note 10, *page* 31.)

COING, *Coignaſſier à gros fruit.* Il n'eſt guere de perſonnes qui ne connoiſſent ce fruit, à peu près de la forme d'une poire, mais beaucoup plus gros; dont la peau eſt couverte d'un duvet cotonneux, dont la chair eſt jaune, ferme, d'une ſaveur acerbe, & d'une odeur forte; qui renferme cinq ſemences de couleur de châtaigne en dehors, & blanches en dedans, viſqueuſes, gluantes, &c. L'arbre qui porte ce fruit, eſt appellé *Cydonia, fructu oblongo*, TURNEFORT. *Mala Cotonea, majora*, C. BAUHIN. *Cotonea malus*, J. BAUHIN. *Pyrus Cydonia, foliis integerrimis, floribus ſolitariis*, LINN. C'eſt-à-dire, *Coignaſſier dont le fruit eſt oblong*, ſelon TOURNEFORT. *Coignaſſier cotonneux, à gros fruit*, ſelon C. BAUHIN. *Coignaſſier cotonneux*, ſelon J. BAUHIN. *Poirier Coignaſſier à feuilles très-entieres, & dont les fleurs ſont ſolitaires*, ſelon LINNÉ. Cet arbre eſt de la vingt-unieme claſſe, huitieme ſection, deuxieme genre de TOURNEFORT; de l'icoſandrie pentagynie de LINNÉ, & de la quarante-unieme famille des roſiers d'Adanſon. Les ſemences de coing preſcrites, *Tome* II, *page* 158. Les confitures de coing, *Tome* III, *page* 125. Mucilage de coing, *Tome* V, *page* 146.

COLCOTAR, nom que porte le réſidu du vitriol de Mars, après qu'il a été calciné ou

» terreuſes n'étant point diſſolubles dans l'eau, » ſont également inutiles dans la compoſition » des collyres." (M. B.)

COLLYRE *d'alun.* Prenez d'*alun*, demi-gros. Battez fortement avec un blanc d'œuf : ce collyre eſt celui de *Riviere* : on l'emploie dans l'inflammation des yeux, pour éteindre la chaleur & tarir l'écoulement des humeurs : on l'étend ſur un linge, & on l'applique ſur les yeux ; mais il ne faut pas qu'il y reſte plus de trois ou quatre heures de ſuite. (M. B.)

COLLYRE *de Lanfranc.*

Prenez de *vin blanc*, une chopine ;
d'*eau de plantin*, } de chaque
d'*eau roſe*, } trois onces ;
d'*orpin* préparé, deux gros ;
de *verd-de-gris*, un gros ;
de *myrrhe*, } de chaque quarante-
d'*aloès*, } huit grains.

Triturez dans un mortier, l'orpin, le verd-de-gris, la myrrhe & l'alolès ; délayez ces poudres dans le vin blanc ; ajoutez l'eau de plantin & l'eau roſe : ce collyre n'eſt pas d'uſage pour les yeux ; auſſi eſt-il mal dénommé : on s'en ſert pour toucher les ulceres & les chancres vénériens de la bouche. On prendra garde que le malade n'en avale. Il ſe vend quatre ſols l'once. On peut en toucher les chancres de la gorge & de tout l'intérieur de la bouche. (Voyez *Tome* IV, *page* 365.)

COLLYRE *de plomb.*

Prenez de *ſucre de plomb*, } de chaque
de *ſel ammoniac* brut, } quatre grains.

Faites diſſoudre dans huit onces d'eau commune. On peut y ajouter, ſelon les circonſtances, quarante ou cinquante gouttes de laudanum liquide. Ceux qui ſont dans le cas de pouvoir choiſir, peuvent, au lieu de ce collyre, employer celui de GOULARD, qui eſt fait de la maniere ſuivante.

Prenez d'*extrait de Saturne*, vingt-cinq gouttes. Verſez dans huit onces d'eau ; ajoutez une cuiller à café d'eau-de-vie.

Il faut convenir que l'eau commune & l'eau-de-vie, ſans autre addition, peuvent, dans la plupart des cas, tenir lieu de tout autre collyre. La doſe de ces deux ſubſtances eſt d'une partie d'eau-de-vie, ſur ſix d'eau commune. Lorſque les yeux ſont foibles, on les baigne dans cette mixture, ſoir & matin. (M. B.)

COLLYRE *de Riviere*. (Voyez COLLYRE *d'alun*.)

COLLYRE *de vitriol* ou *vitriolique*.

Prenez de *vitriol blanc*,	demi-gros ;
d'*eau roſe*,	ſix onces.

Faites diſſoudre le vitriol, & filtrez la liqueur. Ce remede, quoique des plus ſimples, eſt peut-être égal en vertus aux collyres les plus vantés : il eſt d'un uſage commun contre la foibleſſe des yeux, contre les ſéroſités & l'inflammation de ces organes : quoiqu'en général il ſoulage dans les inflammations très-légeres, cependant lorſqu'elles ſont opiniâtres, il eſt ſouvent néceſſaire d'en aider l'effet par la ſaignée & le véſicatoire. Lorſqu'on juge à propos de rendre ce collyre plus aſtringent, on emploie le double & même le triple de vitriol. J'en ai vu uſer au quadruple, avec un ſuccès marqué. (M. B.)

COLOMBO. (*racine de*) Cette racine eſt groſſe comme le pouce & plus : elle eſt d'un jaune brun à l'extérieur, & intérieurement d'un jaune citron, tirant un peu ſur le verd : ſa ſubſtance, même celle de l'écorce, qui eſt épaiſſe de quelques lignes, eſt fongueuſe, tendre, facile à ſe couper & à ſe réduire en poudre : elle eſt légere, d'une odeur très-légérement aromatique, & d'une ſaveur amere. C'eſt un ſpécifique contre le flux de ventre opiniâtre, même contre la lienterie la plus invétérée, *Tome* III, *page* 238, & *note* 15. Maniere d'adminiſtrer cette racine, *page* 239.

en plusieurs fibres, blanche, charnue, amere, & cause des nausées ; elle produit des tiges épaisses, un peu rudes, couchées sur terre, sur lesquelles naissent des feuilles arrondies & pointues, oreillées à leur base : les fleurs viennent des aisselles des feuilles : elles sont d'une seule piece, en cloche évasée, longues d'un demi-pouce & plus, découpées profondément en cinq parties, jaunâtres, & parsemées de veines verdâtres : le fruit est long d'un pouce & demi, deux pouces, cylindrique, hérissé rude, partagé en quatre loges, pleines d'un suc amer, qui, épaissi, porte le nom d'élaterium. (Voyez ce mot.) La racine du concombre sauvage est un purgatif fort, qu'on peut très-bien substituer au jalap & à la scammonée. On la donne en poudre à la dose d quinze, vingt ou trente grains.

CONCRÉTIONS. On donne ce nom à des duretés, formées par l'épaississement, la coagulation & l'endurcissement des liquides : c'est l condensation d'une substance fluide en un masse plus solide. Les concrétions sont plu ou moins dures : il y en a qui semblent composées de matiere qui a les caracteres du suif d'autres ceux de la craie ou de la chaux. O a vu des malades qui rendoient, avec les crachats, des corps qui paroissoient osseux, pierreux, &c.

CONDUIT *intestinal.* (Voyez INTESTINS.)

CONDUIT *lacrymal*, tuyau par lequel les larme coulent des yeux, dans le nez. (Voyez FISTULE *lacrymale.*)

CONDYLE, nom que porte une petite éminenc ronde, située à l'extrémité de chaque os : telle sont celles de la mâchoire inferieure. Lorsqu cette éminence est large, on la nomme tête.

CONDYLOMES. On donne ce nom à des excroissances, qui viennent le plus souvent dar

CONFECTION, nom que porte une eſpece de remede, compoſé d'un grand nombre de ſubſtances, pour la plupart ſtomachiques. » On » trouve encore, dans les Diſpenſaires, les plus » abrégés, des confections qui contiennent plus » de ſoixante ingrédients. Or, comme quelques » verres de bon vin, ou quelques grains d'o- » pium, peuvent certainement ſuppléer à ces » remedes emphatiques, nous les paſſerons ſous » ſilence: nous donnerons ſimplement la recette » de la confection Japonnoiſe, ou de cachou, » comme la moins compliquée. " (M. B.)

CONFECTION *Japonnoiſe* ou *de cachou*.

Prenez de *cachou*, trois onces;
de *racine de tormentille*,
de *muſcade*,
d'*encens*, } de chaque deux onces;
d'*opium*, diſſous dans quantité ſuffiſante de vin de Portugal; un gros & demi;
de *ſirop commun*,
de *conſerve de roſe*, } de chaque quatre onces.

Mêlez le tout; faites un électuaire. La doſe de ce remede eſt depuis vingt-quatre grains, juſqu'à un gros; il peut ſuppléer au diaſcordium. (M.B.)

CONFLUENT, *confluente*; épithete qu'on donne aux boutons, aux puſtules, que préſentent certaines Maladies, telle que la petite vérole, lorſqu'ils ſont très-nombreux, & qu'ils ſe joignent entr'eux, de ſorte que pluſieurs ſemblent n'en faire qu'un ſeul. (Voyez *Tome* II, *page* 240.

CONJONCTIVE, nom que porte la tunique extérieure de l'œil: on l'appelle encore albuginée: elle couvre tout le globe de l'œil, excepté

la partie antérieure, qu'on nomme cornée transparente. La conjonctive forme ce qu'on appelle, Blanc de l'œil. (Voyez ŒIL.)

CONSERVE, *confiture*. Les boutiques des Apothicaires étoient autrefois tellement fournies de ces especes de préparations, qu'elles pouvoient alors passer pour des magasins de confitures. Cependant ces préparations ne possedent que peu de vertus, & on doit les regarder plutôt comme des mets agréables, que comme des médicaments. On se sert pourtant quelquefois de conserve pour mettre en bols & en pilule quelques-unes des poudres les plus pesantes telles que celles que produisent les préparation de fer, de mercure, d'étain, &c.

Les conserves sont composées de végétaux frais & de sucre, jusqu'à ce que le tout form une masse uniforme. Avant que de procéder il faut dépouiller les feuilles de leurs tiges, & les fleurs de leurs calices. Quant à la parti jaune de l'écorce d'orange, de citron, &c. on l'enleve avec une rape. On pile ces subs tances dans un mortier de marbre, avec u pilon de bois; quand on en a fait une pâte molle on ajoute trois fois autant de sucre, en poudre qu'on répand peu à peu, en pilant toujours jusqu'à ce que le mêlange soit uniforme : ma la conserve la meilleure est celle dans laquell il n'y a que deux fois autant de sucre. Ceu qui préparent à la fois de grandes quantités d conserves, emploient ordinairement un mou lin, pour réduire les végétaux en pulpe ; il pilent ensuite cette pulpe avec du sucre.

Les confitures se préparent en faisant infu ser ou bouillir des végétaux frais, d'abor dans de l'eau, ensuite dans du sirop, ou un dissolution de sucre. Le but est de conserve les fruits, ou liquides, ou secs : on les a li quides, lorsqu'on les laisse dans le sirop ; o les a secs, lorsqu'on les retire du sirop & qu'o

découpées, selon LINNÉ. Il n'est personne qui n'ait vu cette plante, remarquable par la belle couleur cramoisie de ses fleurs, dont les champs ensemencés paroissent quelquefois tout couverts vers le mois de Mai & de Juin. Il est assez ordinairement accompagné du barbeau, ou bluet, ou casse-lunette.

Les fleurs du coquelicot, s'ordonnent en tisane avec le miel, comme il est prescrit, *Tome* III, *page* 19; mais on fait avec les têtes de cette plante un extrait, qu'on emploie avec succès comme calmant. Pour faire cet extrait, il faut cueillir les têtes de pavot rouge avant leur parfaite maturité, c'est-à-dire, un peu vertes, ou avant que les pétales des fleurs ne s'en détachent. Il se prépare comme nous avons dit au mot *Opium*. La dose de cet extrait pour un adulte est depuis six grains jusqu'à trente & même au-dessus. M. FOUQUET, de Montpellier, l'a donné avec succès dans l'asthme convulsif. Je peux assurer, dit M. PLANCHON, en avoir obtenu de très-bons effets dans la toux convulsive. Je le prescris dans la coqueluche avec le kermès minéral: il calme la violence de la toux, & il en éloigne les accès, quand les enfants veulent le prendre constamment. (Voyez le *Naturisme* &c., *page* 193, note 1.)

COQUELUCHE. (*de la*) *Tome* III, *pages* 33-41

COR, durillon ou tubercule dur & calleux qui vient aux pieds, & dont la cause la plus fréquente est la compression des souliers. (Voyez CORS *aux pieds.*)

CORAIL des jardins. (Voyez POIVRE D'INDE &c.)

CORDIAL, *cordiaux*; épithete qu'on donne à une classe de remedes stimulants, qui sollicitent l'emploi des forces, sans en augmenter le fonds. Ils ne fortifient point, à proprement parler; ils excitent seulement un effort: il

CRAIE, nom que porte une pierre calcaire, plu ou moins friable, dont la couleur, ordinair ment blanche, peut varier, selon les matier minérales dont elle est mêlangée : les princ paux caracteres de la craie sont de faire effe vescence avec les acides, & d'être changée e chaux par l'ignition ; caracteres cependant q lui sont communs avec toutes les pierres ca caires. On se sert en Médecine de la cra comme d'un absorbant, qui peut suppléer au yeux d'écrevisses, au corail, &c.

On trouve, dans les boutiques, deux esp ces de craies, celle de Briançon & celle Champagne : mais il n'y a, dit M. NAVIER [*Contre-poisons de l'Arsenic*, *du Sublimé co rosif*, *du Verd-de-gris & du Plomb*, *Tome*] *page* 192, note *b.*] que cette derniere qui so absorbante ; celle de Briançon ne l'est nullemen elle ne fait pas même effervescence avec le pl fort des acides minéraux ; & si l'on en apperç quelquefois une légere, elle vient de quelqu portions, vraiment terreuses, qui s'y renco trent ; car la craie de Briançon, bien pur étant une véritable substance gipseuse ou ta queuse, ne peut absorber & émousser les ac des, puisqu'elle en est saturée elle - même : donc on l'emploie quelquefois, en Médecin avec succès, elle ne peut opérer que comr substance séléniteuse, très-douce & très-séd tive, & non comme un absorbant véritabl tel que la craie de Champagne.

mort, ſoit pour une Maladie plus fâcheuſe que la premiere: car on reconnoît trois eſpeces de criſes; celle qui procure une guériſon parfaite; celle qui ſe termine par la mort, & celle qui rend la Maladie plus fâcheuſe. On en rencontre même quelquefois une quatrieme, qui laiſſe la Maladie indéciſe; ce qui lui a fait donner le nom d'imparfaite. On appelle bonne & parfaite la premiere des trois autres; la ſeconde ſe nomme mauvaiſe, & la troiſieme dangereuſe.

Le moment qui précede la criſe, eſt toujours très-laborieux: ou plutôt, la veille d'une criſe, tous les ſymptomes de la Maladie prennent de l'intenſité. Auſſi le délire, l'aſſoupiſſement, les vertiges, le défaut de ſenſation, l'oubli; les maux de tête, du cou, de l'eſtomac; les anxiétés précordiales, le tintement d'oreilles, les envies de vomir, la ſoif plus preſſante, le pouls plus agité, la ſuppreſſion des urines, les borborigmes, &c, ſont les ſignes qui annonçent le trouble critique. Dans cet inſtant, la fievre redouble avec véhémence; & ſi la criſe doit être bonne & parfaite, la ſueur ſe déclare bientôt & baigne le malade; ou il ſurvient une hémorrhagie abondante; ou l'on voit arriver des vomiſſemens copieux, ou des ſelles, ou des urines abondantes, ou des crachats, ou des tumeurs, des dépôts, &c.

HIPPOCRATE a obſervé que les jours critiques, c'eſt-à-dire, les jours où arrivent les criſes, ſont, le quatrieme de la Maladie, le ſeptieme, le neuvieme, le onzieme, le quatorzieme, le dix-ſeptieme, le vingtieme, le quarantieme, &c. Tout le monde ſera en état de reconnoître la juſteſſe des obſervations du Pere de la Médecine, s'il ſuit, avec attention, la marche des Maladies. On verra que les fievres tierces ne vont guere au-delà du ſeptieme accès; que les fievres inflammatoires ſe terminent ordi-

nairement le quatrieme ou le ſeptieme jour ; que la péripneumonie ou fluxion de poitrine, finit quelquefois par réſolution le quatrieme jour, ou la ſuppuration s'établit, & la Maladie ſe termine le ſeptieme par les crachats, ou ſe prolonge juſqu'au quatorzieme, & même juſqu'au vingtieme ; que la fievre ſcarlatine, la fievre de la rougeole ne vont pas ordinairement au-delà du ſeptieme jour ; que la petite vérole ſe manifeſte le plus ſouvent du troiſieme au quatrieme, & ſuppure le ſeptieme. On a dit, dit M. LIEUTAUD, mille exemples de fievres épidémiques qui ſe ſont terminées le ſeptieme par les ſueurs : on a enfin remarqué que l'épilepſie des enfants duroit ſept mois ou ſept ans.

Il paroît donc évident que la Nature ſuit une eſpece de regles, dans la marche, dans les périodes des Maladies, ſur-tout des Maladies aiguës ; c'eſt-à-dire, qu'il lui faut un certain nombre de jours, pour dompter la cauſe d'une Maladie. Les anciens ont donné, à cet ouvrage de la Nature, le nom de coction ; mais il ne faut pas croire, continue M. LIEUTAUD, que dans toutes les Maladies, même dans celles que nous venons de nommer, les jours critiques ſoient invariablement les mêmes. Le climat, la ſaiſon, l'âge, le tempérament, une infinité d'autres circonſtances, & ſur-tout le traitement, peuvent les éloigner ou les rapprocher. Il peut même arriver qu'on attende vainement la criſe, ſoit qu'elle ſe faſſe d'une maniere imperceptible, ſoit qu'elle manque abſolument, comme il arrive quelquefois, dans les fievres aiguës bénignes, dont nous avons parlé, *Tome* II, *page* 97, dans le courant de la note.

Il n'eſt point de vraie convaleſcence, ſi elle n'a été précédée d'une criſe, *Tome* II, *page* 36. La convaleſcence eſt en raiſon de la criſe dans

CUTANÉ, *cutanée*, se dit de tout ce qui a rapport à la peau : ainsi on dit les nerfs, les arteres, les veines cutanés ; les Maladies cutanées, pour signifier les nerfs, les arteres, les veines, qui se distribuent à la peau, & les Maladies de la peau.

CUTICULE ; c'est la même chose qu'épiderme. (Voyez ce mot.)

CYNOGLOSSE, ou *langue de chien. Cynoglossum majus vulgare*, C. B. & TURNEF. *Cynoglossum vulgare*, J. B. C'est-à-dire, *grande Cynoglosse vulgaire*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Cynoglosse vulgaire*, selon J. BAUHIN. Sa racine est droite, épaisse, semblable à une petite rave, d'un rouge noirâtre en-dehors, blanche en-dedans, d'une odeur forte, narcotique ; d'une saveur mucilagineuse, & d'une douceur fade. Ses tiges sont hautes de deux à trois pieds, branchues, creuses quand elles sont vieilles, couvertes de beaucoup de duvet. Ses feuilles sont longues, un peu larges la premiere année ; & dans la seconde, lorsque les tiges paroissent, elles sont étroites, pointues, blanches, molles, cotonneuses, d'une odeur forte, puante : elles naissent sans queues alternativement sur la tige. Ses fleurs sont d'une seule piece, en entonnoir, partagées en cinq lobes, d'une couleur rouge sale, portées sur des calices velus, partagés en cinq quartiers. Le pistil qui s'éleve du fond du calice, perce la fleur en maniere de clou, & devient un fruit, composé de quatre capsules, un peu applaties, hérissées, & qui s'attachent fortement aux habits. Elles contiennent

une graine applatie. Cette plante vient communément aux environs de Paris. Les feuilles vertes du cynoglosse entrent dans la composition du Baume tranquille de M. CHOMEL, prescrit contre l'inflammation de la gorge, *Tome* II, *page* 387, note 3.

DANSE, considérée comme un exercice salutaire dans l'enfance & la jeunesse, *Tome* I, *page* 80. Ses avantages, *page* 258, & *Tome* III, *page* 300.

DANSE (*de la*) *de Saint-Gui, ou de Saint-Weith. Tome* IV, *pages* 72-77.

DARTRES. (*des*) *Tome* III, *pages* 429-436.
Ce qu'il faut faire lorsque l'asthme est dû à des dartres rentrées, *page* 454.

DARTRES (*des*) *farineuses. Idem, page* 431.

DARTRES (*des*) *miliaires. Idem, ibid.*

DARTRES *rongeantes ou vives. Idem, ibid.*

DARTRES *volantes. Idem, page* 430.

DATTES, *Dactyli offic.*, sont des fruits cylindriques de la grosseur du pouce, de la longueur du doigt, de la figure d'un gland, composés d'une pellicule mince, roussâtre, dont la pulpe ou la chair est grasse, ferme, bonne à manger, douce, très-sucrée, & qui environne un gros noyau cylindrique, dur & creusé d'un sillon dans sa longueur.

Il faut choisir les dattes qui sont grosses, jaunâtres, peu ridées, tendres, pleines de pulpe, un peu dures en-dedans, blanchâtres près du noyau, rougeâtres près de la peau, d'un goût vineux, & qui étant secouées, ne sonnent point du tout, ou très-peu. Il faut au contraire rejetter celles qui sont flasques, dures, sans chair, percées, vermoulues ou cariées. Les meilleures sont celles qui nous viennent du Royaume de Tunis. Celles d'Espagne ne sont jamais bien mûres ; & celles qui

viennent de Salé, se corrompent facilement & sont bientôt remplies de vers, ou bien elles se dessechent.

L'arbre qui porte ce fruit s'appelle palmier de la grande espece, *Palma major*, C. B. *Phœnix Dactylifera*, LINN. C'est-à-dire, *grand Palmier*, selon C. BAUHIN. *Palmier phénix qui porte les dattes*, selon LINNÉ. Cet arbre vient de lui-même en Afrique, dans la Judée, la Syrie & la Perse. On le cultive dans la Grece, en Italie & en Espagne. On en voit quelques-uns en Provence & en Languedoc, & dans les Jardins de Botaninique; mais ils n'y produisent point de fruit, ou celui qu'ils produisent ne murit point. Les dattes entrent dans la composition de l'électuaire diaphénix.

DAUCUS *de Crete ou de Candie. Daucus Creticus officin. Daucus foliis fœniculi tenuissimis*, C. B. *Daucus Creticus semine hirsuto*, J. B. C'est-à-dire, *Daucus de Crete des Boutiques*, *Daucus à feuilles de fenouil très-déliées*, selon C. BAUHIN. *Daucus de Crete, dont les semences sont velues*, selon J. BAUHIN. Sa racine est longue, épaisse d'un doigt, fibrée, d'une saveur semblable à celle du panais. Sa tige est haute de neuf pouces environ. Elle est cylindrique, cannelée, velue. Ses feuilles sont cotonneuses, cendrées, découpées très-menues, d'un verd foncé. Au sommet des tiges & à l'extrémité des rameaux est un parasol d'une grandeur médiocre, composé de petites fleurs en rose, à cinq pétales blanches, dont le calice se change en un fruit formé de deux semences, oblongues, cannelées, plus pointues à la partie supérieure, convexes d'un côté, applaties de l'autre, blanchâtres, velues, âcres, aromatiques, d'une odeur foible. Cette plante vient communément dans l'Isle de Candie, autrefois Crete, & dans les Alpes. Les se-

mences entrent dans la composition de l'électuaire diaphénix.

DÉCOCTION. On donne ce nom à un breuvage médicinal, impregné de la vertu de quelque médicament par le moyen de l'ébullition en quoi elle differe essentiellement de l'infusion qui n'éprouve point cette ébullition, & qu même quelquefois est préparée à froid. (Voye INFUSION.) » L'eau a, par excellence, l » propriété d'extraire les parties gommeuses & » salines des végetaux : mais son action ne s » borne point à cette simple opération ; ca » si les parties résineuses & huileuses de ce » mêmes végétaux sont intimement mêlées » par le moyen de la trituration, avec celle » qui sont gommeuses & salines, elles peu» vent être encore suspendues en grande parti » dans l'eau : aussi les décoctions & les infu» sions aqueuses des végétaux forment-elle » une classe de médicaments aussi nombreus » qu'utile. Quoique la plupart des végétau » communiquent à l'eau leurs vertus, aussi » bien par infusion que par décoction, cepen» dant on est souvent nécessité d'employer cett » derniere préparation, pour gagner du temps » parce qu'une décoction peut se faire en quel» ques minutes, tandis qu'une infusion demand » plusieurs heures, & quelquefois plusieurs jour » Les décoctions ne sont pas de garde ; elle » doivent être prises dans les vingt-quatre heures. (M. B.)

DÉCOCTION *blanche*.

Prenez de *craie*, bien pure, en poudre deux onces
de *gomme arabique*, demi-once
d'*eau commune*, trois chopines

Faites bouillir jusqu'à ce qu'il n'en reste plu qu'une pinte : cette décoction convient dans le Maladies aiguës, compliquées de cours d ventre, ou qui menacent de dévoiement ; dan

les acidités de l'estomac & des intestins : elle convient sur-tout aux enfants qui ont des aigreurs dans l'estomac, & aux personnes qui sont sujettes à éprouver des chaleurs brulantes dans ce viscere : il est d'usage d'édulcorer cette boisson avec du sucre, & de l'aromatiser avec deux ou trois onces d'eau de cannelle simple. Une once de craie en poudre, dissoute dans une pinte d'eau, peut, selon les circonstances, tenir lieu de cette décoction, ainsi que du julep de craie. (M. B.) Prescrite, *Tome* II, *pages* 186, 331 ; *Tome* III, *page* 135.

DÉCOCTION *des bois*, ou *décoction des bois sudorifiques.*

Prenez de *gaïac* rapé, trois onces ;
de *raisins* secs, deux onces ;
de *bois de sassafras* en petits copeaux, une once ;
de *réglisse*, demi-once ;

Faites bouillir le gaïac & les raisins, à petit feu, dans quatre pintes d'eau, jusqu'à réduction de deux pintes ; alors ajoutez le sassafras & la réglisse ; laissez infuser pendant quelque temps ; passez & laissez reposer jusqu'à ce qu'il se soit fait un précipité au fond du vase ; tirez à clair. Le malade en boira une chopine par jour. (M. B.) Prescrite, *Tome* II, *page* 346 ; *Tome* III, *page* 247 ; *Tome* IV, *page* 199.

DÉCOCTION *de bois de campêche.*

Prenez de copeaux ou raclures de *bois de campêche*, trois onces.

Faites bouillir dans deux pintes d'eau jusqu'à réduction de moitié ; on peut ajouter à cette décoction deux ou trois onces d'eau de cannelle simple : elle convient dans les cours de ventre, contre lesquels on ne peut employer de forts astringents ; on en prend trois ou quatre verres par jour. (M. B.) Il est bon de prévenir que cette tisane donne aux selles une teinte rouge ; ce qui pourroit effrayer le malade & les gardes :

mais cette teinte n'étant qu'accidentelle, eſt abſolument ſans conſéquence. Preſcrite, *Tome* III, *page* 227.

DÉCOCTION *de bourgeons de ſapin.* (Voyez BOURGEONS *de ſapin.*)

DÉCOCTION *commune.*

Prenez de fleurs de *camomille*, une once;
de fleurs de *fureau*, } de chaque
de graines de *fenouil*, } demi-once;
d'*eau*, environ deux pintes.

Faites bouillir quelques minutes, & paſſez la décoction: cette tiſane ſera également bonne, ſi on la prépare en faiſant ſimplement infuſer, pendant une couple d'heures, ces mêmes ingrédients, dans la même quantité d'eau, mais bouillante. Le principal uſage de cette décoction eſt d'être employé en lavement; on y ajoute d'autres ſubſtances, s'il eſt néceſſaire & ſuivant les indications: elle peut encore ſervir de fomentation ſimple; & dans ce cas, on y ajoute de l'eſprit de vin, ou d'autres ingrédients de ce genre, dans la quantité qu'exigent les circonſtances. (M. B.)

DÉCOCTION *de guimauve.*

Prenez de racine de *guimauve*, un peu ſeche, trois onces;
de *raiſins* ſecs, une once;
d'*eau*, trois chopines.

Otez le cœur ligneux de la racine de guimauve; faites bouillir juſqu'à réduction d'un tiers; paſſez la liqueur, & laiſſez repoſer pendant quelque temps: ſi la racine de guimauve eſt entiérement ſeche, il faut faire bouillir juſqu'à réduction de moitié: elle s'ordonne dans les toux & dans les congeſtions d'humeurs âcres ſur les poumons. Le malade en fait ſa boiſſon ordinaire. (M. B.)

Preſcrite, *Tome* III, *page* 396.

DÉCOCTION *pectorale,*

Prenez d'*orge mondé* & lavé, une once.
Faites bouillir dans quantité suffisante d'eau, jusqu'à ce qu'il soit crevé, & que l'eau soit réduite à quatre pintes; retirez du feu; ajoutez aussi-tôt,

de *réglisse*, ratissée & coupée menue,
de racine de *guimauve*, dont vous aurez ôté le cœur ligneux, & coupée menue, } de chaque demi-once;
de feuilles de *capillaire de Canada*, deux gros;
de fleurs de *coquelicot*, un gros;
de fleurs de *tussilage*, deux gros.

Laissez infuser pendant quatre heures; passez. [Codex de Paris.] (Voyez TISANE *pectorale.*)

DÉCOCTION *de quinquina simple.*

Prenez de *quinquina*, grossiérement pulvérisé, une once.
Faites bouillir dans trois demi-setiers d'eau, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'une chopine; passez : si on ajoute à cette décoction une cuiller à café d'esprit de vitriol, on la rendra, & plus agréable, & plus efficace. (M. B.) (Voyez *Tome* II, *page* 211, & toutes les Maladies de mauvais caractere.)

DÉCOCTION *de quinquina composée.*

Prenez de *quinquina*,
de racine de *serpentaire de Virginie*, } de chaque trois gros.

Pulvérisez grossiérement ces substances; faites bouillir dans une chopine d'eau, jusqu'à réduction de moitié; passez; ajoutez une once & demie d'eau aromatique. L'Illustre Chevalier PRINGLE recommande cette tisane comme un excellent remede, dans le déclin des fievres malignes, lorsque le pouls est bas, la voix foible, & la tête affectée de stupeur, accompagnée d'un peu de délire. La dose de cette

décoction est de quatre cuillerées, toutes les quatre ou six heures. (Voyez *Tome* II, *page* 188 & note *b.*)

DÉCOCTION *de salsepareille.*

Prenez de racine fraîche de *salsepareille*, épluchée & coupée menue, trois onces;
de raclures de bois de *gaïac*, une once.

Faites bouillir, à petit feu, dans trois pintes d'eau, jusqu'à ce qu'elles soient réduites à une; ajoutez, sur la fin,

de bois de *sassafras*, demi-once;
de *régliſſe*, trois gros.

Passez. On fait usage de cette décoction alternativement avec les préparations mercurielles, dans les Maladies vénériennes, pour en aider l'effet; ou après qu'on a fait usage du mercure, pendant quelque temps: elle fortifie l'estomac; elle restaure & donne de la vigueur à la constitution, affoiblie par le vice vénérien. Elle est encore d'usage dans le rhumatisme & dans les Maladies de la peau, qui procedent de quelque vice dans le sang & dans les autres humeurs. Dans tous ces cas, elle est préférable à la décoction des bois sudorifiques. La décoction de salsepareille se prend depuis trois chopines jusqu'à deux pintes par jour.

KENNEDY prétend que la décoction suivante a le même avantage dans la Maladie vénérienne.

Prenez de *salsepareille*, deux onces;
de *régliſſe*, } de chaque
de racine de *mézéréon*, } une once;
d'*antimoine crud*, en poudre, une once & demie.

Faites infuser le tout dans quatre pintes d'eau bouillante, pendant vingt-quatre heures; faites ensuite bouillir jusqu'à réduction de moitié; passez. On emploie cette décoction, comme la précédente. (M. B.)

Prescrite, *Tome* III, *pages* 252, 396; *Tome* IV, *pages* 199, 354, 421, 426.

l'estomac qui pénetre les aliments, les divise, les atténue & les rend propres à nourrir le corps, en les convertissant en chyle. (Voyez SUC *gastrique*.)

DIGESTIF. Ce nom se donne également à des remedes externes, qui, appliqués sur les plaies, hâtent & procurent le dégorgement de la matiere du pus, sollicitent la fonte des humeurs & secondent les efforts primitifs de la suppuration.

DIGESTION : (Voyez ce que c'est, *Tome* I, *page* 117, dans le courant de la note.) Combien il est important de beaucoup mâcher pour bien digérer, *page* 171. Il faut connoître comment le malade digere, *Tome* II, *pages* 6 & 7.

DILATATION, extension, action par laquelle un corps prend un plus grand volume que celui qu'il avoit auparavant : c'est ainsi qu'une verge d'acier, de fer, &c., se dilate, s'alonge dans l'été par la seule action de la chaleur. Le mot de dilatation est opposé, en Médecine, à celui de contraction ; c'est en ce sens qu'on dit : la dilatation du cœur ; mouvement qui suit celui de sa contraction. (Voyez CŒUR.)

DILATATION. La Chirurgie se sert aussi de cette expression pour signifier l'élargissement d'une plaie ; ainsi on dit : la dilatation d'une plaie, pour exprimer l'action de la rendre plus large, plus évasée ; mais cette dilatation ne se fait pas avec un instrument tranchant, comme l'incision : elle se fait avec de la charpie, avec des tenettes, &c., comme dans l'opération de la taille, &c.

DISCRET, *discrete*, épithete qu'on donne aux boutons, aux pustules de quelque Maladie, sur-tout de la petite vérole, lorsqu'ils sont distincts & séparés les uns des autres. Ce terme est opposé à celui de confluent. (Voyez ce mot, & *Tome* II, *page* 240.)

DISLOCATION. [Voyez LUXATION.]

cuves, élevées à une certaine hauteur : au bas de cette cuve, eſt un robinet, qu'on lâche ſur le malade, poſé deſſous à une diſtance plus ou moins grande, ſelon l'activité qu'on veut donner à l'eau qui tombe : pendant que l'eau tombe, un valet frotte légérement & continuellement la partie douchée.

L'effet de la douche eſt d'exciter de la chaleur, de la rougeur & une eſpece de turgeſcence dans la partie qui la reçoit : elle accélere la circulation du ſang, & anime le pouls : elle excite même une ſueur générale, ſi elle dure un peu de temps. La durée ordinaire de la douche, eſt de douze à quinze minutes : on peut, ſans inconvénients, la prolonger beaucoup plus, ſi elle ſe donne au bras, à la la jambe ; mais à la tête on riſqueroit, en la donnant trop long-temps, de cauſer au malade des vertiges, peut-être même des accidents plus graves.

Quand on a ceſſé de doucher, on conduit le malade devant un feu clair, où l'on ſeche, à pluſieurs repriſes, la partie douchée, avec des linges chauds, & où le malade ſe repoſe environ une demi-heure, juſqu'à ce que la chaleur & la tranſpiration, excitées par la douche, ſoient bien modérées. On peut prendre juſqu'à deux douches par jour, une le matin, l'autre le ſoir. Cependant, quoique ſes effets ſoient plus foibles que ceux du bain, ſi elles ſont continuées trop long-temps, & réitérées trop ſouvent, elles peuvent devenir dangereuſes. M. LE ROY, ancien Profeſſeur de Montpellier, a vu une perſonne délicate cracher le ſang, pour avoir pris, de ſuite, un trop grand nombre de douches à la tête ; & un Officier très-robuſte, fut ſinguliérement fatigué & maigri, pour avoir reçu quinze douches ſur la jambe & ſur la cuiſſe.

Toutes les parties du corps ſont ſuſceptibles

d'être douchées. Dans les Maladies locales, telles que les enflures œdémateuses, les gonflements, les douleurs rhumatismales, les paralysies particulieres, on fait tomber l'eau sur la partie affectée, que l'on douche, dans toute son étendue, jusqu'à l'origine du nerf, dont cette partie est pourvue : ainsi si c'est le bras ou l'épaule, qui soient malades, on douchera d'abord le bras ou l'épaule, & on finira par le cou & la partie supérieure de l'épine du dos : si c'est la jambe ou la cuisse, on douchera ces parties & l'épine du dos, depuis son milieu jusqu'à son extrémité inférieure, ayant soin de faire frotter légérement & continuellement, comme nous l'avons dit. On observera qu'il faut que la partie que l'on douche, soit posée sur un corps solide, sur une pierre, une planche, &c., & que la hauteur de la chute de l'eau, doit être proportionnée à l'intensité de la Maladie. Dans la paraplégie ou paralysie universelle, d'ailleurs assez rare, il faut sur-tout doucher la tête & toute l'épine du dos.

Voici la maniere dont on se conduit à Balaruc, dont les eaux sont particuliérement célebres pour la guérison de la paralysie, & elles méritent, à cet égard, leur réputation. Dans l'hémiplégie, espece de paralysie la plus commune, nous prescrivons, dit M. LE ROY, pour l'ordinaire, aux malades, de prendre intérieurement les eaux trois ou quatre matins consécutifs; ensuite cinq ou six bains, & chaque jour de bain, vers les cinq heures du soir, une douche à la tête & à la nuque du cou, principalement à l'origine des nerfs du bras affecté. Le matin, avant d'entrer dans le bain, on leur douche la jambe paralysée. Avant d'en sortir, on leur douche toute l'épine du dos, avec de l'eau de la source, d'abord tempérée, & ensuite toute pure; & ce traitement réussit quelquefois comme par une espece de

prodige. (Voyez *Mémoire sur l'usage des eaux de Balaruc*, *Tome* I, des *mélanges de Physique & de Médecine*.)

Dans les douleurs rhumatismales, dans les gonflements œdémateux, &c., les douches d'eau commune peuvent suppléer à celles d'eaux minérales, &, dans ces cas, on peut les prendre chez soi, en observant les regles que nous avons prescrites ci-dessus. Les douches prescrites, *Tome* III, *page* 376; *Tome* IV, *page* 40, 42, 45, 146, 230, 252.

DOULEUR *gravative*. On donne ce nom à la douleur qui est accompagnée d'un sentiment de pesanteur, & qui occasionne la distention des fibres de la partie souffrante; telles sont les douleurs causées par la pierre, dans les reins ou dans la vessie; par l'eau, dans le bas-ventre, la poitrine, &c.

DOULEUR *lancinante*: c'est une douleur pulsative, augmentée au point de faire craindre à chaque pulsation, que la partie ne s'entre-ouvre. (Voyez DOULEUR *pulsative*.)

DOULEUR *pulsative*. Douleur produite par une distention des nerfs, augmentée par un battement qui répond à la pulsation des arteres.

DOULEUR *pungitive*: douleur accompagnée d'un sentiment aigu, paroissant accasionné par un corps dur & pointu, qui pénetre la partie souffrante; telle est celle qu'on peut éprouver dans la pleurésie, &c.

DOULEURS, (*des*) ou *des Maux d'estomac*. *Tome* III, *pages* 269-275.

DOULEURS *de l'enfantement* ou *de l'accouchement*. Temps où se déclarent les premieres douleurs de l'enfantement, douleurs que les femmes appellent mouches, *Tome* V, *page* 7[...] Caracteres des vraies douleurs, *page* 7[...] Le délivre ne sort, le plus souvent, qu'au moyen de douleurs appellées tranchées, *page* 7[...] Nécessité des douleurs dans l'accouchement

Prenez une *boule de Mars* (Voyez ce mot.) de telle grosseur qu'il vous plaira ; mettez dans telle quantité d'eau tiede que vous voudrez ; remuez cette boule dans l'eau , jusqu'à ce que cette eau ait pris une teinte jaune citronnée ; retirez la boule , & enveloppez - la dans un linge , qui puisse en pomper toute l'humidité & empêcher qu'elle ne se dissolve. Cette eau convient dans les foiblesses d'estomac , accompagnées de manque d'appétit ; dans le relâchement des intestins , dans les fleurs blanches , dans les suppressions , &c. Le malade en fait sa boisson ordinaire : il peut même en prendre à ses repas , en la mêlant à son vin , &c.

Prescrite , *Tome* III , *pages* 487 , 496 ; *Tome* IV , *page* 124 ; *Tome* V , *pages* 27, 48.

EAU *de Bourrache : eau distillée inodore.* (Voyez EAUX *distillées.*)

Prescrite , *Tome* II , *page* 128 ; *Tome* III , *page* 329.

EAU *de cannelle simple.*

Prenez de *cannelle* , deux livres.

Concassez ; versez par - dessus six pintes d'eau & une chopine d'eau - de - vie ; laissez infuser pendant deux jours ; distillez jusqu'à concurrence de quatre pintes : c'est une eau aromatique très - agréable , qui possede , à un dégré imminent , le parfum & les vertus cordiales de la cannelle. (M. B.) On trouve chez les Apothicaires trois especes d'eau de cannelle ; savoir , l'eau de cannelle simple , dont il est ici question ; l'eau de cannelle spiritueuse & l'eau de cannelle orgée , dont nous allons parler.

EAU *de cannelle orgée.* Cette eau de cannelle doit être absolument la même que l'eau de cannelle simple , parce que l'orge , qu'on y ajoute dans la distillation , n'étant en aucune maniere volatil , ne peut absolument corriger la qualité caustique de l'huile essentielle de la cannelle : elle ne mérite donc aucune préference , quoi-

qu'elle ſe vende davantage. On obſervera que c'eſt toujours de l'eau de cannelle ſimple, dont M. BUCHAN entend parler, quand il n'ajoute pas l'épithete de ſpiritueuſe. L'eau de cannelle ſimple ſe vend cinq ſols l'once.

Preſcrite, *Tome* II, *page* 260; *Tome* III, *pages* 19, 41, 56, 125, 359, 453, 498; *Tome* IV, *pages* 84, 105, 106, 341; *Tome* V, *pages* 94, 114, 171, 173.

EAU *de cannelle ſpiritueuſe.*

Prenez de *cannelle*, une livre;
d'*eſprit-de-vin rectifié*, } de chaque
d'*eau* commune, } quatre pintes.

Laiſſez infuſer la cannelle pendant deux jours. diſtillez juſqu'à concurrence de quatre pintes (M. B.)

Preſcrite, *Tome* III, *p.* 106; *Tome* V, *p.* 114

EAU *de chardon béni.* (Voyez EAUX *diſtillée. inodores.*) L'eau de chardon béni, preſcrite *Tome* III, *page* 329.

EAU *de chaux, avec les huîtres ou les pétoncles*

Pour faire cette eau de chaux, on prend de écailles d'huîtres ou de pétoncles, qu'on fa calciner, juſqu'à ce qu'elles ſoient parfaitemen blanches & friables; enſuite on procede comm pour l'eau de chaux ſimple. (Voyez ce mot. Il eſt d'obſervation que l'eau de chaux fai avec les écailles d'huîtres ou de pétoncles, plus active que celle qui eſt faite avec la chau

Preſcrite, *Tome* III, *page* 117, 135, 15 160. Perſonnes à qui l'eau de chaux eſt co traire, *page* 161. Preſcrite, *pages* 214, 22 291; en injection, *Tome* IV, *page* 171; boiſſon, *Tome* V, *pages* 47, 189, 310.

EAU *de chaux compoſée.*

Prenez de copeaux de bois de *gaïac*, demi-livr
de racine de *régliſſe*, une onc
d'écorce de *ſaſſafras*, demi-onc
de graine de *coriandre*, trois gro
d'*eau de chaux* ſimple, trois pint

Fai

Faites infuser le tout, à froid, pendant deux jours; passez. On peut, de cette maniere, communiquer à l'eau de chaux les vertus de toute autre substance végétale; ce qui rend l'eau de chaux, non-seulement plus agréable, mais encore plus efficace, sur-tout dans les Maladies de la peau, & dans celles causées par le vice du sang & des autres humeurs : on la prend comme l'eau de chaux simple. (M. B.)

AU *de chaux simple.*

Prenez d'*eau* commune, huit pintes.

Versez peu à peu sur une livre de chaux vive, nouvellement calcinée : lorsque l'effervescence sera cessée, remuez bien le tout; laissez en repos, jusqu'à ce que la chaux soit déposée; filtrez ensuite à travers le papier; conservez dans des bouteilles bien bouchées : l'eau de chaux, faite avec les écailles d'huîtres calcinées, se prépare de la même maniere. Le principal usage de l'eau de chaux est contre la gravelle : dans ce cas on en prend depuis une pinte, jusqu'à deux, & même plus, par jour : on l'emploie encore à l'extérieur pour laver les ulceres sordides; contre la gale & les autres Maladies de la peau. (M. B.) Il faut qu'on sache que l'eau de chaux ne peut se conserver plus de trois mois.

AU *de chaux seconde.* (Voyez *Tome* III, note 10, *page* 161.)

AU *de chaux troisieme.* (Voyez *idem*, *ibid.*)

AU *ferrée* : ce n'est autre chose que l'eau commune, dans laquelle on a éteint une plus ou moins grande quantité de clous, rougis au feu, ou tout autre morceau de fer.

Prescrite, *Tome* III, *pages* 188, 225.

AU *de fleurs d'orange.*

Prenez de fleurs d'*orange*, une livre;
d'*eau* commune, trois livres.

Distillez au bain-marie, jusqu'à concurrence

d'une chopine. [Codex.] Elle ſe vend deux ſo
l'once.

Preſcrite, *Tome* IV, *pages* 43, 68; *Tome* V
page 103.

EAU *de genievre compoſée.*

Prenez de baies de *genievre*, bien écraſées
une livre

de ſemences de *carvi*, de ſemences de *fenouil doux*, } de chaque un once & demie

d'*eſprit-de-vin rectifié*, quatre pinte

Laiſſez infuſer, pendant deux jours; ajout une quantité d'eau ſuffiſante, pour que, dan la diſtillation que vous allez faire, la lique que vous obtiendrez ne ſente point l'empyreum diſtillez juſqu'à concurrence de quatre pint [*Pharmacopée d'Edimbourg.*] Preſcrite *Tome* III, *page* 87.

EAU *de genievre de Hollande.* Nous croyo que cette eau eſt un eſprit ardent, ou u eau-de-vie, tirée, par la diſtillation, d'u liqueur qui eſt le produit de la fermentati des baies de genievre, (cultivé dans les pa chauds,) du miel & de l'eau.

EAU *de goudron.*

Prenez de *goudron* de Norwege ou des Barbad
deux livr

d'*eau* commune, trois pint

Mettez le goudron dans un vaiſſeau de te verniſſé; verſez par-deſſus, l'eau froide; muez fortement, avec un bâton, ou une ſ tule, pendant ſept à huit minutes; couv le vaiſſeau, & collez du papier, en pluſie doubles, autour du couvercle; laiſſez digé pendant deux fois vingt-quatre heures; au b de ce temps, découvrez, écumez & me dans des bouteilles bien bouchées. Le goudr qui a ſervi une fois, peut ſervir une ſecon même une troiſieme fois, obſervant de di nuer la quantité d'eau à la deuxieme fois,

encore davantage à la troiſieme ; de remuer plus long-temps & de laiſſer digérer pendant un plus grand nombre de jours : mais il faut que le goudron, qu'on veut faire ſervir pluſieurs fois, ſoit employé ſur le champ ; c'eſt-à-dire, que, quand on aura tiré à clair la premiere eau, il faut en verſer de nouvelle ſur le goudron, ſans aucun intervalle, & obſerver la même diligence pour la troiſieme eau : l'eau de goudron, miſe dans des bouteilles bien bouchées, peut ſe conſerver très-long-temps & même des années entieres.

» Quoique l'eau de goudron ſoit bien loin » de mériter les éloges qu'on lui a donnés, » cependant elle poſſede quelques vertus : elle » éleve ſenſiblement le pouls, augmente les » ſecrétions, & lâche quelquefois le ventre, » ou excite le vomiſſement. On peut en boire » une chopine par jour & plus, ſi l'eſtomac » peut la ſupporter. On la prend ordinairement » à jeun, ou lorſque l'eſtomac eſt vuide ; par » exemple, quatre onces ſoir & matin, & la » même quantité un quart-d'heure avant le » déjeûner & le dîner". (M. B.)

Preſcrite, *Tome* III, *pages* 396, 453.

EAU *de gruau :* c'eſt la même choſe que décoction de gruau. (Voyez DÉCOCTION & GRUAU.)

EAU *de Luce ;* eſpece de ſavon volatil & en liqueur, ou mêlange & combinaiſon d'alkali volatil avec quelque huile eſſentielle, ſur-tout celle de ſuccin. Cette combinaiſon donne un mêlange blanc laiteux. L'eau de Luce a moins d'énergie que l'alkali volatil fluor ; mais elle eſt moins cauſtique & moins difficile à avaler. [Voyez ALKALI *volatil fluor.*] Elle coute trente ſols l'once.

Preſcrite à reſpirer, *Tome* IV, *pages* 96, 121, 295 ; en lavement, *page* 296. L'eau de Luce eſt le ſpécifique du venin de la vipere, *pages* 301, 302, 309.

EAU *de mélisse composée.*

Prenez de *mélisse citronnée*, en fleurs, récente une livre & demie
de *zestes* de *citrons*, récents, quatre onces
de *noix muscades*, deux onces
de *coriandre*, huit onces
de *girofle*, de *cannelle*, } de chaque deux onces
de racine seche d'*angélique*, une once
d'*esprit-de-vin*, quatre pintes

Mondez la mélisse de ses tiges; enlevez ave un canif l'écorce jaune externe des citrons que vous jetterez dans une portion de l'esprit de-vin; concassez toutes les autres substances & mettez le tout avec les zestes de citrons infuser dans la totalité de l'esprit-de-vin, pen dant vingt-quatre heures; alors distillez au bain marie; mettez la liqueur que vous aurez ol tenue par la distillation, sur un bain-marie une douce chaleur; laissez réduire jusqu'à (qu'il n'en reste plus que trois pintes & chopine conservez dans des flacons bien bouchés. El se vend huit sols l'once. On prépare de cet maniere toutes les eaux spiritueuses aromatiqu composées.

Dangers de l'eau de mélisse, *Tome* II *page* 256. Prescrite, *Tome* III, *page* 473 *Tome* IV, *page* 68.

EAU *de menthe à épi*, *ou romaine*: elle se pr pare comme l'eau de pouillot. [Voyez ce mot. Cette eau & l'eau de menthe poivrée sont d eaux stomachiques très-usitées: elles arrête souvent le vomissement, sur-tout celui qui e occasionné par l'indigestion, ou par des phle mes visqueux: on les donne encore dans que ques douleurs de coliques; dans les cas où goutte est remontée dans l'estomac, & da cette derniere circonstance on préfere l'eau menthe poivrée. On trouve dans l'infusion ces plantes fraiches, les mêmes vertus que da leurs eaux distillées. (M. B.)

que tous les corps, mais à quelques-uns préférablement à dautres ; qui paroît se mouvoir avec une très-grande vîtesse, suivant des loix particulieres, & dont on ne connoît point encore l'essence. De toutes les propriétés de la matiere électrique, la plus remarquable est d'attirer & de repousser les corps légers ; & parce que le succin, en Grec *electron*, a été reconnu, même des anciens Physiciens, comme jouissant de la propriété d'attirer des pailles, &c., on a donné le nom d'électricité aux mêmes phénomenes présentés par d'autres corps. L'électricité d'un corps se manifeste encore par les bluettes, les aigrettes de feu qu'on en tire, &c.

ÉLECTRICITÉ considérée comme remede, prescrite, *Tome* III, *page* 79 ; *Tome* IV, *pages* 38, 44, 69, 181.

ÉLECTUAIRE. On donne ce nom à une préparation pharmaceutique composée de poudres très-fines, mêlées intimement avec du sirop, du miel, des conserves ou du mucilage. Il faut que les électuaires aient une consistance telle que les poudres ne puissent se séparer de ce qui les unit, quel que soit le temps qu'on les garde, & qu'ils ne forment point une masse trop solide, afin de pouvoir être avalés facilement. Les matieres qui entrent dans la composition des électuaires, sont sur-tout les substances légérement altérantes, & on doit les choisir le moins désagréables possible. Les électuaires astringents & ceux dans lesquels il entre des pulpes de fruit, ne doivent être préparés qu'en petite quantité ; parce que les remedes astringents ; sous forme d'électuaire, perdent leurs vertus à être gardés, & que les pulpes des fruits sont sujettes à fermenter. (M. B.)

ÉLECTUAIRE *contre le crachement de sang.* (Voyez-en la recette & l'indication, *Tome* III, *page* 202.)

ÉLECTUAIRE *contre la dyſenterie.*

Prenez de *confection Japonnoiſe*, deux onces ;
de *baume de Lucatelle*, une once ;
de *rhubarbe*, en poudre, demi-once ;
de *ſirop de guimauve*, quantité ſuffiſante, pour faire un électuaire.

Il eſt ſouvent dangereux de preſcrire des calmants & des aſtringents dans la dyſenterie, ſans les entre-mêler de purgatifs. Dans l'électuaire que nous preſcrivons, nous joignons un purgatif aux autres ingrédients ; ce qui le rend beaucoup plus sûr & plus utile pour le but qu'on ſe propoſe. On en prend gros comme une noix muſcade, deux ou trois fois par jour, ſelon l'exigence des cas. (M. B.) (Voyez *Tome* III, *page* 226.)

ÉLECTUAIRE *contre l'épilepſie.*

Prenez de *quinquina*, en poudre, une once ;
d'*étain*, en poudre, } de chaque
de racine de *valériane ſauvage*, en poudre, } demi-once.
de *ſirop commun*, quantité ſuffiſante pour faire un électuaire.

Le Docteur MÉAD preſcrit de prendre un gros d'un électuaire, ſemblable à celui-ci, ſoir & matin, pendant trois mois, dans l'épilepſie. Il convient cependant d'interrompre l'uſage de ce remede, pendant quelques jours, par exemple, tous les neuf ou dix jours. J'ai ajouté l'étain, en poudre, parce qu'il arrive ſouvent que l'épilepſie eſt occaſionnée par les vers. (M. B.)

Preſcrit, *Tome* IV, *page* 68.

ÉLECTUAIRE *contre la gonorrhée.*

Prenez d'*électuaire lénitif*, trois onces ;
de *jalap*, en poudre, } de chaque
de *rhubarbe*, en poudre, } deux gros ;
de *nitre*, demi-once ;
de *ſirop commun*, quantité ſuffiſante pour faire un électuaire.

Cet électuaire rafraîchissant & laxatif est très-avantageux dans l'inflammation & la tension du canal de l'uretre, accompagnées de gonorrhée virulente. La dose est d'un gros, ou la valeur d'une noix muscade, deux ou trois fois par jour, plus ou moins, selon qu'il est nécessaire de tenir le ventre relâché. On peut très-bien, dans l'occasion, suppléer à cet électuaire, par un autre, qui seroit simplement composé de crême de tartre & de sirop commun.

Dans la gonorrhée, lorsque l'inflammation est calmée, il faut prescrire le suivant.

Prenez d'*électuaire lenitif*, deux onces;
de *baume de Copahu*, une once;
de *gomme de gaïac*, } de chaque
de *rhubarbe*, en poudre, } deux gros;
de *sirop commun*, quantité suffisante pour faire un électuaire.

La dose est la même que du précédent. (M. B.)
(Voyez *Tome* IV, *pages* 329 *& suiv.*)

ÉLECTUAIRE *contre les hémorrhoïdes.*

Prenez de *fleurs de soufre*, une once;
de *crême de tartre*, demi-once;
de *thériaque*, quantité suffisante pour faire un électuaire.

On peut prendre une cuiller à café de cet électuaire, trois ou quatre fois par jour. (M. B.)
(Voyez *Tome* III, *page* 191.)

ÉLECTUAIRE *Diaphénix.*

Prenez de *pulpe de dattes*, } de chaque
de *sucre d'orge*, } huit onces;
d'*amandes douces* pelées, trois onces & demie.

On pile dans un mortier de marbre les amandes douces, pour les réduire en pâte; on ajoute peu à peu la pulpe des dattes & le sucre d'orge pulvérisé; on délaie ce mêlange avec
de *miel* dépuré, deux livres

& l'on ajoute les ſubſtances ſuivantes réduites en poudre :

de *gingembre*, de *poivre blanc*, de *macis*, de *cannelle*, de chaque deux gros ;
de racine de *turbith*, quatre onces ;
de feuilles de *rue*, de ſemences de *daucus de Crete*, de ſemences de *fenouil*, de chaque deux gros ;
de *diagrede*, une once & demie.

On mêle le tout exactement, & l'on forme un électuaire, que l'on conſerve dans un pot.

Preſcrit, *Tome* III, *page* 77.

ÉLECTUAIRE *huileux*. (Voyez la maniere de le préparer & l'indication, *Tome* II, *page* 112.)

ÉLECTUAIRE *lénitif*, ou *Lénitif fin*.

Prenez de *ſéné*, en poudre fine, huit onces ;
de *coriandre*, en poudre, quatre onces ;
de *pulpe de tamarins*, de *pulpe de pruneaux*, de chaque une livre.

Mêlez les pulpes & les poudres, &, avec quantité ſuffiſante de ſirop commun, faites du tout un électuaire : ce remede eſt un laxatif utile, pris à la doſe d'une cuiller à café, deux ou trois fois par jour. On peut même s'en ſervir comme d'un excipient convenable, pour adminiſtrer des remedes plus actifs, tels que le jalap, la ſcammonée, &c. Il peut tenir lieu de l'électuaire de caſſe. (M. B.)

Preſcrit, *Tome* II, *pages* 346, 364 ; *Tome* III, *pages* 191, 200, 212, 483 ; *Tome* IV, *pages* 332, 348 ; *Tome* V, *page* 208.

ÉLECTUAIRE *contre la paralyſie*.

Prenez de graine de *moutarde*, en poudre, de *conſerve de roſe*, de chaque une once ;
de *ſirop de gingembre*, quantité ſuffiſante pour faire un électuaire.

On peut en prendre une cuiller à café, trois ou quatre fois par jour. (M. B.) (Voyez *Tome* IV, *page* 45 *& suiv.*)

ÉLECTUAIRE *purgatif & rafraîchissant.* (Voyez la maniere de le préparer & l'indication, *Tome* IV, *page* 332.)

ÉLECTUAIRE *de quinquina.*

Prenez de *quinquina*, en poudre, trois onces;
de *cascarille*, demi-once;
de *sirop de gingembre*, quantité suffisante pour faire un électuaire.

Dans le traitement des fievres intermittentes opiniâtres, on fait bien de joindre la cascarille au quinquina. Cependant, dans les cas ou la constitution seroit disposée à l'éthisie, il vaudroit mieux supprimer la cascarille, & prescrire, à sa place, trois gros de sel ammoniac crud. (M. B.) (Voyez *Tome* II, *pages* 48 *& suiv.*)

ÉLECTUAIRE *contre le rhumatisme.*

Prenez de *conserve de rose*, deux onces;
de *cinabre d'antimoine*, une once & demi;
de *gomme de gaïac*, en poudre, une once;
de *sirop de gingembre*, quantité suffisante pour faire un électuaire.

Dans les douleurs opiniâtres du rhumatisme, qui n'est point accompagné de fievre, on donne, avec un très-grand succès, une cuiller à café de cet électuaire, deux fois par jour. (M. B.) (Voyez *Tome* III, *pages* 373 *& suiv.*)

ÉLIXIR. On donne ce nom à une teinture, qui ne differe des teintures proprement dites, qu'en ce qu'il est plus composé & qu'il n'a pas leur limpidité.

ÉLIXIR *acide de vitriol*, ou simplement *élixir de vitriol.*

Prenez de *teinture aromatique*, une chopine;
d'*huile de vitriol*, trois onces.

Mêlez peu à peu; laissez reposer: lorsque le dépôt sera formé, passez à travers le papier à filtrer, posez sur un entonnoir de verre; con-

servez

ſervez dans une bouteille : ce remede eſt un de ceux que je connois le mieux convenir aux perſonnes hyſtériques & hypocondriaques, tourmentées par des vents, dont la cauſe eſt le relâchement de l'eſtomac ou des inteſtins : il réuſſit parfaitement dans les cas où les amers n'ont aucun ſuccès. La doſe eſt depuis dix juſqu'à quarante gouttes, dans un verre d'eau ou de vin, ou d'infuſion de plantes ameres : on répete cette doſe deux ou trois fois par jour. On prend ce remede dans l'inſtant où l'eſtomac eſt vuide, c'eſt-à-dire, demi-heure avant de manger. (M. B.) On peut ſubſtituer à cet élixir, celui de vitriol du Codex, qui coute douze ſols l'once.

LIXIR *de Daſſy*. (Voyez TEINTURE *de ſéné.*)

LIXIR *parégorique*, appellé encore *Paregoricum*.

Prenez de *fleurs de benjoin*, demi-once ;
d'*opium*, deux gros ;
d'*eſprit volatil aromatique*, une livre.

Mettez les fleurs de benjoin & l'opium dans l'eſprit volatil aromatique ; laiſſez infuſer pendant quatre ou cinq jours, ayant ſoin de remuer fréquemment la bouteille ; paſſez : cet élixir eſt une des compoſitions médicinales les plus agréables & les plus ſures pour adminiſtrer l'opium : il calme les douleurs, appaiſe la toux & les difficultés de reſpirer : il eſt ſinguliérement avantageux dans nombre de Maladies des enfants, ſur-tout dans la toux convulſive. La doſe, pour un adulte, eſt depuis cinquante juſqu'à cent gouttes. (M. B.)

LIXIR *de propriété*.

Prenez de *teinture de myrrhe*, quatre onces;
de *teinture de safran*, } de chaque
de *teinture d'aloès*, } trois onces.

Mêlez; conservez dans des bouteilles bien bouchées: si on fait distiller cet élixir, on aura une liqueur appellée élixir de propriété blanc. (Codex.) Le premier coute huit sols l'once; le second douze sols.

Prescrit, *Tome* IV, *pages* 102, 134.

ÉLIXIR *sacré*.

Prenez de *rhubarbe* concassée, dix gros;
d'*aloès succotrin*, en poudre, six gros;
de semences de petit *cardamome*, demi-once;
d'*eau-de-vie de France*, une pinte.

Laissez infuser pendant deux ou trois jours; passez. On peut prendre de ce purgatif stomachique, depuis une once jusqu'à une once & demie. (M. B.)

ÉLIXIR *salutaire*. (Voyez TEINTURE *de séné*.)

ÉLIXIR *stomachique*.

Prenez de racine de *gentiane*, deux onces
d'*écorce d'orange*, une once;
de racine de *serpentaire de Virginie*, demi-once
d'*eau-de-vie de France*, une pinte

Concassez toutes ces substances, & faites infuse dans l'eau-de-vie pendant deux ou trois jours cet élixir est un bon stomachique amer. On peut en prendre un petit verre, deux fois pa jour, dans les Maladies de vents, dans les mau vaises digestions, le manque d'appétit, &c. & lorsqu'il est pris à plus grande dose, il donn du ton à l'estomac & réveille l'appétit. (M. B.

ÉLIXIR *de vitriol*. (Voyez ÉLIXIR *acide de vitriol*.)

ELLÉBORE ou *Pied de Griffon*. *Helleborus niger fœtidus*, C. B. & TURNEF. *Helleborus niger, flore viridi, vel herbaceo, radice diuturnâ*, J. B. *Helleborus fœtidus, caulo multi-*

floro, foliofo, foliis pedatis, LINN. C'eft-à-dire, *Ellébore noir, fétide*, felon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Ellébore noir, à fleurs vertes ou herbacées, dont la racine eft vivace*, felon J. BAUHIN. *Ellébore fétide, dont la tige, qui porte beaucoup de fleurs, eft foliée, & dont les feuilles font en forme de pieds, garnis de doigts*, felon LINNÉ. Cette plante eft de la fixieme claffe, feptieme fection, onzieme genre de TOURNEFORT; de la polyandrie polygynie de LINNÉ, & de la cinquante-cinquieme famille des renoncules, fection premiere, d'Adanfon. Sa racine jette de tous côtés une grande quantité de fibres: elle eft noire extérieurement & blanche en dedans: la tige eft garnie de longues feuilles étroites, portées cinq par cinq, ou fix par fix, fur un feul pétiole; ce qui les fait reffembler à des doigts, d'où lui eft venu le nom de pied de griffon; la tige porte dans fa longueur & à fon fommet, des touffes de fleurs verdâtres, qui paroiffent dès le mois de Février. On trouve l'ellébore communément dans les campagnes: fa racine eft un violent purgatif; cependant on l'a employé avec affez d'avantage, à la dofe d'un gros, bouilli dans un verre d'eau. L'extrait d'ellébore prefcrit en bol, *Tome* III, *page* 79; les feuilles, *page* 292.

ELLÉBORE *blanc. Helleborus albus flore fubviridi*, C. B. *Helleborus albus flore exviridi albefcente*, J. B. *Veratrum flore fubviridi*, TURNEF. *Veratrum album*, LINN. C'eft-à-dire, *Ellébore blanc, à fleurs verdâtres*, felon CASP. BAUHIN. *Ellébore blanc, à fleurs blanches tirant fur le verd*, felon J. BAUHIN. *Ellébore à fleurs verdâtres*, felon TOURNEF. *Ellébore blanc*, felon LINNÉ. Cette plante a une racine oblongue, tubéreufe, quelquefois plus groffe que le pouce, brune en dehors, blanche en dedans, accompagnée d'un grand

nombre de fibres blanches, d'un goût âcre, un peu amer, un peu aſtringent, déſagréable, & qui cauſe des nauſées. Elle pouſſe une tige d'un pied & demi de haut, cylindrique, droite, ferme, de laquelle naiſſent des feuilles placées alternativement, de la figure de celles du plantin ou de celles de la gentiane, de la longueur d'un demi-pied, preſqu'auſſi larges, toutes ſtriées & comme plicées, un peu velues, d'un verd clair, un peu roides, & entourant la tige par leur baſe, qui eſt en maniere de tuyau. Depuis environ le milieu de la tige, juſqu'à ſon extrémité, ſortent des grappes de fleurs, compoſées de ſix pétales, diſpoſées en roſe, d'un verd blanchâtre. Au milieu ſont ſix étamines qui entourent le piſtil, qui ſe change enſuite en un fruit, dans lequel ſont ramaſſées, en maniere de tête, trois graines applaties, membraneuſes, de la longueur d'un demi-pouce, contenant des graines oblongues, blanchâtres, ſemblables à des grains de bled, bordées d'une aile ou feuillet membraneux. Sa racine eſt un purgatif violent, qui ne peut ſuppléer à la ſcammonée, qu'en la donnant à très-petite doſe, comme depuis trois grains juſqu'à ſix, en poudre, dans un bouillon.

Preſcrit en poudre ſternutatoire, dans l'apoplexie ſéreuſe peu grave, *Tome* III, *page* 473.

ELLÉBORE *noir. Helleborus niger, flore roſeo*, C. B. & TURNEF. *Helleborus niger, ſcapo ſubunifloro, ſubnudo, foliis pedatis*, LINN. C'eſt-à-dire, *Ellébore noir, à fleurs roſacées*, ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Ellébore noir dont la tige, qui ne porte guere qu'une fleur, eſt preſque nue, & dont les feuilles ſont en forme de pied*, ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la ſixieme claſſe, ſeptieme ſection, onzieme genre de TOURNEFORT; de la polyandrie polyginie de LINNÉ; de la cinquante-cinquieme famille des renoncules d'Adanſon. La

racine eſt un amas de fibres ſimples, longues & charnues : les feuilles radicales ſont au nombre de neuf, portées ſur un long pétiole : les feuilles des tiges ſont petites, entieres & ovales, ſans pétioles : les fleurs naiſſent au ſommet des tiges, en roſe, d'un rouge très-pâle. L'ellébore noir croît naturellement en Italie, &c. Sa racine s'emploie à la même doſe que celle de l'eſpece précédente.

ÉMAIL *des dents*. On donne ce nom à la couche oſſeuſe, très-blanche, très-dure, qui couvre toute la partie des dents, qui eſt hors des gencives.

EMBROCATION, eſpece d'arroſement ou de fomentation qu'on fait en preſſant, entre les mains, ſur quelque partie malade, une éponge, un morceau de laine ou de coton, des étoupes ou du linge, &c., trempés dans des huiles ſimples ou compoſées ; dans des décoctions, du lait, de l'oxycrat, ou autre liqueur.

Preſcrite, *Tome* IV, *page* 84 ; *Tome* V, *pages* 108, 267.

ÉMÉTIQUE, nom générique de tous les remedes qui font vomir ; mais on le donne, par excellence, au tartre ſtibié. (Voyez ce mot.)

Modele d'une potion émétique, *Tome* II, *page* 237. Réflexions ſur l'émétique, *ibid.* Raiſons pour leſquelles on ne doit l'employer qu'avec précautions, *ibid.* Maniere de preſcrire l'émétique, lorſque les circonſtances le demandent abſolument, *ibid.* Raiſons pour leſquelles il faut rejetter l'émétique du traitement de l'empoiſonnement, cauſé par l'arſenic, *Tome* IV, *page* 218.

EMMÉNAGOGUE, épithete qu'on donne à une eſpece de remedes évacuants, dont la principale vertu eſt d'exciter l'écoulement des regles, des lochies, & de favoriſer la ſortie du fœtus.

ÉMOLLIENT, épithete qu'on donne aux remedes qui, par une humidité tempérée & une douce chaleur, ramolliſſent les duretés, les tumeurs,

& les champignons, pris intérieurement. Idem, pages 313 - 317.

EMPLATRE. On donne ce nom à un médicament externe de consistance assez solide & glutineuse, composé de cire, de résine, de poix, de gomme, de graisse, de litharge, de céruse, de minium, &c. On en forme des rouleaux solides, dont on étend une portion sur du linge ou de la peau, pour appliquer sur quelque partie malade. Les emplâtres prennent différents noms, suivant les Auteurs qui les ont inventés, & suivant les ingrédients qui en font la base, ou les vertus qu'ils possedent.

» Les emplâtres doivent avoir différentes » consistances, relativement à l'usage auquel » ils sont destinés ; ceux qu'on doit appliquer » sur l'estomac ou la poitrine, doivent être » doux & souples : ceux, au contraire, qu'on » doit appliquer sur les membres, doivent être » fermes & agglutinatifs. On a avancé que les » emplâtres pouvoient être imprégnés des vertus » d'un végétal, en faisant bouillir la plante » fraîche dans l'huile, qui doit entrer dans la » composition de cet emplâtre ; mais cette » ébullition est incapable de communiquer aux » huiles aucune vertu importante. Les chaux de » plomb, bouillies avec les huiles, s'unissent » avec elles, & forment un emplâtre d'une » certaine consistance, qui sert de base à la » plupart des autres emplâtres. Lorsqu'on fait » bouillir des chaux avec de l'huile, il faut avoir » soin d'ajouter, de temps en temps, une certaine quantité d'eau chaude, pour empêcher » que l'emplâtre ne noircisse & ne brûle ; » cependant il faut la verser avec précaution, » parce qu'on occasionneroit l'extravasation de » la liqueur." (M. B.) (Voyez EMPLATRE *commun.*) A quoi servent les emplâtres dans la guérison d'une plaie, *Tome* V, *page* 288.

EMPLATRE *agglutinatif.* (Voyez EMPLATRE *contentif.*)

EMPLATRE *anodyn.*

Prenez d'*emplâtre contentif*, une once ;
d'*opium*, en poudre, } de chaque
de *camphre*, } un gros.

Faites fondre l'emplâtre contentif ; laiſſez refroidir ; alors jettez l'opium & le camphre que vous aurez auparavant triturés avec un peu d'huile : cet emplâtre calme, en général, les douleurs aiguës, ſur-tout celles qui tiennent du genre nerveux. (M. B.)

EMPLATRE *antihyſtérique.*

Prenez de *galbanum*, trois onces ;
de *tacamahaca*, en poudre, } de chaque une
de *cire vierge*, } once & demie ;
de *térébenthine de Veniſe*, } de chaque
de *graine de cumin*, en poudre, } une once.

Faites fondre le tout enſemble, & mêlez le cumin : cet emplâtre convient dans les Maladies hyſtériques. On en étend une quantité ſuffiſante ſur un morceau de peau douce, & on l'applique ſur le creux de l'eſtomac. J'ai éprouvé qu'il faiſoit encore plus d'effet quand on l'arroſoit de trente ou quarante gouttes de laudanum liquide. (Voyez EMPLATRE *ſtomachique.*) (M. B.) Preſcrit, *Tome* IV, *pages* 84, 97, 101, 124.

EMPLATRE *de céruſe.*

Prenez de *blanc de céruſe*, en poudre, une livre ;
d'*huile d'olive*, deux livres ;
d'*eau*, quantite ſuffiſante.

Mêlez ; faites cuire ce mélange, juſqu'à conſiſtance d'emplâtre, ayant ſoin de l'agiter, ſans diſcontinuer, avec une ſpatule de bois : lorſqu'il eſt ſuffiſamment cuit, ajoutez de cire blanche trois onces ; faites du tout un emplâtre : on l'appelle communément emplâtre de blanc de céruſe, pour le diſtinguer d'un autre qu'on appelle emplâtre noir, ou emplâtre de céruſe brûlé. Ce dernier ſe prépare ſans eau, avec

les mêmes ingrédients, excepté que l'on emploie de la cire jaune au lieu de la blanche. Ils se vendent, l'un & l'autre, quatre sols l'once.

Prescrit, *Tome* V, *page* 192.

EMPLATRE *chaud.*

Prenez d'*emplâtre gommeux*, une once ;
d'*emplâtre vésicatoire*, deux gros.

Faites fondre le tout ensemble, sur un feu doux. On applique cet emplâtre dans le rhumatisme sciatique, & dans les autres douleurs fixes rhumatismales ; mais il faut qu'il soit porté pendant quelque temps, & qu'on le renouvelle au moins une fois par semaine. (M. B.)

Prescrit, *Tome* III, *page* 374.

EMPLATRE *de ciguë.*

Prenez de *poix-résine*, une livre & quatorze onces ;
de *cire jaune*, une livre & quatre onces ;
de *poix blanche*, quatorze onces ;
d'*huile de ciguë*, quatre onces ;
de feuilles de *ciguë* broyées, quatre livres.

Mettez toutes ces substances dans une bassine : faites chauffer à petit feu, presque jusqu'à consomption de toute l'humidité ; passez à travers un linge, en exprimant fortement ; laissez refroidir la masse ; séparez-la de ses fêcès ; ensuite faites liquéfier l'emplâtre dans une bassine propre, & ajoutez de gomme ammoniac, en poudre, une livre ; mêlez le tout exactement, & formez un emplâtre. Il se vend quatre sols l'once

Prescrit, *Tome* V, *page* 241.

EMPLATRE *de cire.*

Prenez de *cire jaune*, douze onces ;
de *résine blanche*, six onces ;
de *suif* de mouton, neuf onces ;

Faites fondre le tout ensemble : on emploie ordinairement cet emplâtre au lieu de celui de mélilot. On s'en sert pour panser les vésicatoires, & dans les cas où on a besoin d'un doux digestif. (M. B.)

Prefcrit, *Tome* V, *pages* 267, 293.

EMPLATRE *commun.*

Prenez d'*huile d'olive*, fix livres;
de *litharge*, réduite en poudre fine, trente onces;
d'*eau*, quantité fuffifante.

Faites bouillir, fur un feu doux, ayant foin de remuer perpétuellement, & de faire enforte qu'il y ait toujours la valeur de deux pintes d'eau dans le vaiffeau. Après que le tout a bouilli deux ou trois heures, on prend un peu de l'emplâtre, on le jette dans de l'eau froide, pour voir s'il a la confiftance convenable : s'il eft au point qu'on le defire, on laiffe le tout refroidir, & on le pêtrit dans les mains pour en exprimer toute l'eau. On emploie ordinairement cet emplâtre pour les bleffures légeres, & pour les excoriations de la peau : il adoucit les douleurs, tient les parties chaudement, & les garantit des impreffions de l'air, objet de la plus grande importance dans ces cas. Cependant le principal ufage de cet emplâtre eft de fervir de bafe aux autres emplâtres. (M. B.)

EMPLATRE *contentif* ou *agglutinatif.*

Prenez d'*emplâtre commun*, fix onces;
de *poix de Bourgogne*, quatre onces;

Faites fondre enfemble : cet emplâtre eft particuliérement deftiné à contenir les appareils dans les panfements. (M. B.) On s'en fert auffi pour rapprocher & joindre les parties charnues, divifées ou déchirées; alors il fait l'office de future. (Voyez EMPLATRE *commun.*)

Prefcrit, *Tome* V, *pages* 292, 342.

EMPLATRE *diabotanum.* Nous ne donnerons pas la recette de cet emplâtre, compofé de plus de foixante fubftances différentes : nous dirons feulement que c'eft un excellent digeftif-réfolutif. On en trouve de tout préparé chez les Apothicaires, qui les vendent huit fols l'once.

(Voyez les *Éléments de Pharmacie de M.* BAUMÉ.)

Prefcrit, *Tome* V, *page* 241.

EMPLATRE *fortifiant.*

Prenez d'*emplâtre commun*, deux livres ;
de *cire jaune*, } de chaque
de *réfine* blanche, } trois onces ;
de *colcotar de vitriol*, quatre onces ;
d'*huile d'olive*, deux onces.

Broyez le colcotar avec l'huile d'olive, & jettez fur les autres ingrédients, que vous aurez fait fondre fur un feu doux. (*Pharmacopée d'Edimbourg.*)

Prefcrit, *Tome* III, *pages* 136, 139, 140.

EMPLATRE *gommeux.*

Prenez d'*emplâtre commun*, quatre livres ;
de *gomme ammoniac*, } de chaque
de *galbanum* purifié, } demi-livre.

Faites fondre enfemble ; ajoutez
de *térébenthine de Venife*, fix onces.

On emploie cet emplâtre comme digeftif & comme capable de réfoudre les tumeurs indolentes. (M. B.)

EMPLATRE *de mélilot.* On emploie ordinairement, au lieu de cet emplâtre, celui de cire. (Voyez EMPLATRE *de cire.*)

EMPLATRE *mercuriel.*

Prenez d'*emplâtre commun*, une livre ;
de *gomme ammoniac*, diffoute dans quantité fuffifante d'eau, demi-livre.

Faites fondre l'emplâtre commun ; mêlez ; & quand le mêlange fera refroidi, ajoutez huit onces de mercure, que vous aurez auparavant éteint dans trois onces de fain-doux. On emploie cet emplâtre dans les douleurs des membres, qui font dues à une caufe vénérienne. Il eft également recommandé contre les glandes endurcies, & contre les autres tumeurs confidérables. (M. B.)

pages 81, 101; *Tome* V, *pages* 165 & 166.

EMPLATRE *véſicatoire.*

Prenez de *térébenthine de Veniſe*, ſix onces;
de *cire jaune*, deux onces;
de *cantharides*, en poudre fine, trois onces;
de graine de *moutarde*, en poudre, une once.

Faites fondre la cire; ajoutez la térébenthine, ayant ſoin qu'il n'y ait pas trop de feu, crainte de faire évaporer la térébenthine; mêlez exactement; jettez les poudres, & continuez de remuer la maſſe tant qu'elle ſera chaude. Quoiqu'il y ait pluſieurs autres manieres de préparer cet emplâtre, cependant il eſt rare d'en trouver une qui lui donne la conſiſtance convenable. Lorſqu'il eſt compoſé avec des huiles & d'autres ſubſtances graſſes, ſes principes ſont émouſſés, & il eſt ſuſceptible de manquer ſon effet; d'un autre côté, la poix & la réſine le rendent trop ferme, ce qui eſt un inconvénient auſſi nuiſible. Lorſqu'on n'a pas les facilités de ſe procurer cet emplâtre, on peut le ſuppléer, en mêlant avec un emplâtre doux, par exemple, l'emplâtre commun ou gommeux, une quantité ſuffiſante de cantharides en poudre; ou bien en faiſant une pâte avec ces mêmes cantharides, de la farine & du vinaigre. (M. B.)

Ce que dit ici M. BUCHAN, relativement à la conſiſtance de l'emplâtre véſicatoire, préparé d'après les recettes ordinaires, avoit déja été obſervé par des Médecins: ils avoient remarqué que dans les cas où la chaleur du corps eſt conſidérablement diminuée ou affoiblie, l'emplâtre véſicatoire commun, par ſon trop de fermeté, ne produiſoit ſur la peau qu'une rougeur légere, même après y être reſté appliqué pendant trente-ſix heures. C'eſt d'après ces obſervations qu'on avoit imaginé l'onguent véſi-

plusieurs especes de semences ; telles que les amandes douces & ameres ; les pignons ; les amandes de melon, de courge, &c., & auquel on ajoute souvent du sucre ou du sirop, ce qui en fait un médicament agréable. La liqueur, connue de tout le monde, sous le nom d'orgeat, n'est autre chose qu'une émulsion.

» Les émulsions sont d'usage, & comme remedes, & comme récipients de plusieurs substances, qui, sans leur secours, ne pourroient être prescrites convenablement sous forme liquide : c'est ainsi que le camphre, pilé avec des amandes, s'unit parfaitement à l'eau, & forme une émulsion : les huiles pures, les baumes, les résines & autres substances de cette classe, sont également miscibles à l'eau, par l'intervention des mucilages. " (M. B.)

ÉMULSION *astringente*. [Voyez-en la recette & l'indication, *Tome* V, *page* 171.]

ÉMULSION *camphrée*.

Prenez de *camphre*,	demi-gros ;
d'*amandes douces*,	six gros ;
de *sucre* blanc,	demi-once ;
d'*eau de menthe*,	huit onces ;

Pilez le camphre & les amandes dans un mortier de marbre ; ajoutez par dégré l'eau de menthe ; passez, & faites fondre le sucre. On peut donner une cuiller à bouche de cette émulsion, toutes les deux ou trois heures, dans les fievres & autres Maladies qui exigent l'usage du camphre. [M. B.]

ÉMULSION *commune*.

Prenez d'*amandes douces*,	une once ;
d'*amandes ameres*,	un gros ;
d'*eau*,	une pinte.

Dépouillez les amandes de leurs enveloppes ; pilez dans un mortier de marbre ; ajoutez l'eau peu à peu ; passez. [M. B.]

Prescrite, *Tome* IV, *pages* 30, 221, 262,

blables à celles du maſtic, mais plus groſſes, oblongues, arrondies : quelquefois elles ſont ſeules ; d'autrefois il y en a deux enſemble, ce qui les fait reſſembler à des teſticules ou des mamelons : c'eſt delà que viennent les noms ridicules d'encens mâle & d'encens femelle. On eſtime celui qui eſt blanchâtre, tranſparent, pur, brillant & ſec. Tout le monde ſait que, jetté ſur des charbons allumés, ſa fumée exhale l'odeur la plus gracieuſe. Réduit en poudre, il coute deux ſols le gros.

Preſcrit en vapeurs, *Tome* IV, *page* 167; *Tome* V, *page* 226.

ENCHIFRENEMENT. (*de l'*) *Tome* IV, *pages* 168, 169.

ENCRE *de ſympathie* ou *ſymphatique.* (Voyez la compoſition de cette liqueur, & la propriété qu'elle a de faire découvrir la falſification des vins, faite avec le plomb ou ſes préparations, *Tome* I, note 9, *pages* 192 & *ſuiv.*)

ENCRE *à écrire.* Preſcrite, étendue dans de l'eau, pour boiſſon, contre l'empoiſonnement occaſionné par l'arſenic pris intérieurement, *Tome* IV, *page* 223.

ENDÉMIQUE, épithete qu'on donne à certaines Maladies particulieres à un pays & à une contrée, où elle attaque un grand nombre de perſonnes en même-temps & continuellement, ou avec des intervalles, après leſquels la Maladie reparoît de la même nature & avec les mêmes ſymptomes à peu près : c'eſt ainſi que les écrouelles ſont endémiques en Eſpagne; la conſomption, en Angleterre ; les hémorrhoïdes, en Ecoſſe ; le goître, dans les pays voiſins des Alpes ; les fievres intermittentes, dans les lieux marécageux ; le ſcorbut, dans les pays maritimes & ſeptentrionaux, &c. La cauſe des Maladies de cette eſpece, doit être commune à tous les habitants du lieu où elles

ENTORSES. (*des*) *Tome* V, *pages* 343-347.

ENULE *campane*, ou *enula campana*. (Voyez AUNÉE.)

ÉPHÉMERE, épithete qu'on donne aux Maladies, ſur-tout aux fievres légeres qui ne durent pas plus de vingt-quatre ou trente-ſix heures. Tout le monde ſait que ce mot eſt compoſé de deux mots Grecs, dont l'un ſignifie jour, ou la durée d'une journée.

ÉPIDÉMIE, Maladie générale ou populaire, qui dépend d'une cauſe commune & accidentelle, comme de l'altération de l'air ou des aliments, & qui attaque, preſqu'en même temps, & dans un même lieu, un grand nombre de perſonnes de quelque ſexe, âge & qualité qu'elles ſoient, avee les mêmes ſymptomes eſſentiels.

ÉPIDÉMIQUE, épithete qu'on donne aux Maladies populaires, qui attaquent indifféremment toutes ſortes de perſonnes, pendant un temps déterminé, & qui dépendent d'une cauſe commune & générale, mais accidentelle. On voit qu'elles different des Maladies endémiques, en ce que ces dernieres ſont familieres à certains pays, & qu'elles ne ſont pas accidentelles. Je crois, dit M. LE ROY, qu'on feroit bien de conſerver le nom d'épidémique, aux fievres aiguës qui ſurviennent & ſe répandent dans un pays, auquel elles ſont étrangeres & inſolites. [Voyez *premier Mémoire ſur les fievres, dans le mélange de Phyſique & de Méd.*]

ÉPIDERME, nom que porte la pellicule très-fine & tranſparente, qui recouvre la peau dans toute l'étendue du corps. Pour en avoir une idée, il ſuffit d'obſerver les cloches, occaſionnées par une brûlure, ou par l'application d'un véſicatoire : cette pellicule blanche, devenue inſenſible par le décollement & qu'on coupe, eſt l'épiderme, detaché de la peau : on l'appelle encore ſurpeau ou cuticule.

ÉPIDI-

ESPRIT *de lavande ſimple.*

Prenez de ſommités fleuries de *lavande*, deux livres;
d'*eſprit-de-vin rectifié*, quatre pintes.

Faites diſtiller, à la chaleur de l'eau bouillante, juſqu'à concurrence de quatre pintes. (*Pharmacopée d'Edimbourg.*)

Preſcrit, *Tome* IV, *pages* 45, 97, 164.

ESPRIT *de lavande compoſé.*

Prenez d'*eſprit de lavande ſimple*, une pinte & demie;
d'*eſprit de romarin*, chopine;
de *cannelle*, une once;
de *ſantal* rouge, trois gros.

Faites macérer pendant ſept jours; paſſez. (*Pharmacopée d'Edimbourg.*)

Preſcrit, *pages* 46, 81.

ESPRIT *de Mendérérus.*

Prenez d'*alkali volatil de ſel ammoniac*, la quantité que vous voudrez.

Mettez dans un vaiſſeau; verſez peu à peu du vinaigre diſtillé, juſqu'à ce que l'effervescence ſoit ceſſée. On emploie ce remede pour exciter la ſueur & les urines. On l'applique à l'extérieur ſur les entorſes, les foulures, les meurtriſſures, &c. Lorſqu'on veut exciter la ſueur, on en donne une demi-once dans un verre d'eau de gruau : on la répete toutes les heures, le malade étant au lit, juſqu'à ce qu'on en ait obtenu l'effet déſiré. (M. B.)

Preſcrit, *Tome* II, *page* 332; *Tome* III, *pages* 321, 369; *Tome* V, *pages* 195, 347.

ESPRIT *de nitre.* (Voyez ACIDE *nitreux.*)

ESPRIT *de nitre dulcifié.* On donne ce nom à un mélange d'une partie d'acide nitreux & de deux parties d'eſprit-de-vin, qu'on laiſſe digérer enſemble. (Voyez le *Dictionnaire de Chymie.*)

ESQUINANCIE *membraneuse.* (Voyez CROUP, & *Supplément à l'article Croup.*)

ESSENCE. On entend, en Chymie, par essence, la partie distinctive des mixtes, séparée de toutes les autres parties des corps qui la contenoient : c'en est la partie la plus pure, la plus exaltée, la plus spiritueuse, dégagée des principes grossiers, par le moyen de la distillation. Les plantes aromatiques, quelques minéraux, & certaines parties animales, sont les substances dont on tire les essences, qu'on nomme aussi quintessences.

ESSENCE *de citron.* (Voyez HUILE *essentielle de citron.*)

ESSENCE *de Rabel*, ou *eau de Rabel* : c'est l'acide vitriolique dulcifié par le moyen de l'esprit-de-vin.

Prenez d'*huile de vitriol*, quatre onces ;
d'*esprit-de-vin rectifié*, douze onces.

Versez peu à peu l'huile de vitriol sur l'esprit-de-vin ; laissez digérer, le vaisseau étant bouché. (*Codex.*) Elle coute huit sols l'once.

Prescrite, *Tome* II, *page* 87 ; *Tome* III, *page* 234.

ESSENCE *de Ward.* (Voyez ESPRIT-*de-vin camphré.*)

ESSENTIELLE. (*Maladie.*) On donne ce nom à une Maladie qui existe par elle-même ; qui seule blesse les fonctions vitales & animales, sans dépendre d'aucune affection contre nature : ce terme est opposé à celui de symptomatique. (Voyez ce mot.)

ESTOMAC, (*l'*) que les Anatomistes nomment encore ventricule, est un viscere en forme de sac, placé immédiatement sous la cloison nerveuse & musculeuse, appellée diaphragme, (Voyez ce mot.) qui sépare la poitrine du bas-ventre. La figure de l'estomac est à peu près celle d'une cornemuse. Il a deux ouvertures, une à l'extrémité inférieure de l'œso-

» veut extraire les parties médicamenteuſes,
» & en la laiſſant évaporer & épaiſſir. Par ce
» procédé, quelques-unes des parties les plus
» actives des plantes ſont dépouillées de cette
» matiere inutile, indiſſoluble, terreſtre, la-
» quelle fait une grande partie de la maſſe.
» L'eau, cependant, n'eſt pas le ſeul menſ-
» true employé à la préparation des extraits:
» quelquefois on lui aſſocie des liqueurs ſpiri-
» tueuſes, & d'autres fois on emploie l'eſprit-
» de-vin rectifié, ſeul.

» On prépare des extraits de diverſes ſubſ-
» tances, comme du quinquina, de la gen-
» tiane, du jalap, &c. Mais comme l'opé-
» ration qu'exigent les extraits, eſt, en gé-
» néral, très-difficile, très-longue & très-en-
» nuyeuſe, il paroît beaucoup plus convena-
» ble de conſeiller de les acheter chez les
» Apothicaires, que de les préparer ſoi-même.
» Nous nous contenterons de nommer les ex-
» traits qui ſont le plus ordinairement employés
» dans la *Médecine domeſtique*; ce ſont:
» l'extrait d'abſynthe, qui coute deux ſols le
» gros; l'extrait de ciguë, qui vaut trois ſols le
» gros; l'extrait d'ellébore noir, qui ſe vend
» quatre ſols le gros; l'extrait de gaïac; l'ex-
» trait de gentiane, qui coute deux ſols le gros;
» l'extrait de jalap; l'extrait de pavot; l'ex-
» trait de quinquina, qui, fait à l'eau, coute
» huit ſols le gros, & douze ſols, fait au
» vin; l'extrait de régliſſe. » (M. B.)

EXTRAIT *de ciguë.* (Voyez le mot EXTRAIT.) Preſcrit, *Tome* III, *pages* 39, 416; *Tome* IV, *pages* 202, 359, 360, 364.

EXTRAIT *de quinquina.* (Voyez le mot EXTRAIT.) Recommandé, *Tome* III, *page* 40; *Tome* V, *page* 114.

EXTRAIT *de Saturne*, ou de *plomb de Goulard.* (Voyez VINAIGRE *de Saturne.*)

EXTRÉMITÉ: ce mot, qui ſignifie le bout

ſelon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Aneth Fenouil, à fruit ovale,* ſelon LINNÉ. Cette plante eſt de la ſeptieme claſſe, deuxieme ſection, premier genre de TOURNEFORT; de la pentandrie digynie de LINNÉ, & de la quinzieme famille des ombelliferes d'Adanſon. Sa racine eſt vivace, de la groſſeur du doigt & plus, droite, blanche, d'une ſaveur aromatique, mêlée de douceur: ſes tiges s'élevent de quatre à cinq pieds; elles ſont droites, cylindriques, cannelées: les feuilles naiſſent alternativement le long des tiges, où elles ſont portées ſur un pétiole membraneux, dont la baſe embraſſe le contour de la tige, ſans cependant y faire l'anneau: elles ſont diviſées en lobes étroits, d'un verd foncé; d'une ſaveur douce; d'une odeur ſuave: chaque lobe eſt cylindrique, & ceux qui ſont aux extrémités ſont fins comme des cheveux: les fleurs ſortent du ſommet des tiges; elles ſont en paraſol arrondi, dont chaque fleur eſt en roſe, jaune, odorante, appuyée ſur un calice qui ſe change en un fruit, qui renferme deux graines oblongues, un peu groſſes, convexes, cannelées d'un côté, applaties de l'autre, noirâtres, d'une ſaveur un peu âcre & forte. Le fenouil abonde dans les terreins pierreux, & dans les vignes, aux pays Méridionaux. On le cultive facilement dans nos jardins, & la graine de ce dernier devient douce par la culture, ce qui en fait une variété, qu'on appelle fenouil doux, ſelon M. GEOFFROY.

Preſcrit, *Tome* II, *pages* 125, 132; *Tome* III, *pages* 231; *Tome* IV, *page* 156; *Tome* V, *page* 174.

FER, ou *Mars*, métal imparfait, d'une couleur blanche, livide, griſe, le plus dur des métaux, le plus élaſtique & le plus difficile à fondre, à l'exception de la platine. Un des principales qualités du fer, & qui le rend très

FOLLICULE, membrane qui renferme une cavité, d'où part un conduit excrétoire : c'eſt une glande des plus ſimples, en forme de petite veſſie, dans laquelle ſe dépoſe une humeur particuliere qui y ſéjourne plus ou moins de temps, & y contracte un caractere qui lui eſt propre, pour en ſortir enſuite.

FOLLICULES *de ſéné*. [Voyez SÉNÉ.] Preſcrites, *Tome* III, *page* 490.

FOMENTATION. On donne ce nom à un remede externe, compoſé de ſubſtances bouillies ou infuſées dans de l'eau, du lait, du vin, de l'huile, &c. L'eau ſeule, froide ou chaude, ou mêlée avec du vin ou du lait, eſt elle-même une fomentation. » Le but qu'on a, en employant » ce remede, eſt de calmer les douleurs, en » détruiſant la tenſion & le ſpaſme, ou de forti- » fier & de donner du ton aux parties ſur leſ- » quelles on les applique. On remplit, pour » l'ordinaire, la premiere indication avec de l'eau » chaude ſeule, & la ſeconde avec de l'eau froide, » auſſi ſeule. Cependant il eſt d'uſage de joindre » à l'eau, dans ces mêmes vues, des ſubſtances » émollientes, anodynes, aromatiques, aſtrin- » gentes, &c. Nous allons donner la recette de » quelques-unes des fomentations les plus uſi- » tées." (M. B.)

FOMENTATION *anodyne*.

Prenez de têtes de *pavot blanc*, deux onces ;
de fleurs de *ſureau*, demi-once ;
d'*eau*, trois chopines.

Faites bouillir juſqu'à ce qu'il n'en reſte plus qu'une pinte ; paſſez. Cette fomentation, comme l'épithete le porte, eſt d'uſage pour calmer les douleurs aiguës & violentes. [M. B.]

FOMENTATION *aromatique*. (Voyez-en la recette, *Tome* III, *page* 140 ; *Tome* IV, *p.* 46.) Elle peut encore être préparée de la maniere ſuivante.

Prenez de *poivre de la Jamaïque*, demi-once ;
de *vin* rouge, chopine.

douceâtre d'abord, ensuite amere, un peu astringente; sans odeur : elle jette au printemps plusieurs jeunes pousses, recourbées d'abord, couvertes d'un duvet blanc, lesquelles se changent dans la suite en autant de feuilles larges, hautes d'un pied & demi, deux pieds, droites, cassantes; d'un verd gai; qui sont composées de plusieurs autres petites feuilles, placées alternativement sur une côte, garnie d'un duvet brun : chaque petite feuille est découpée en plusieurs lobes ou crêtes larges à leur base, obtuses & dentelées tout autour : il regne une ligne noire dans le milieu des feuilles, & chaque lobe est marqué en-dessus de petites veines, & en-dessous de deux rangs de petits points de couleur de rouille de fer : ces points sont les fleurs & les fruits de la fougere : elle est très-commune aux environs de Paris, dans les bois, &c. La racine de fougere prescrite contre les vers solitaire & cucurbitin, *Tome* III, *page* 286.

FOULURE. (Voyez ENTORSES.)

FOURMIS. (*des accidents occasionnés par le venin des*) *Tome* IV, *pages* 303-305.

FRACTURES. (*des*) *Tome* V, *pages* 332-345.

FRAISE, *Fraisier.* Tout le monde connoît ce fruit agréable pour l'odeur & excellent pour le gout : il est fourni par une petite plante, nommée, en Botanique, *Fragaria vulgaris*, C. B. & TURNEF. *Fragaria ferens fraga rubra*, J. B. *Fragaria vesca*, LINN. C'est-à-dire, *Fraisier commun*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Fraisier, qui porte des fraises rouges*, selon C. BAUHIN. *Fraisier, qui porte des fruits bons à manger*, selon LINNÉ. Cette plante est est de la sixieme classe, huitieme section, septieme genre de TOURNEFORT; de l'icosandrie poligynie de LINNÉ; de la quarante-unieme famille des rosiers d'Adanson.

Les fraises bien mûres prescrites dans la dysenterie, *Tome* III, *page* 224; dans le scorbut, *pages* 398, 402.

vieilles ſont toutes ligneuſes, ſans nœuds & ſans moëlles. Ses feuilles ſont compoſées de quatre, cinq & ſix paires de feuilles, terminées par une impaire, rangées ſur une côte : elles ſont oblongues, larges, ſemblables à celles du laurier, mais plus molles, d'un verd gai, ſans aucune odeur, dentelées légérement à leur bord, d'une ſaveur un peu amere, âcre & piquante. Il ſort des jeunes branches & tout près de l'aiſſelle des feuilles, quelques pédicules branchus & pendants, qui portent pluſieurs petites fleurs, ſans pétales, garnies de deux étamines & d'un piſtil à deux cornes, qui devient un fruit applati, membraneux, oblong, étroit, ſemblable à la langue de quelques oiſeaux; long d'un demi-pouce, large de trois lignes, brun, qui contient une graine de même figure, rougeâtre, blanche en-dedans, qui renferme une amande amere & d'une odeur de drogue. Les racines de cet arbre s'étendent de tout côté ſur la ſuperficie de la terre. Il vient naturellement en France, où il eſt très-commun, même aux environs de Paris.

L'écorce de frêne eſt fébrifuge, (Voyez *Tome* II, *page* 59, dans le courant de la note.) & ſes feuilles ſont purgatives. Elles purgent plus doucement que le ſéné d'Alexandrie; mais il eſt néceſſaire de donner ces feuilles à un tiers de plus qu'on ne donne celles de ſéné, c'eſt-à-dire, trois gros pour deux, &c. Les évacuations qu'elles procurent, diſent les Auteurs des *Eſſais de la matiere médicale indigene*, cités même Volume, *page* 57, note 9, n'ont pas été moins abondantes que celles qu'on obtient du ſéné : & une remarque que nous avons faite ſur quatre perſonnes, c'eſt que les ſelles ont été plus rapprochées, & que l'action totale de ce purgatif a été plutôt terminée; ce qui feroit un avantage à ne pas négliger. Mais ceci pourroit tenir à d'autres circonſtances qui nous ſont

échappées, & nous ne ferions pas étonnés que cette obfervation ne fe renouvellât pas. Nous avons adminiftré dix fois les feuilles de frêne en tifane royale, de la même maniere & aux mêmes proportions que les feuilles du baguenaudier. [Voyez ce mot.] Elles ont toujours produit l'effet defiré avec autant de promptitude & d'énergie que le féné, & nous ne nous fommes apperçus d'aucun inconvénient qui puiffe empêcher de la lui fubftituer. Ce n'eft pas feulement par les felles que ces feuilles operent; elles ont encore, par les urines, l'effet le plus marqué, & l'on n'en fera pas furpris, fi l'on fe fouvient que c'eft d'elles que les cantharides empruntent la plus grande partie de leur nourriture.

FRÉQUENT. (*pouls*) (Voyez POULS.)

FRICTION; frottement, ou l'action de frotter le corps, ou quelques parties du corps. Il y a des frictions feches & des frictions humides. Les premieres fe font avec la main; avec des morceaux de linge ou d'étoffe chauffés; avec des broffes, &c. Les anciens en faifoient beaucoup d'ufage pour la confervation de la fanté: elles formoient une partie de la gymnaftique. On les emploie, en Maladie, pour ouvrir les pores de la peau, faciliter la tranfpiration, accélérer le mouvement du fang & des autres fluides, & diffiper les humeurs ralenties à l'habitude du corps. Les frictions humides fe font avec l'eau chaude, des decoctions de plantes émollientes, mucilagineufes; des huiles, des liniments, des onguents, &c.

» de gorge ; dans ce dernier cas, un gargarifme approprié, guérit quelquefois la Maladie : & dans le premier, c'eft-à-dire, dans les fievres, il n'eft rien d'auffi agréable pour le malade, rien qui le rafraîchiffe davantage qu'un gargarifme déterfif, adouciffant, dont on lui fait laver fouvent la bouche. Un des grands avantages de ces remedes, c'eft qu'ils font faciles à préparer. On peut trouver par-tout de l'eau d'orge & du miel : fi on ajoute à ces deux fubftances autant de vinaigre qu'il en faut pour procurer une acidité agréable, on aura un gargarifme très-convenable pour adoucir & déterger la bouche. La meilleure maniere d'adminiftrer les gargarifmes, eft de les injecter avec une feringue." (M. B.)

GARGARISME *atténuant-incifif.*

Prenez d'*eau* commune, fix onces ;
de *miel*, une once ;
de *nitre*, un gros & demi.

Mêlez. On emploie ce gargarifme, foit dans l'efquinancie inflammatoire, foit dans les fievres, pour nettoyer la langue & la gorge. (M. B.)

Prefcrit, *Tome* II, *pages* 259, 382.

GARGARISME *commun.*

Prenez d'*eau rofe*, fix onces ;
de *firop de girofle*, demi-once ;
d'*efprit de vitriol*, quantité fuffifante pour donner au tout une acidité agréable.

Mêlez. Ce gargarifme, non-feulement nettoie la langue & la gorge, mais encore, en qualité de doux répercuffif, il enleve quelquefois les maux de gorge légers. (M. B.)

Prefcrit, *Tome* II, *pages* 259, 273.

GARGARISME *déterfif.*

Prenez de *gargarifme émollient*, chopine ;
de *teinture de myrrhe*, une once ;
de *miel*, deux onces.

Mêlez. Ce gargarisme convient lorsqu'il est besoin de nettoyer des ulceres, ou d'exciter l'excrétion d'une salive visqueuse. (M. B.)

Prescrit, *Tome* V, *page* 145.

GARGARISME *émollient.*

Prenez de racine de *guimauve*, une once;
de *figues grasses*, deux ou trois.

Faites bouillir, dans une pinte d'eau, jusqu'à réduction de moitié; passez. Si on ajoute à ce gargarisme une once de miel, & demi-once d'esprit de sel ammoniac, on aura un excellent gargarisme atténuant-incisif. Il est avantageux dans les fievres accompagnées de rugosités & d'excoriations sur la langue; il adoucit ces parties, & excite l'excrétion de la salive. Le savant & illustre Chevalier PRINGLE observe que dans l'esquinancie inflammatoire, & dans les maux de gorge qui menacent de suffocation, les gargarismes ordinaires sont d'un très-petit avantage; que ceux qui sont acides font plus de mal que de bien, en ce qu'ils resserrent les émonctoires de la salive & du mucus, & qu'ils épaississent les humeurs; qu'une décoction de figues dans du lait & de l'eau, a un effet contraire, sur-tout si on y ajoute quelque peu de sel ammoniac, parce qu'il incise la salive & facilite l'excrétion des glandes; effet qui ne manque pas de contribuer à la guérison. (M. B.) (Voyez *Tome* II, *page* 382.)

GARGARISME *pour les gencives.* (Voyez *Tome* III, *page* 397.

GAROU, *Thymélée de Montpellier*; *Lin sauvage ou batard*, *Trentanel. Thymelæa*, *foliis lini*, C. B. & TURNEF. *Thymelæa Monspeliaca*, J. B. *Daphne Gnidium*, *foliis linearibus*, *lanceolatis*, *acuminatis*, LINN. C'est-à-dire, *Thymélée*, *à feuilles de lin*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Thymélée de Montpellier*, selon J. BAUHIN. *Laurier de Gnide*, *à feuilles de lin*, *lancéolées*,

pointues, selon LINNÉ. La racine de cet arbrisseau est longue, grosse, dure, ligneuse, grise ou rougeâtre en-dehors, blanche en-dedans, couverte d'une écorce épaisse, forte & tenace; d'un gout doux d'abord, mais ensuite âcre, brulant & caustique : elle pousse un tronc souvent gros comme le pouce, haut d'un pied & demi, deux pieds, divisé en plusieurs branches menues, droites, revêtues de feuilles toujours vertes, assez ressemblantes à celles du lin, mais plus grandes, plus larges, pointues, un peu visqueuses, ou gommeuses au toucher ou sous la dent : les fleurs naissent aux sommités des branches, ramassées plusieurs ensemble comme en grappes, petites, blanches; formant chacune un tuyau cylindrique fermé dans le fond, évasé par le haut & découpé en quatre parties, opposées en croix avec huit étamines à sommets arrondis : à ces fleurs succedent des fruits, gros à peu près comme ceux du myrte, plus longs, ovales, charnus, remplis de suc, verds au commencement, puis rouges comme du corail, qui contiennent une seule semence oblongue, couverte d'une pellicule noire, luisante, fragile, sous laquelle est cachée une substance ou moëlle blanche, d'un gout brulant.

Cet arbrisseau croît naturellement en Italie, en Espagne, dans la Provence & dans le Languedoc, aux lieux bas, rudes, incultes, escarpés, parmi les brouffailles, proche de la mer : il fleurit en Juillet, & quelquefois durant toute l'automne. On la cultive dans les jardins. Les fruits du garou sont un purgatif très-violent, dont les anciens se servoient, à défaut d'autres, sous le nom de *Granum cnidium*, mais dont nous devons nous abstenir. Nous ne faisons usage que de l'écorce des branches, dont nous nous servons comme de vésicatoire, ou pour entretenir l'écoulement d'un vésica-

LINNÉ. Le genevrier eſt un arbriſſeau très-commun dans toute l'Europe : il naît dans les forêts & ſur les montagnes : ſes racines ſont nombreuſes, étendues de tous côtés, & quelques-unes ſont plongées profondément dans la terre : ſon tronc eſt quelquefois de la hauteur de cinq pieds & demi, peu gros, mais branchu, fort touffu : ſon écorce eſt rabotteuſe, rougeâtre, ſur-tout quand il eſt ſec ; d'une odeur agréable de réſine : ſes feuilles ſont fort pointues, très-étroites, longues d'un pouce, quelquefois moins, roides, piquantes, toujours vertes ; rangées, le plus ſouvent, trois par trois, autour de chaque nœud : ſes fleurs ſont des chatons qui paroiſſent au mois d'Avril & de Mai, dans les aiſſelles des feuilles ; longues de deux ou trois lignes, panachées de couleur pourpre, & de ſafran, formées de pluſieurs écailles, dont la partie inférieure eſt fournie de trois ou quatre bourſes, plus petite que la graine de pavot, remplies d'une pouſſiere dorée, très-fine : ſes fleurs ſont ſtériles : les fruits ſont en grand nombre, & naiſſent ſur une autre variété de genevrier qui n'a pas d'étamines.

Ces fruits ſont des baies ſphériques, vertes d'abord, très-petites, enveloppées dans un calice, compoſé de trois feuilles très-petites : ces baies noirciſſent en muriſſant, & ſe couvrent d'une pouſſiere bleue : elles ſont remplies d'une pulpe rouſſeâtre ; d'une ſaveur âcre, aromatique, réſineuſe, douce, contenant trois oſſelets, oblongs, anguleux, durs, dans leſquels ſe trouvent une graine oblongue : les baies de genevrier ne ſont mures que l'année ſuivante, & l'on voit quelquefois, ſur le même arbre, les fruits de trois années.

Baies de genievre preſcrites, *Tome* II, *page* 72, dans le courant de la note. Extrait de genievre preſcrit, *Tome* III, *page* 119. Baies, *pages* 319, 458 ; *Tome* IV, *page* 100.

l'autre le long de la tige, qu'elles embrassent en se réunissant par leur base : ces feuilles ressemblent à celles de l'ellébore blanc ; mais elles en different en ce qu'elles ont cinq nervures comme celles du plantin ; qu'elles sont unies, luisantes : les tiges portent des fleurs disposées en manieres d'anneau, d'une seule piece, en forme de cloche, découpées en cinq parties, d'un jaune pâle : à la fleur succede un fruit membraneux, ovale, terminé en pointe, qui n'a qu'une loge, qui s'ouvre à deux panneaux, contenant plusieurs graines rondes, applaties, rougeâtres & bordées d'un feuillet membraneux. On nous apporte la racine de gentiane des Alpes, des Pyrénées & de l'Auvergne. Il faut rejetter celle qui est trop ridée, moisie & noirâtre en dedans.

Prescrite, *Tome* II, *pages* 47, 55, 71, 171 ; *Tome* III, *pages* 260, 351, 355, 486 ; *Tome* IV, *page* 16.

GERÇURE (*de la*) *des mamelons ou bout des mamelles. Tome* V, *pages* 106-108.

GERMANDRÉE, ou *petit Chêne*, ou *Chenette. Chamœdris minor, repens*, C. B. & TURNEF. *Teucrium Chamœdris, foliis ovatis, incisis, crenatis, petiolatis, floribus ternis, caulibus procumbentibus, subpilosis*, LINN. C'est-à-dire, *petite Germandrée rampante*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Teucrium Germandrée, dont les feuilles sont ovales, découpées, crenelées, portées sur des pétioles ; dont les fleurs sont trois par trois, & dont les tiges, légérement velues, sont rampantes*, selon LINNÉ. Cette plante est de la quatrieme classe, quatrieme section, premier genre de TOURNEFORT ; de la didynamie gymnosperme de LINNÉ ; de la vingt-cinquieme famille des labiées d'Adanson. Ses racines sont fibreuses, traçantes, & poussent de tous côtés des tiges couchées sur terre, quadrangulaires,

en tire par une incision faite à ces arbres, & qui se durcit ensuite, par l'évaporation de son eau surabondante. Les gommes sont des substances purement mucilagineuses, qui, dissolubles dans l'eau, ne le sont pas dans l'huile, ni dans aucune substance spiritueuse; en quoi elles different essentiellement des résines, qui ne sont dissolubles que dans les liqueurs spiritueuses, & nullement dans l'eau, à moins qu'on n'emploie quelque intermede spiritueux. (Voyez RÉSINE.)

GOMME *adragant blanche*, ou *tragacant*, suc qui est tantôt en filets longs, cylindriques, tortillés de différentes manieres, ressemblant à de petits vers; & tantôt en grumeaux blancs, transparents, secs: cette gomme ressemble assez à des égouttures de cire blanche: elle n'a, ni gout, ni odeur. On nous l'apporte de l'Isle de Crete, de la Grece & de l'Asie. Il faut choisir celle qui est blanche, & rejetter celle qui est rousseâtre, noirâtre, &c. La gomme adragant blanche coute vingt sols l'once, & en poudre vingt-quatre sols.

Prescrite, *Tome* III, *page* 227; *Tome* V, *page* 171.

GOMME *ammoniac*, suc concret qui tient le milieu outre la gomme & la résine; qui, jetté sur des charbons ardents, s'enflamme; qui se dissout dans le vinaigre ou dans l'eau chaude; qui, mis dans la bouche, s'étend sous les dents, comme la cire, & y devient plus blanc; qui enfin s'amollit & devient gluant entre les doigts, lorsqu'on le manie. On en trouve de deux sortes chez les Apothicaires: l'une, qui est la meilleure & préférable pour l'usage intérieur, est en larmes de différentes grosseurs, quelquefois rondes, anguleuses, d'un jaune foncé & presque brun extérieurement, d'un jaune clair & blanchâtre intérieurement: l'autre espece est en grosses masses, formées de grumeaux rousseâ-

boutiques. La premiere espece seroit un peu plus gommeuse, parce que découlant naturellement du gaïac, le peu de suc mucilagineux que peut contenir cet arbre, se condense avec la résine, & ne forme qu'un tout avec elle ; mais celle qu'on prépare chez les Apothicaires, ne l'est en aucune maniere, parce qu'ils la tirent du bois de gaïac, par le moyen de l'esprit-de-vin. Quoi qu'il en soit, ce suc résineux est léger, très-friable, se cassant en petits éclats ressemblant à du verre, très-transparents, tantôt rousseâtres, tantôt verdâtres, presque sans odeur, mais exhalant une odeur agréable de résine, lorsqu'elle est chauffée ou brulée. Elle coute huit sols l'once.

Prescrite, *Tome* II, *page* 388 ; *Tome* III, *page* 374.

GOMME *gutte*, suc gommo-résineux sec & solide, compacte, dur, brillant, opaque, inflammable ; d'une couleur de cire jaune foncée, à laquelle il ressemble assez au premier coup-d'œil ; sans odeur : la gomme gutte ne se dissout entiérement, ni dans l'esprit-de-vin, ni dans l'eau, quoiqu'elle la rende laiteuse, ou plutôt trouble & jaune ; car, par le repos, elle tombe peu à peu au fond du vase, & laisse l'eau claire & limpide. Mise dans la bouche, elle paroît d'abord n'avoir que peu de saveur ; mais bientôt cette saveur devient âcre, & cause beaucoup de sécheresse. On nous l'apporte du Royaume de Siam, de la Chine, & de quelques Provinces de l'Amérique. Elle coute douze sols l'once.

Prescrite, *Tome* III, *page* 286.

GOMMES-*résines*, ou *Gommo-résines*, nom que portent les sucs en partie mucilagineux & en partie huileux, devenus concrets par l'évaporation de leurs parties fluides les plus tenues : elles ne peuvent, en conséquence, être dissoutes que dans un mêlange d'eau & d'huile, ou d'es-

Prenez d'*écorce de ſaſſafras*, de racine d'*aſarum* ou *cabaret*,	} de chaque une once;
de *ſel volatil de corne de cerf rectifié*,	un gros;
de bois d'*aloès*,	demi-once,
d'*opium*,	trois gros;
d'*eſprit-de-vin*,	une livre.

Mettez toutes ces ſubſtances digérer, à froid, dans un matras pendant trente ou quarante jours, ou au bain de ſable pendant cinq ou ſix jours; paſſez. Elles coutent, toutes préparées, quatre ſols le gros.

tiole d'usage, selon LINNÉ. Ses racines rampent obliquement ; elles sont blanches, noueuses, garnies de plusieurs fibres perpendiculaires. Ses tiges sont droites, fort noueuses, longues d'un pied & plus. Ses feuilles naissent deux à deux opposées. Elles sont longues d'un pouce & plus, larges d'un demi-pouce, lisses, veinées & fort ameres. Ses fleurs naissent des aisselles des feuilles, seules à seules. Elles sont d'une seule piece en tuyau, percées à la partie postérieure, jaunâtres & marquées de lignes brunes, recourbées comme une corne, longues de huit lignes, larges de trois, ouvertes en maniere de gueule en-devant, & partagées en deux levres d'un pourpre clair. La levre supérieure est en forme de cœur, réfléchie vers le haut, & l'inférieure est divisée en trois parties ; leur calice est d'une seule partie, partagé en cinq quartiers ; du fond de ce calice s'éleve un long pistil qui se change en une capsule rousseâtre, arrondie, terminée en pointe, partagée en deux loges & remplie de menues graines rousseâtres. Cette plante croît par-tout dans les prés humides. Elle fleurit en Juin & Juillet. Ses graines sont formées aux mois d'Août & de Septembre. La racine & les feuilles de cette plante sont d'usage.

Les feuilles de gratiole s'emploient à la dose d'un gros jusqu'à trois, infusées dans un verre d'eau, sur les cendres chaudes, & édulcorée avec du sucre ou du miel. Sept fois, disent les Auteurs des *Essais de matiere médicale indigene*, cités *Tome* II, *page* 57, note 9, nous nous en sommes servis pour juger des œdématiques, & l'effet hydragogue s'en est suivi sans irritation & sans fatigue. Nous avons administré cette infusion aqueuse à douze personnes de différents âges, sexes & constitutions attaquées de saburre pituiteuse, de fievre erratique, d'hydropisie & de vers. Nous nous som-

lées, & dont la tige est en arbre, selon LINNÉ. Cet arbrisseau est de la vingt-unieme classe, huitieme section, cinquieme genre de TOURNEFORT; de l'icosandrie monogynie de LINNÉ; de la quatorzieme famille des myrtes d'Adanson. Les branches du Grenadier sont menues, anguleuses, couvertes d'une écorce rougeâtre, partagées en rameaux, armées d'épines roides, oblongues, droites : ses feuilles sont placées sans ordre, ressemblantes à celles du myrte ou de l'olivier, moins pointues; d'un verd luisant; portées sur des queues rougeâtres; garnies de veines rouges qui les traversent; & de côtes en-dessous; d'une odeur forte lorsqu'on les froisse entre les doigts : les fleurs sortent des aisselles des branches, elles sont en rose, de couleur d'écarlate pâle, à cinq pétales : le calice se change en un fruit sphérique de diverse grosseur, au moins comme la plus grosse pomme.

L'écorce de ce fruit est médiocrement épaisse, dure, ridée extérieurement; d'une couleur rouge dans sa maturité; jaune dans l'intérieur, & dont la saveur est acerbe; l'intérieur de ce fruit est garni de cellules d'une couleur rouge, plus ou moins foncée, & rempli d'un suc dont la saveur est acidule, souvent vineuse & agréable. Le grenadier vient naturellement dans nos Provinces méridionales, en Italie, en Espagne, &c. On le cultive dans nos jardins.

Ecorce de grenade prescrite, *Tome* IV, *p.* 176.

GROSEILLES *noires*. (Voyez CASSIS.)

GROSEILLES *rouges*, *Groseiller rouge*. Tout le monde connoît ce fruit & l'arbrisseau qui le porte. Les Botanistes l'appellent *Grossularia, multiplici acino*, sive *non spinosa, hortensis, rubra*, C. B. & TURNEF. *Ribes vulgaris, acidus ruber*, J. B. *Riber rubum, inerme*, LINN. C'est-à-dire, *Groseiller, dont les fruits ont beaucoup de pepins, ou Groseiller sans épines, des jardins*,

pelle *Viscum, baccis albis*, C. B. & TURNEF. *Viscus quercus & cæterarum arborum*, J. B. *Viscum album*, LINN. C'est-à-dire, *Gui, à baies blanches*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Gui de chêne & des autres arbres*, selon J. BAUHIN. *Gui blanc*, selon LINNÉ. Cet arbrisseau croît à la hauteur de deux pieds sur un grand nombre d'arbres; & quoiqu'il porte généralement le nom de gui de chêne, on emploie indifféremment celui des autres arbres; aucun ne méritant de préférence sur l'autre. Toutes les tiges du gui forment une masse réguliere, ronde; chaque tige est grosse comme le petit doigt, noueuse, d'un verd brun ou foncé en-dehors & d'un blanc verdâtre en-dedans: elles jettent beaucoup de rameaux, ligneux, pliants, souvent entrelacés les uns dans les autres, plus gros par les deux bouts, par lesquels ils sont articulés ensemble; couverts d'une écorce verte, un peu inégale & grenue: ses feuilles sont opposées deux à deux, assez semblables à celles du gros buis, plus longues, veineuses, arrondies par le bout; d'un verd jaunâtre ou pâle; d'un gout amer, âcre, astringent; d'une odeur foible, désagréable: les fleurs sont en cloche, & forment des bouquets: à ces fleurs succedent des baies, blanches, rondes, molles, un peu plus grosses que des pois, assez ressemblantes à des groseilles blanches; remplies d'un suc visqueux.

Prescrit, *Tome IV, page 69.*

GUIMAUVE. *Althæa Diosc. & Plinii*, C. B. & TURNEF. *Althæa* seu *bismalva*, J. B. *Althæa officinalis, foliis simplicibus, tomentosis*, LINN. C'est-à-dire, *Guimauve de Dioscoride & de Pline*, selon C. BAUHIN & TOURNEFORT. *Guimauve* ou *Bimauve*, selon J. BAUHIN. *Guimauve d'usage, à feuilles simples, cotonneuses*, selon LINNÉ. Cette plante est de la premiere classe, sixieme section, deuxieme genre de TOURNEFORT; de la monadel-

Fin du Tome ſixieme.





